

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA.

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES GESTION.**

Département des Sciences Commerciales

**Mémoire de fin de Cycle
Pour l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales**

Option : Finance et Commerce International

Thème

***Analyse des facteurs d'attractivité des IDE en Algérie :
Cas de la wilaya de Bejaia***

Réalisé par :

- 1- HADJKACI Abderazek**
- 2- HARZOUNE Ahmed**

Encadreur :

M^{me} ALILAT Amel

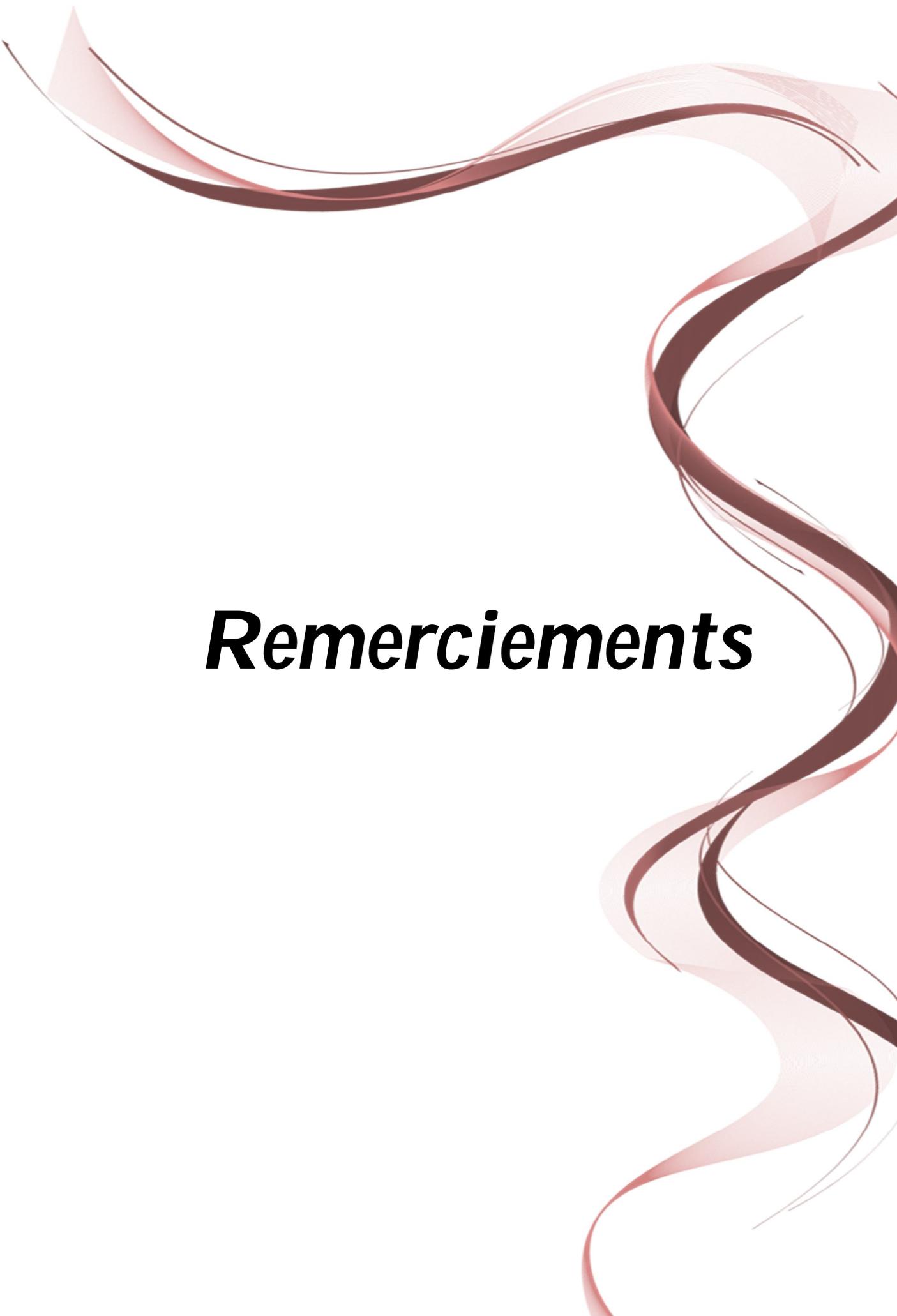
Devant le jury composé de :

Président : Mr MOUSSAOUI Ali

Rapporteur : Mme ALILAT Amel

Examineur : Mme KENDI Nabila

Promotion 2016-2017

A decorative graphic consisting of a wavy, ribbon-like shape in shades of red and pink, flowing from the top left towards the bottom right of the page.

Remerciements

Remerciements

Tout d'abord nous remercions, Dieu tout puissant de nous avoir donné le courage, la patience et la volonté de réaliser ce modeste travail.

Nous exprimons notre profonde gratitude à notre promotrice Mme ALILAT Amel pour son aide, ses orientations et ses conseils.

Nous tenons à exprimer nos remerciements aux personnels de l'entreprise « CEDY » pour avoir mis à notre disposition tous les moyens nécessaires tout au long de notre stage, en particulier Mr SAID et Mme FANANA pour leurs aides et leurs conseils.

Enfin, nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.





Dédicaces

Dédicaces

Je dédie ce travail :

A mes deux chers parents qui sont toujours à mes côtés et à l'occasion je les souhaite une très longue vie.

A toute ma famille, mes chers frères et chères sœurs, et à nos petits trésors Mellin, Louna, Ilyane et Aymene. A mes belles sœurs, Assia, Hassina, Fadhila et Lila.

A mes chers (e) amis (e) de l'université, de la résidence et surtout mes copains de chambre Meziane et Arezki, sans oublier mes amis de l'étranger, Ahcen, Samir et autre.

A tous mes amis (e) de mon village et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à réaliser ce modeste travail.

**HADJKACI
Abderazek**

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

À mes chers parents qui m'ont tout donné. Qui ont toujours été là pour moi et qui ont tant fait pour moi et auxquels je ne rendrai jamais assez.

J'espère qu'ils trouveront dans ce travail toute ma reconnaissance et tout mon Amour.

Mon cher frère Nabil

*Ma chère sœur Ghania et son mari Hamid ainsi que leurs enfants :
Cynthia, Chanez et Madani.*

À ma très chère grand-mère Aldja, ainsi qu'à ma tante Zahra à qui je souhaite une longue vie pleine de santé et de joie inshallah.

À toute ma famille grande et petite sans exception.

*À mes chers amis (e) Abdou, Fatah, Djamel, Karim, Rekia, Hakima,
Sonia, Amel.*

À toutes les personnes qui m'aiment et que j'aime.

**HARZOUNE
Ahmed**



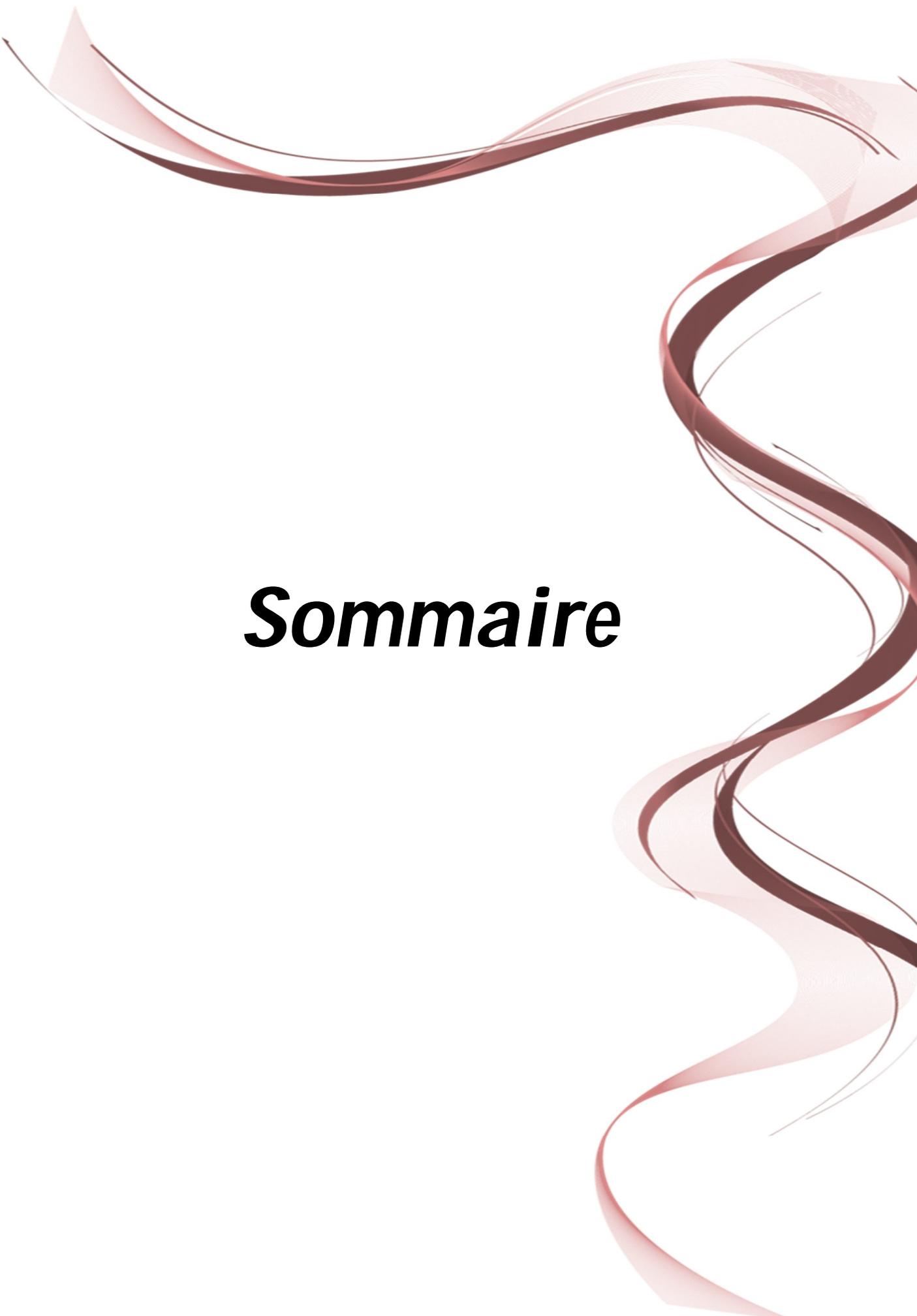


Les abréviations

Les abréviations

Liste des abréviations :

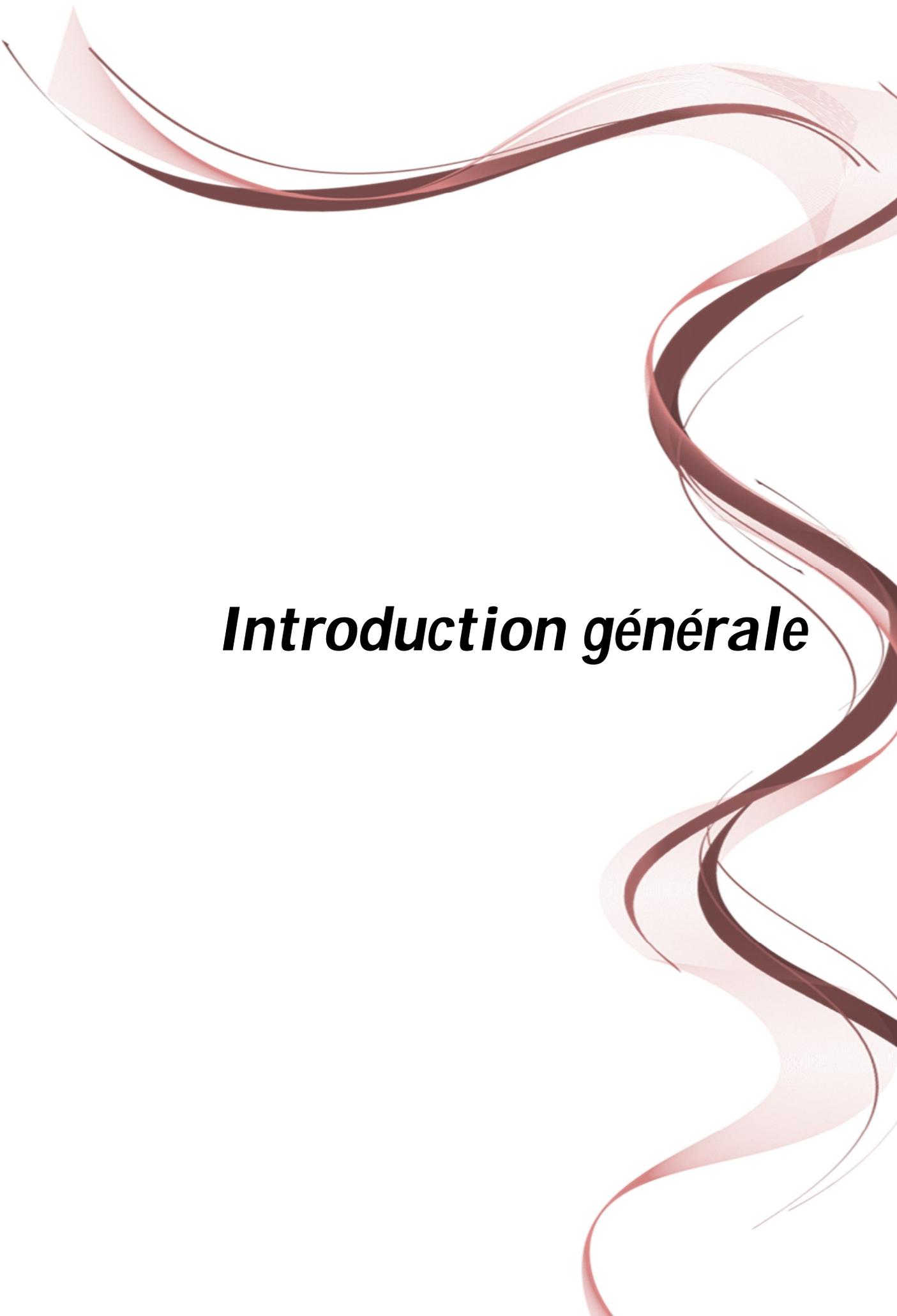
ANDI :	Agence Nationale de Développement de l'Investissement
ANIMA :	Réseau euro-méditerranéen d'acteurs de développement économique
ANIREF :	Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière
APC :	Assemblée Populaire Communale
BNA :	Banque Nationale d'Algérie
BTPH :	Bâtiments et Travaux Publics et Hydrauliques
BMT :	Bejaia Méditerranée Terminal
CGCI :	Caisse de Garantie des Crédits à l'Investissement
CHU :	Centre Hospitalo-Universitaire
CNAN :	Compagnie Nationale Algérienne de Navigation
CNEP :	Caisse National d'Epargne et de Prévoyance
CNI :	Conseil National de l'Investissement
CNUCED :	Conférence des Nations Unies pour les Commerce et le Développement
CPA :	Crédit Populaire Algérien
DIM :	Direction de l'Industrie et des Mines
DGI :	Direction Générale des Impôts
EPB :	Entreprise Portuaire de Bejaia
EPIC :	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
ESP :	Environnement, Système et Politique
F&A :	Fusion et Acquisition
FAI :	Fond d'Appui à l'Investissement
FGARC :	Fond de Garantie des Crédits
FMI :	Fond Monétaire International
FMN :	Firmes Multinationales
IDE :	Investissement Direct Etranger
MIPI :	Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements
NTIC :	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OMC :	Organisation Mondiale du Commerce
PD :	Pays Développés
PDG :	Président Directeur Général
PIB :	Produit Intérieur Brut
PME :	Petite et Moyenne entreprise
PVD :	Pays en Voie de Développement
RU :	Royaume- Uni
SNAT :	Schéma National
TNTIC :	Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE :	Union Européen
USA :	Etats Unis d'Amérique
VALYD :	Valorisation des Hydrocarbures



Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre 01 : L'évolution des IDE dans le monde.....	05
Section 01 : Les IDE et les FMN.....	05
Section 02 : Le développement des IDE dans le monde.....	15
Section 03 : L'attractivité des investissements directs étrangers.....	23
Chapitre 02: Les IDE en Algérie.....	34
Section 01 : Les tendances des IDE en Algérie et leur effet sur l'économie nationale.....	34
Section 02 : Le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie.....	42
Section 03 : L'attractivité des IDE en Algérie : Cas de « CEDY » à Alger.....	49
Chapitre 03 : Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia	63
Section 01 : Présentation de cas d'étude : wilaya de Bejaia	63
Section 02 : les facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia	66
Section 03 : Présentation et analyse des données et des résultats de l'enquête	71
Conclusion générale	

A decorative graphic consisting of a thick, wavy ribbon in shades of red and pink, flowing from the top left towards the bottom right of the page. The ribbon has a slight 3D effect with shadows and highlights.

Introduction générale

Introduction générale

Le développement des relations économiques internationales et l'intensification des échanges commerciaux ont induit l'intégration de la majorité des pays et leurs participations aux processus d'internationalisation financière et commerciale.

L'un des aspects par lequel se manifeste cette internationalisation est la mobilité internationale des firmes et l'expansion des Investissements Directs Etrangers (IDE). Ces investissements se distinguent essentiellement des autres flux internationaux par l'impact positif que génèrent ces investissements et de façon directe sur les techniques de production.

Ainsi les IDE ont un impact direct sur les économies d'accueil, tant des pays développés que des Pays en Développement (PED). En effet, les IDE peuvent avoir des retombées technologiques, contribuer à la formation du capital humain, faciliter l'intégration aux échanges internationaux, favoriser la création d'un climat des affaires plus compétitif et ceci en complémentarité avec les entreprises locales et servir ainsi à leur développement.

De ce fait, les IDE occupent une place très importante dans les politiques du développement économique des pays, leurs acteurs principaux sont les firmes multinationales (FMN) qui jouent le rôle d'investisseurs directs étrangers dans le monde. La décision d'implantation des FMN se fait en fonction de plusieurs facteurs ou conditions que présentent les pays d'accueil, par l'évaluation des avantages et des inconvénients que présente chaque région ou chaque pays, il s'agit des facteurs liés à la situation macroéconomique, à l'environnement des affaires, au degré de l'intégration à l'économie mondiale, au développement des infrastructures ainsi qu'à la stabilité sociale et politique du pays.

L'attractivité d'un territoire aux IDE est devenue l'un des grands enjeux de la concurrence entre les pays et un impératif de leurs politiques économiques. Cette notion d'attractivité indique la capacité d'un territoire à attirer les IDE, et de bénéficier de leurs apports positifs sur l'économie et de créer les conditions favorables pour offrir un climat basé sur la stabilité économique et politique.

L'Algérie est l'un des pays les plus attirants des investissements directs étrangers dans le monde, elle est passée par des étapes de rétablissement de sa politique économique dans les années 90, la période des réformes structurelles avant 1995 et la période après les réformes structurelles après 1995, ce qui a conduit à la croissance et au développement des

investissements directs étrangers avec l'attraction de plusieurs firmes étrangères à investir sur le territoire national¹.

L'attractivité des IDE en Algérie a bien commencé au début des années 2000 grâce aux règlements d'investissements qu'a adopté l'Etat algérien et qui consistent à offrir des avantages aux firmes étrangères dans leurs procédures d'installation sur le territoire national et aussi durant la période de réalisation de leurs projets d'investissements.

Malgré les avantages qu'offre l'Algérie aux investisseurs étrangers pour les attirer à s'installer sur son territoire, ils existent certains obstacles qui peuvent freiner cette attractivité et qui concernent également la difficulté d'accès au foncier industriel, l'existence d'un marché informel, la mauvaise image de la communication et la lourdeur de secteur administratif et la difficulté d'exécution des contrats.

Bejaia est l'une des plus grandes régions de l'Algérie, elle dispose de plusieurs avantages qui peuvent contribuer à l'attraction des entreprises étrangères, ces facteurs concernent également le développement de secteur industriel, le réseau important des infrastructures qui concerne beaucoup plus le réseau portuaire et celui routier, nous avons aussi la disponibilité et la qualité de la main d'œuvre qu'est un élément nécessaire pour le développement des entreprises, en plus, nous avons le facteur institutionnel qui concerne les relations des entreprises étrangères avec les différentes institutions économiques.

Intrigués par ce travail, le présent mémoire se veut une contribution à la définition des facteurs d'attraction des Investissements Directs Etrangers, plus concrètement, il propose d'étudier : **Quels sont les principaux facteurs déterminants de l'attractivité des IDE en Algérie ?**

D'autres questions secondaires peuvent être posées, dont nous pouvons prendre en considération les suivantes :

- Quel est l'effet et l'impact des facteurs macro-économiques, le facteur humain, les facteurs institutionnels et culturels et la qualité des infrastructures de base dans la détermination de choix de localisation des entreprises étrangères dans la wilaya de Bejaia ?

¹ KACI CHAOUCH Titem, « Les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays de Maghreb », UMMT, 2012, P.89

- Quels sont les obstacles qui peuvent freiner l'attractivité des IDE dans la région de Bejaia ?

Dans notre cas, l'Algérie a été choisi comme pays de référence. Ainsi, il est plus prudent de circonscrire notre champ d'étude en se rabattant sur un territoire d'une échelle maîtrisable. Parmi les régions qui selon toute apparence semble jouir d'une certaine attractivité, la région de Bejaia nous semble appropriée.

Pour se faire, nous avons émis deux hypothèses que nous tenterons de confirmer ou d'infirmer à la fin de notre travail :

H1 : les facteurs macro-économiques, les facteurs institutionnels et culturels, le facteur humain, et la qualité des infrastructures sont des facteurs indispensables pour le choix de tout investisseur étranger.

H2 : Bejaia semble jouir de facteurs assez importants en matière d'attractivité des IDE.

Pour pouvoir répondre à notre problématique, nous avons mené d'abord une étude théorique suivie d'une étude analytique et empirique qui a nécessité :

Une recherche bibliographique qui nous a permis de cerner notre problématique, de fixer les objectifs de notre analyse et de prendre connaissance des aspects théoriques liés aux facteurs d'attractivité des IDE, pour cela, nous avons mené une collecte des données et des statistiques portant sur les opportunités d'investissements des entreprises étrangères en Algérie où le cas de CEDY a été soulevé.

Pour ce qui s'agit du cas pratique, nous avons réalisé une enquête de terrain par le biais d'un questionnaire proposé pour une quinzaine d'entreprises étrangères localisées au niveau de la zone d'étude ; Bejaia

En ce qui concerne notre travail, il est structuré en trois chapitres. Le premier va être consacré pour une revue littérature sur les investissements directs étrangers dans le monde et les firmes multinationales, l'évolution des IDE et la notion d'attractivité des territoires. Dans le deuxième, portera sur les investissements directs étrangers en Algérie, leurs évolutions, la réglementation et la promotion des investissements et aussi sur l'attractivité des IDE en Algérie. Le troisième comprendra le cas d'étude à savoir ; la wilaya de Bejaia et les facteurs contribuant à l'attractivité de cette région par la collecte et l'analyse des résultats du questionnaire distribué

auprès des entreprises étrangères



***Chapitre I : Les investissements directs
étrangers dans le monde***

Chapitre 1 : L'évolution des IDE dans le monde.

Introduction

L'économie mondiale a connu plusieurs transformations suite à de nombreux phénomènes, à l'instar de la globalisation et de la mondialisation qui ont donné naissance à un important flux d'internationalisation des entreprises, connu sous forme d'Investissement Direct Etranger (IDE), celles-ci ont contribué d'une manière très influente puisqu'elles ont réussi à converger le monde en un village planétaire.

En effet, les IDE ont connu un fort développement à partir du 19^{ème} siècle et le début de 20^{ème} siècle, cette période est relativisée à « l'âge d'or des IDE » notamment, avec la constitution des empires coloniaux et la libéralisation économique ainsi que le développement rapide des marchés financiers à partir de 1985.

Evidemment, les années 80 et 90 ont vu une très forte croissance des investissements directs étrangers dans le monde en particulier de 1995 à 2000 avec la mise en place des procédures de déréglementation des IDE et les innovations dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui ont provoqué une évolution spectaculaire des flux d'IDE, qui occupent actuellement une importante place en raison des effets bénéfiques qu'ils engendrent aux lieux d'implantation puisqu'ils améliorent la performance économique des pays d'accueil, rétablissent leurs équilibres financiers et augmentent leur compétitivité internationale en stimulant ainsi la croissance dans ces pays.

Nous avons choisi de scinder le présent chapitre en trois sous sections afin de traiter la question de l'importance des IDE ressentie dans les différents pays du monde qui se donne du mal à améliorer leur attractivité vis-à-vis de ses investissements. La première section sera consacrée à donner une approche théorique sur les IDE en générale, la deuxième abordera l'évolution des IDE dans le monde et leurs retombées sur la croissance et le développement, et la dernière portera sur l'attractivité des investissements directs étrangers dans le monde.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

Section 01: Les investissements directs étrangers (IDE) et les firmes multinationales (FMN)

Dans cette partie, nous allons développer les deux principales notions, celle de l'IDE et celle des FMN, selon les visions présentées par les différentes institutions.

I. Les IDE dans le monde

Les investissements directs étrangers jouent un rôle considérable dans la croissance et le développement économique des pays du monde, ils ont un effet très important sur la politique économique des pays d'accueils qui bénéficient de l'implantation des firmes étrangères sur leurs territoires. Dans cette partie, nous allons donner la définition des IDE selon les différentes institutions économiques, et ensuite, nous allons distinguer les IDE avec les autres formes d'investissement, après nous allons présenter et expliquer les différentes formes d'IDE et la fin nous allons voir l'impact des IDE sur l'économie des pays d'accueils.

1-Définition des IDE

Tout d'abord, il serait judicieux de donner quelques définitions relatives aux IDE selon les différentes institutions économiques internationales.

• Définition des IDE selon le Fond Monétaire International (FMI)

Les IDE sont les investissements qu'une entité résidente d'une économie (Investisseur direct) effectue dans l'objectif d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie (Entreprise d'Investissement direct). Par intérêt durable, il est entendu l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur et l'entreprise et que l'investisseur exerce une influence significative sur la gestion de l'entreprise.

Les investissements directs étrangers comprennent non seulement la transaction initiale qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et les entreprises apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés et donc dotées d'une personnalité morale différente².

² « Manuel de la balance de paiement », 4^{ème} édition, Washington, 1977, p.54.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

- **Définition de l'OCDE**

L'OCDE a donné aux IDE la définition suivante : « toute personne physique, toute entreprise publique ou privé, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles, tout groupe d'entreprises ayant ou non la personnalité morale, liées entre elles, est un investisseur direct étranger s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct, c'est-à-dire une filiale, une société affiliée ou une succursale faisant des applications dans un autre que le ou les pays de résidence de l'investissement ou des investisseurs directs »

« Entreprise ayant ou non la personnalité morale, dans laquelle un investisseur étranger détient au moins 10% des actions ordinaires ou des droits de vote »³

- **Définition de l'organisation mondiale de commerce (OMC)**

« L'investissement direct étranger, basé dans un pays donné (pays d'origine), qui acquiert des actifs dans un autre pays (pays d'accueil) avec l'intention de les gérer »⁴

2-Distinction de l'IDE avec les autres formes d'investissement

L'investissement prend plusieurs formes qui sont perçues de manière différente par les entreprises qui les accueillent, cela nous permettra de classer et répartir les flux de capitaux entrants dans une entreprise en trois classes à savoir les investissement de portefeuille qui sont considérés comme des investissement indirects, les investissement directs, et les prêts bancaires.

2.1. Les investissements de portefeuille

Ils consistent à investir par l'acquisition d'une ou de plusieurs actions ou d'obligations dans une entreprise donnée ; Ces investissement ont souvent pour objectif d'investir pour une durée à court terme et chercher des rendements plus élevés.

³ OCDE, « définition et référence de l'OCDE des investissements directs étrangers », l'observateur de l'OCDE, Paris, 1997, P.31.

⁴ OCDE, Définition de références de l'OCDE pour les investissements directs internationaux, Paris, 1995, p.8.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

2.2 Les prêts bancaires

Les prêts bancaires désignent un ensemble de capitaux prêtés à des conditions commerciales, ces dernières sont généralement instables et imprévisibles d'une année à une autre aux grés de la préférence ou de la défaveur manifestée par les banques pour un pays et une région donnée.

Ces deux formes d'investissements se caractérisent par une volatilité et une instabilité car elles ne possèdent pas un caractère d'implantation qui leur permet d'agir dans la firme d'accueil et d'avoir un contrôle durable et une part de gestion de l'entreprise d'accueil.

Si nous faisons une simple comparaison sur les trois formes d'investissement, on trouve qu'il y a une différence de l'investissement direct étranger par rapport aux deux autres formes. En premier lieu, l'investisseur direct a une vision à long terme vis-à-vis de l'entreprise concernée. En second lieu, d'un point de vue statistique et conformément aux recommandations du FMI et de l'OCDE, un seuil de propriété doit être calculé, qui va de 10% à 100%. Il est par exemple de 10% pour le Danemark, les Etat Unis d'Amérique et la Turquie, de 20% pour la France, de 25% pour l'Allemagne et la Grande Bretagne, et de 50% pour l'Autriche⁵

3-Les formes et les caractéristiques des investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers peuvent prendre plusieurs formes à savoir : la création de filiales, les fusions acquisitions, la joint-venture, et les nouvelles formes (la cession de licences, la franchise, la sous-traitance, la succursale et les holdings).

3.1. La création de filiales

La création de nouvelles unités de production avec l'installation de nouveaux moyens de production et le recrutement de nouveaux employés a constitué la forme la plus privilégiée des investisseurs directs étrangers dans le monde.

Une filiale est une société dont plus de la moitié de capital est détenu par la société mère, mais elle est toujours autonome et dispose d'une personnalité morale propre du pays d'accueil. Les filiales représentent plusieurs avantages comme le contrôle de l'opération d'internationalisation qui permet à la firme de maîtriser l'embouche en matière d'âge et de

⁵MUCHIELLI.J.L, (1998), « Multinationales et mondialisation », édition seuil, Paris, p.379.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

qualification et elles assurent la mise en place des outils de production correspondants à ses produits et les conditions de fabrication et de distribution⁶

3.2. La fusion-acquisition (F&A)

C'est une opération d'acquisition d'une entité étrangère déjà existante et possédant au moins 50% de son capital⁷; ce type d'opération est connu dans tous les secteurs d'activités et les grands pays industrialisés.

Une stratégie de fusion acquisition recouvre les différents aspects de l'achat d'une entreprise et offre plusieurs avantages, dont :

- C'est un moyen très rapide pour pénétrer un marché et pour saisir des opportunités d'implantation ;
- Elle accroît le pouvoir de marché de l'entreprise vis-à-vis des fournisseurs, des prêteurs et des consommateurs ;
- L'entreprise acquéreuse peut trouver des obstacles pour s'intégrer avec l'entreprise ciblée à cause de la diversité culturelle, ex : la langue ;
- Elle réduit les coûts de l'entreprise en raison de l'accroissement de sa taille ;
- Le gouvernement du pays hôte peut s'opposer à la réalisation de l'opération de fusion-acquisition.

3.3. Les joint-ventures

Une joint-venture ou une coentreprise est une société dont le capital est partagé entre des alliés qui restent indépendants en dehors de cette société⁸

La multinationalisation via la joint-venture recouvre deux modalités d'investissement :

⁶Christian MILILLI et Michel DELAPIERRE, « les firmes multinationales », édition Vuibert, Paris. 1995, p.68.

⁷TERSEN.D, (1996), « L'investissement international », édition Armand Collin, Paris, p.10.

⁸DENIS Lacoste et BIGUES Pierre-André, « stratégies d'internationalisation des entreprises : menaces et opportunités », De Boeck, (2011), p.204.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

- **Première modalité**

C'est le cas de deux groupes de taille équivalente, qui mettent en commun une activité dans un pays étranger, le plus souvent pour atteindre le volume optimal, ce qu'ils n'auraient pas pu atteindre l'un sans l'autre compte tenu de la taille du marché local.⁹

- **Deuxième modalité**

C'est le cas où la filiale commune est constituée entre le groupe multinational qui s'implante et un partenaire local qui ouvre le capital de son entreprise à l'investisseur étranger.

Cette stratégie permet à l'investisseur étranger d'une part, de conserver les compétences et la connaissance du milieu local et d'une autre part, il peut se donner le temps suffisant d'évaluer la valeur précise de l'entreprise et l'intérêt réel du marché d'implantation avant de prendre une décision définitive de racheter totalement l'entreprise ou de se retirer en revendant ses parts.¹⁰

3.4. Les nouvelles formes d'investissement direct étranger¹¹

- **les accords de licence** : c'est un accord de droit de fabriquer ou de commercialiser un produit fini pour une durée limitée en contre partie des redevances qui se résultent d'un pourcentage par rapport au chiffre d'affaire ou bien par rapport au bénéfice.

Certains engagements vont être respectés par les contractants, d'un côté l'entreprise étrangère doit céder toute la documentation nécessaire à l'entité pour la fabrication de son produit, et de l'autre côté, l'entité domestique doit respecter un certain engagement, comme la garantie d'offrir un certain niveau de qualité et respecter la confidentialité des informations qui lui sont transmises par l'entreprise étrangère.

- **La franchise** : c'est un contrat entre une entreprise étrangère et une autre entreprise locale où cette dernière reçoit le droit d'utiliser la marque d'un produit de la société étrangère pour vendre des produits ou des services, pour l'objectif de bénéficier du savoir, de l'expérience, des méthodes commerciales ou industrielles, et de l'assistance logistique de la société étrangère.

⁹ MILILLI Christian et DELAPIERRE Michel, « les firmes multinationales », édition Vuibert, Paris. 1995, p.72

¹⁰ TERSEN.D, « L'investissement international », édition Armand Collin, Paris, 1996, pp.6-16.

¹¹ KACI CHAOUCH Titem, « Les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays de Maghreb », op.cit., P.16-17.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

- **La sous-traitance** : c'est un contrat de gestion et de partage de la production, le recours à cette forme d'IDE est fortement développé dans le commerce international. Le principe c'est d'assurer plusieurs implantations dans différents pays, avec des avantages essentiellement en assurant une masse salariale réduite, une meilleure autonomie financière et une possibilité de répartir de différents risques de production entre les différents fournisseurs et les unités de production.
- **La succursale** : c'est un bureau de représentation d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger. Elle n'a pas de personnalité morale propre ; elle se contente d'informer la société mère et de gérer sur place les commandes et les services après-vente.
- **La holding** : une holding, qualifiée également de « société mère » ou de « société consolidant », se distingue comme une société qui détient des actions ou des titres dans plusieurs entreprises, nationales et/ou internationales et pouvant appartenir à différents secteurs dans le but d'y obtenir l'unité de direction. Dans ce cadre, la participation financière de la société holding doit être majoritaire c'est-à-dire qu'elle doit excéder 50% des actions ou des parts sociales des entreprises pour les contrôler.

4. L'effet et l'impact des investissements directs étrangers sur les pays d'accueils

Les IDE constituent un facteur bénéfique pour l'économie d'accueil du fait qu'ils contribuent à la croissance et au développement économique et aussi au transfert de technologie; ils influencent la croissance en améliorant la productivité totale des facteurs et celle des revenus dans les pays d'accueil, ainsi qu'ils contribuent au développement de commerce extérieure de pays en intégrant l'économie d'accueil dans l'économie mondiale, et en renforçant les échanges et les investissements pour attirer les activités transfrontières.

Dans le cadre de développement locale, l'effet positif des IDE sur l'investissement domestique s'explique par plusieurs facteurs tel que l'accroissement de la concurrence et de l'efficacité ; la transmission des techniques de contrôle de qualité ; et l'introduction d'un nouveau savoir-faire ainsi il constitue une source de finance publique car il permet de faire face à l'insuffisance de l'épargne national et au déficit de la balance commerciale du pays d'accueil. L'investissement direct étranger intervient également dans le développement des ressources

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

humaines en ayant un impact sur l'emploi et aussi sur la distribution des revenus et des conditions du travail dans les pays d'accueil¹².

II. Les firmes multinationales (FMN)

1. Définition de la firme multinationale (FMN)

Nous avons relevé deux définitions pour illustrer l'ampleur des FMN, en effet, selon J.L.Mucchielli, une firme multinationale est une société qui possède au moins une unité de production à l'étranger, capable d'établir une stratégie commerciale et industrielle mondiale. Une société est considérée comme multinationale lorsqu'elle détient une participation significative égale ou supérieure à 50% en capitale des filiales ou des sociétés apparentées situées à l'étranger et ayant opté pour une stratégie multidomestique fondée sur les différences socio-économiques des pays.¹³

Selon Michelet, une firme multinationale est définie comme étant une entreprise, le plus souvent de grande taille, qui, à partir d'une base nationale, a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays, avec une stratégie et une organisation créée à l'échelle mondiale¹⁴

2. Les stratégies d'implantation des firmes multinationales FMN

Avec le développement des activités à l'étranger, les entreprises cherchent à établir de nouvelles stratégies qui leur permettent de s'implanter dans des zones plus avantageuses afin d'effectuer leurs processus de production et de commercialisation ; pour cela les entreprises ont le choix entre quatre stratégies différentes : la stratégie d'approvisionnement, la stratégie horizontale, la stratégie verticale, et la stratégie techno-financière

2.1. La stratégie d'accès aux ressources de sol au sous-sol

Cette stratégie constitue le premier facteur qui attire les IDE, elle est souvent pratiquée dans le domaine de la recherche d'approvisionnement des matières premières et de l'énergie. En effet l'approvisionnement motive les FMN pour exploiter les ressources en moindre coût afin d'extraire sur place des gisements de matières premières qui sont destinés soit pour

¹² KACI CHAOUCH Titem « Les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie : aperçu comparatif aux autres pays de Maghreb », op.cit., pp 18-26.

¹³ Mucchielli J. L, « multinationale et mondialisation », édition le seuil, Paris, 1998, p.18.

¹⁴ ANDREFF Wladimir, « les multinationales globales », édition la découverte, Paris, 1996, p.30.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

importer dans le pays d'origine soit pour l'exportation dans le cas d'une transformation sur place.

2.2. La stratégie du marché

Cette stratégie consiste, d'une part, à produire pour le pays d'accueil une gamme de biens qui reproduit intégralement ou partiellement celle de la maison mère en fonction des caractéristiques locales de la demande ; et d'autre part, elle concerne des pays qui ont un niveau de développement équivalent.

Dans cette stratégie, la firme vise à augmenter sa part de marché dans les pays d'accueil en concentrant ses opérations sur une seule ligne de production, à cet effet, leurs localisations dépend de la demande effective sur le marché et son taux de croissance dans le pays d'accueil, ce qui exprime que cette stratégie est beaucoup plus commerciale car l'entreprise est obligée de commercialiser son produit pour qu'elle soit dans une position qui l'a permettra de dominer le marché.

2.3. La stratégie de minimisation des coûts

Elle concerne beaucoup plus les firmes qui ont déjà d'expérience dans le domaine de la multinationalisation. C'est une stratégie qui consiste généralement à intégrer divers étapes de production et de commercialisation qui sont réparties dans plusieurs pays du monde par l'installation des filiales dans le but de produire des biens intermédiaires et des produits finis destinés à la commercialisation soit au niveau local, soit sur le marché étranger; à cette effet , la firme cherche à maximiser son profit tout en minimisant les coûts de production.

2.4. La stratégie techno-financière

Il s'agit d'une nouvelle génération de stratégie, qui n'est plus fondée sur la délocalisation d'activités productives, elle repose également sur la vente de technologie : brevets, licences, usines clés en main, savoir-faire, ingénierie et assistance technique. Cette forme de multinationalisation correspond à une internationalisation fondée sur des actifs intangibles de la firme et les compétences de son capital humain plutôt que sur ses actifs financiers¹⁵.

¹⁵ MICHALET C.A, « La séduction des nations ou comment attirer les investissements», édition ECONOMICA, Paris, 1999, p.60.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

3. Les objectifs de choix d'implantation des FMN

La délimitation des choix d'implantation permet de renforcer les conditions d'investissement sur un territoire, par la mise en place des éléments d'attractivité recherchés dans le pays potentiel à l'implantation et par la prise en considération de leur comptabilité face aux différents objectifs de pénétration.

Il existe deux types de stratégies qui peuvent guider le choix d'implantation d'une FMN, nous avons la stratégie horizontale et la stratégie verticale :

3.1. La rationalisation des coûts de production (verticale)

La rationalisation des coûts cherche à améliorer la compétitivité par les prix en ayant d'avantage sur les coûts de production en main d'œuvre, en matière première, en logistique, en énergie, en charges et fiscalité...etc. Dans ce cas, le choix d'implantation est effectué par rapport à la mise en place d'une filiale atelier dont la fonction est de fabriquer des composants de produits finis destinés à l'exportation vers d'autres filiales du groupe.¹⁶

Le choix d'implantation dans la stratégie verticale ne prend pas en compte la taille du marché d'implantation, mais s'intéresse plutôt à l'abondance et à l'abaissement des coûts de production.

3.2. L'expansion commerciale (horizontale)

L'expansion commerciale, dite aussi la stratégie horizontale, s'intéresse particulièrement à la demande domestique dont l'objectif est de rechercher un lieu ou un pays d'implantation en vue d'une production pour un marché local. Elles sont appelées des stratégies horizontales, car elles concernent particulièrement les flux d'investissement Nord-Nord qui se développent au sein de la triade¹⁷

Ces deux finalités (stratégie par les coûts et stratégie de marché) ont un lien très fort. Les stratégies verticales recherchent une baisse de coûts pour qu'une stratégie de marché ait l'avantage des prix attractifs, ce qui permettra d'avoir un meilleur positionnement par rapport aux concurrents

¹⁶ MICHALET C.A, « la séduction des nations : ou comment attirer les investissements directs étrangers », op. cit, p.49.

¹⁷MICHALET C.A, « Qu'est-ce-que la mondialisation ? », édition la découverte, Paris, 2002, p.61.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

Section 02 : Le développement des investissements directs étrangers (IDE) dans le monde

L'investissement direct étranger est un phénomène de mondialisation qu'est apparu au début de 20^{ème} siècle. Dans la première moitié du siècle, les pays qui investissent hors de leurs territoires sont généralement les grandes puissances mondiales telles que les Etats Unis, la France, l'Allemagne et le Royaume Uni. En contrepartie, les pays d'accueil correspondaient majoritairement aux pays en voie de développement (PVD).

I. L'évolution des investissements directs étrangers

1-.Aperçu historique sur les IDE

L'évolution des IDE dans le monde est structurée en plusieurs étapes :

1.1. L'âge d'or des IDE (1800-1914)

Dans cette période il y avait l'apparition de la grande Bretagne comme une puissance mondiale grâce à son développement économique considérable surtout dans le secteur industriel, elle était pratiquement le seul pays qui a investi à l'étranger grâce à la dominance de son capital, cependant qu'elle a une place financière stable et un réseau bancaire international dynamique.

En effet, les pays investissant hors de leurs territoires sont des puissances coloniales qui détenaient presque la totalité du stock mondial des IDE, soit 86,9%, le Royaume Uni était le premier investisseur avec une part estimée à 45,5%, suivi par les Etats Unis avec une part de 18,5% et la France avec 12,2%¹⁸

¹⁸ TERSEN.D, « L'investissement international », édition Armand Collin, Paris, 1996, p.8.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

Tableau N° 01: Répartition du stock d'IDE par pays d'origine(en pourcentage)

Pays	1914	1938	1960	1973	1985	1994
Pays du G5	86,9	81,2	72,8	75,7	71,6	65,4
Etats –unis	18,5	27,7	48,3	48,1	36,9	25,7
Japon	0,1	2,9	0,8	4,9	6,5	11,7
Royaume-Uni	45,5	39,8	16,3	12,8	14,8	11,7
Allemagne	10,6	1,3	1,2		8,8	8,6
France	12,2	9,5	6,2	4,2	4,6	7,7
Europe hors G5	10,8	15	18,4	14,8	17,2	21,8
dont Pays bas	-	-	10,3	7,5	7,0	6,1
Suisse	-	-	3,4	3,4	3,7	4
Stock mondial	100% (14,5 \$)	100% (26,3 \$)	100% (66,1 \$)	100% (210,5 \$)	100% (618,6 \$)	100% (2378 \$)

Source: D. Tersen, « L'investissement international », op cit, p.8.

1.2. La période entre les deux guerres

L'effet de la guerre a été dévastateur sur l'économie européenne et ces avoirs en capitaux dans sa zone et aussi dans les colonies détenues en outre-mer par cette dernière. Ce recule d'une Europe puissante économiquement a donné l'occasion à une montée nouvelle d'une Amérique (Etats Unis) dominante, devenue le grand créancier et premier investisseur, au cours de cette période, les USA ont connu une hausse de leurs part en terme d'investissement avec 27.7% du stock mondial d'IDE en 1938, donc une croissance de 9.2%. Concernant les Pays européens, ils ont connu une chute du stock d'investissements directs étrangers, pour le RU, il a baissé de 45.5% en 1914 à 39.8 en 1938, respectivement pour la même période, les stocks d'IDE en France et en Allemagne ont connu une baisse de 12.2% à 9.5% et de 10.6% à 1.3%. Cela explique que la période entre les deux guerres an un effet négatif sur l'investissement mondial d'une manière globale, et particulièrement sur les pays de la zone européenne.

2. L'explosion des IDE à partir des années 80

A partir des années 80, il y a eu une explosion des investissements directs étrangers expliquée par la forte croissance économique des pays développés, les bulles spéculatives sur les valeurs technologiques et les fusions-acquisitions énormes qui ont marqué ce secteur, notamment la libéralisation du secteur des services au niveau des banques, des assurances et aussi au niveau des télécommunications.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

Les investissements étrangers ont continué de progresser et accroître au fur et à mesure avec le temps, notamment entre 1995 et 2000. Mais, les années 2001 et 2002 ont enregistré une chute tout aussi spectaculaire des flux d'IDE engendrée par la diminution des opérations de fusions-acquisitions (F&A), aussi par la privatisation des entreprises dans certains pays et la faible croissance économique due à la baisse des valeurs boursières et des bénéfices des entreprises.

3. Les évolutions récentes des IDE dans le monde

L'IDE a connu une croissance importante en trois années consécutives, d'où ses entrées ont augmenté de 30% pour s'élever jusqu'à 1 833 milliards de dollars en 2007. Malgré la crise financière qui a touché l'économie mondiale à celle des USA à la fin de 2007, les entrées d'IDE ont continué de progresser dans les trois grands groupements économiques qui sont les pays développés, les pays en voie de développement, et les pays en transition de l'Europe de Sud de la communauté des états indépendants.¹⁹

Cependant qu'en 2008, les flux d'IDE ont baissé à 1697 milliards de dollars à cause de l'éclatement de la crise économique et financière qui a touché le secteur bancaire américain. En 2009, la part des pays en voie de développement et de transition comme des pays d'accueil des flux d'IDE a reculé de 27%, soit 548 milliards de dollars. Toutefois, les flux d'IDE ont commencé à se rétablir vers la fin de l'année 2009, en effet, il y a eu une légère hausse au cours de la première moitié de 2010 pour qu'ils s'établissent à 1244 milliards de dollars. En 2012 ils ont enregistré une baisse de près de 18% avec un montant de 1020 milliards de dollars.

En 2014, les entrées mondiales d'IDE ont baissé de 16% avec un montant de 1 230 milliards de dollars, principalement à cause de la fragilité de l'économie mondiale, et de l'incertitude des investisseurs quant aux politiques publiques et des fortes tensions géopolitiques.

Contrairement au 2014, les flux d'IDE au niveau mondial ont augmenté de 38% pour atteindre 1762 milliards de dollars en 2015, soit le montant le plus élevé enregistré depuis le début de la crise économique et financière mondiale en 2008. Cette hausse mondiale s'explique

¹⁹CNUCED, (2009), « Rapport sur les investissements dans le monde : les sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », p.12.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

principalement par la forte progression des fusions acquisitions internationales qui sont chiffrées à 721 milliards de dollars contre 432 milliards de dollars en 2014²⁰

D'après la CNUCED, les flux d'investissements directs étrangers dans le monde ont reculé de 13% en 2016 pour s'établir à 1525 milliards de dollars, cette baisse est expliquée par la faiblesse et le recul de l'économie mondiale et des échanges commerciaux internationaux. A moyen terme les flux d'IDE devraient recommencer à croître à nouveau en 2017 et ils vont dépasser les 1800 milliards de dollars en 2018, sous l'effet d'une reprise attendue de l'économie mondiale.

Tableau N°02 : Les flux d'IDE par région de 2013-2016 (en milliards de dollars)

Région	2013	2014	2015	2016
Pays développés	680	522	962	872
Pays émergents	662	698	765	601
Economies en transition	85	56	35	52
Total	1427	1277	1762	1525

Source : http://www.lesechos.fr/02/02/2017/lesEchos/22375-030-ECH_les-investissements-directs-etrangers-dans-le-monde-en-recul-de-13---en-2016.htm

Le tableau N°02 montre les évolutions des flux d'investissement direct étranger dans le monde durant les quatre dernières années de 2013 jusqu'à 2016. Nous remarquerons que la plus part des pays ont connu une baisse des flux d'IDE, notamment les pays développés (PD) dans lesquels ils ont chuté de 680 milliards de dollars en 2013 jusqu'à 522 milliards de dollars en 2014 et au niveau mondial ils ont baissé de 1427 milliard de dollars à 1277 milliards de dollars, en contrepartie, ils ont enregistré une forte reprise en 2015 avec un montant de 1762 milliards de dollars avant qu'ils rebaissent encore à 1525 milliards de dollars en 2016.

²⁰CNUCED, (2016) « Rapport sur les investissements directs étrangers dans le monde », « nationalité des investisseurs : enjeux et politique », pp.1-4.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

II. Les théories explicatives des investissements directs étrangers (IDE)

Dans cette deuxième partie de la deuxième section, nous allons traiter quelques théories explicatives des investissements directs étrangers :

1. La théorie des imperfections des marchés

Un marché imparfait est celui dans lequel il existe un déséquilibre entre les entreprises qui possèdent les ressources adéquates, développées ou acquises, et celles qui en sont dépourvues²¹

Cette théorie a été développée par Hymer en 1960, dans laquelle il explique que l'investissement direct étranger dépend des avantages comparatifs de l'entreprise et de degré d'imperfection des marchés pour ces avantages. Plus le marché est imparfait, plus l'entreprise multinationale aura d'avantage de réaliser de l'IDE ou des opérations de contrôle d'entreprises locales.

Hymer était le premier à énoncer le paradoxe suivant : « comment une firme qui s'implante à l'étranger et subit de ce fait des coûts de délocalisation de sa production peut rester compétitive face aux entreprises locales, qui au contraire, produisent sur leurs propres marchés, ont une meilleure connaissance de l'environnement économique local et ont la faveur de leurs gouvernements?

La réponse est qu'une firme s'implante à l'étranger pour exploiter "des avantages spécifiques" qui peuvent être de plusieurs ordres : technologies, ressources en capitaux, économies d'échelle, différenciation des produits, ressources managériales ou tout autres facteurs qui procure un avantage à la firme étrangère par rapport à la firme locale sur un marché national donné. Ce sont ces avantages possédés par l'entreprise étrangère sur les firmes locales qui leurs permettent de les concurrencer sur leurs territoires nationaux, de s'imposer sur leurs marchés et de surmonter les coûts d'implantation à l'étranger²²

²¹Guillaume Shier et Olivier Meir, « Les entreprises multinationales », édition DUNOD, 2005, p.19.

²² Jean Louis AMELON et Jean Marie CARDEBAT, « Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise », édition de Boeck, Bruxelles, 2010, P 137.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

2. La théorie d'optimisation du cycle de vie de produit

Cette théorie développée par Vernon en 1966²³ explique les investissements directs étrangers selon le cycle de vie de produit ; selon lui, la vie d'un produit est rythmée par un cycle constitué de quatre étapes successives; émergence, croissance, maturité et déclin. A chaque étape, les firmes adoptent des stratégies d'internationalisation différentes qui correspondent aux différents stades d'internationalisation.

- l'émergence qui est l'étape de la naissance d'un nouveau produit, qui nécessite une forte intensité technologique et elle est destinée à un marché de haut revenu.
- La croissance et l'augmentation des débouchés et de la production, et la diminution des coûts grâce aux effets d'échelle, vont avoir comme effet la baisse des prix
- La maturité de l'entreprise qui perd progressivement son avantage technologique et fait face à la concurrence d'entreprises étrangères imitatrices, afin de récupérer des parts de marché et contrer la concurrence étrangère.
- Le déclin du produit qui se banalise et la production est arrêtée dans le pays de l'entreprise innovatrice où la demande s'estime satisfaite grâce à l'importation en provenance des filiales implantées à l'étranger²⁴.

3. La théorie des coûts de transaction ou d'internalisation

La théorie des coûts de transaction a permis de fournir une explication possible aux éventuelles décisions des firmes de produire à l'étranger.

Selon Williamson (1985), le marché est caractérisé par la rationalité limitée et l'opportunisme des opérateurs, l'incertitude, la complexité des situations et l'asymétrie de l'information. Un système économique véhiculé par le marché engendre de différents coûts et pour minimiser ces coûts, la firme pourra envisager l'internationalisation plutôt que s'en remettre au marché, exporter ou céder une licence de fabrication...etc. Une firme qui crée une filiale à l'étranger à travers l'IDE, internalise ses activités internationales, ce qui lui permettrait d'éviter les coûts relatifs aux échanges sur le marché extérieur et d'éviter aussi les obstacles et les risques liés aux échanges internationaux comme les droits de douane et les fluctuations de

²³ VERNON.R, « international Investment and international Trade in the Product life cycle », 1966, cite dans AMELON J.L et CARDEBAT.J.M: « Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise », édition de Boeck, Bruxelles, 2010, P.138.

²⁴ AMELON Jean Louis et CARDEBAT Jean Marie, « Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise », édition de boeck, Bruxelles, 2010, P .138.

taux de change.²⁵

4. La théorie d'éclectisme de Dunning

La théorie d'éclectisme de Dunning constitue une synthèse des théories déjà citées auparavant. Selon cette théorie, les firmes ont le choix entre trois modalités de pénétration du marché étranger: l'investissement direct étranger, la licence et l'exportation. Le choix entre ces différents modes sa fonction par la présence ou non des avantages OLI : Avantages spécifiques d'une firme (O: Ownership), avantages spécifiques des pays (L: localisation) et avantages de l'internalisation (I : internalisation)²⁶.

4.1. L'avantage spécifique d'une firme (O) : il se traduit par la possession d'un actif spécifique de la firme, c'est un produit ou une technologie que les autres firmes ne possèdent pas (brevet, marque ou secrets commerciaux). Ces avantages sont répartis en trois catégories et peuvent être reliés aux :²⁷

- **Savoirs-spécialisés :** comme les innovations, développement technologique, savoir-faire
- **Economies de taille :** les économies d'échelle, les économies de gammes, la recherche des capitaux qui permettent d'amortir les coûts unitaires de production.
- **Avantages monopolistiques :** première firme qui s'impose sur le marché ; une marque très reconnue sur le marché international.

4.2. Les avantages spécifiques de la localisation (L) : selon Dunning, la firme s'installera là où les avantages d'un pays maximisent les avantages spécifiques de la firme. Donc, la firme compare les différentes possibilités afin de déterminer l'emplacement des futurs investissements qui maximiseront le plus ses avantages spécifiques.

Le paradigme « ESP » explique les catégories d'éléments de comparaison lesquels utilise la firme pour déterminer son choix de localisation ou bien les pays dans lesquels elle doit s'implanter :

²⁵Guillaume Shier et Olivier Meir, « les entreprises multinationales », édition DUNOD, 2005, p.23.

²⁶AMELON Jean Louis et CARDEBAT Jean Marie, « Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise », édition de boeck, Bruxelles, 2010, P.141.

²⁷Guillaume Shier et Olivier Meir, « les entreprises multinationales », édition DUNOD, 2005, p.25.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

- **Environnement (E)** : sa concerne la quantité et la qualité des facteurs de production disponibles (ressources humaines et naturelles, stade de développement économique, les infrastructures de communication, le transport, les réseaux de distribution...etc.)
- **Système (S)** : il concerne les composants du système social (la liberté des entreprises, les alliances avec les autres pays, le langage, la culture...etc.)
- **Politique (P)** : c'est la différence de la politique gouvernementale d'un pays par rapport à celles des autres pays.

4.3. L'avantage d'internalisation (I) : Les avantages d'internalisation couvrent les gains et les bénéfices acquis par la firme en procédant à des opérations internationales au sein d'une même organisation plutôt que de recourir aux marchés extérieurs. En internalisant ses activités, la firme peut éviter et réduire les coûts et les conflits qui peuvent avoir lieu dans le cas où ces activités ont été menées par deux entreprises indépendantes.

Pour Dunning, le choix du mode de pénétration du marché étranger est tributaire des trois avantages OLI. L'IDE est choisi comme mode de pénétration si la firme réunit les trois avantages OLI.

Si la firme détient les deux avantages OL, l'exportation est le choix le plus favorable. Dans le cas où la firme détient seulement un avantage spécifique O, la vente de licence sera le choix le plus déterminant pour la firme.

Les choix sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°03 : Le paradigme, OLI et les modes de pénétration des marchés étrangers

Source: Dunning J.H (1988), « The Eclectic paradigm of international production: a restatement and some

	O	L	I
IDE	+	+	+
Exportation	+	+	-
Licence	+	-	-

possible extensions », journal of international business studies, vol.19, p.31.

Section 03 : L'attractivité des investissements directs étrangers

Plusieurs pays du monde ont l'intention d'attirer le maximum d'entreprises étrangères à investir sur leurs territoires dans l'objectif de réaliser une croissance et un développement de leurs économies, et pour atteindre cet objectif, certains facteurs vont être présents afin d'offrir des avantages aux investisseurs étrangers. Dans cette partie, nous allons présenter quelques approches théoriques et empiriques de l'attractivité des IDE, ensuite, nous allons déterminer les principaux facteurs d'attractivité des IDE dans le monde.

I. Les approches théoriques et empiriques du concept d'attractivité

La question de l'attractivité a suscité depuis quelques années un intérêt croissant, aussi bien dans le monde des chercheurs en économie qu'au sein de développement territorial. Mais ces deux types d'approches-théoriques et pratiques sont développés sans fortes interactions.

1. Définition de l'attractivité des IDE

L'attractivité est une notion présente dans les discours des décideurs politiques, et constitue un grand intérêt pour les études théoriques, elle est souvent pensée en terme de choix de localisation des entreprises dans le cadre de l'économie internationale. L'attractivité renvoie à la capacité d'un territoire à attirer et maintenir des investissements nationaux ou internationaux. Elle est conçue comme une notion de court ou moyen terme qui se distingue de la notion de compétitivité qui serait plutôt une notion de long terme. par exemple, favoriser l'attractivité d'un territoire en jouant sur la baisse des salaires ce qui s'oppose à la définition que l'OCDE (2006) donne de la compétitivité, à savoir la capacité à produire des biens et des services qui passent le test des marchés internationaux tout en maintenant des niveaux de revenus élevés et durables.

Pour Hatem²⁸, « il s'agit d'un terme d'utilisation relativement récent à la signification assez floue et donnant de ce fait lieu à une grande diversité d'interprétations». Coeuré et Rabaud²⁹ définissent de leur côté, l'attractivité comme « la capacité d'un pays à attirer et retenir les entreprises».

²⁸ HATEM.F « l'attractivité du territoire ; de la théorie à la pratique », Revue de l'OCDE, n° 94, 2005, pp, 269-283

²⁹ COEURE.B et REBAUD. L « attractivité de la France ; analyse, perception et mesure »Economie et statistique, n° 336, 2003, pp 97-127

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

2. Les mesures d'attractivité des IDE

Plusieurs organismes se sont lancés dans le calcul d'indicateurs spécifiquement destinés à mesurer l'attractivité des pays du monde pour l'accueil des IDE. En effet, nous avons défini l'attractivité comme étant la capacité d'un pays à attirer des investissements et à retenir ceux déjà existants, cette définition fait apparaître un problème, c'est celui de la mesure de l'attractivité. Sur quelle base peut-on dire qu'un territoire est plus attractif qu'un autre? Quels sont les indicateurs qui permettent de classer les territoires selon leur degré d'attractivité de l'investissement direct étranger ?

Il existe divers approches pour classer les territoires selon le degré d'attractivité :

2.1. Les enquêtes d'opinion

Ces enquêtes d'opinion se font auprès des investisseurs, l'objet est de classer les critères de localisation et de donner un classement relatif des différents territoires d'accueil par rapport à ces critères. Elles excluent les investissements de portefeuille, les fusions-acquisitions et rend compte de la réalité des investissements engagés par les sociétés étrangères dans les fonctions industrielles et tertiaires. L'enquête recense le nombre d'emplois créés, le taux de croissance des IDE reçus, la part de chaque secteur (service, industrie) des IDE entrants, l'origine des IDE reçus et les secteurs attirants les IDE³⁰.

2.2. Les approches économiques

Ces approches économiques prennent comme variable à expliquer les IDE et comme variables explicatives les différents critères ou facteurs de localisation des entreprises, qui sont en générale des indicateurs macroéconomiques ou des indicateurs associés utilisés comme des variables explicatives issues du modèle théorique. Notons que l'intérêt de ces approches économiques est d'arriver à dégager les principales variables jugées significatives de l'attraction des IDE, ce qui permet d'expliquer l'attractivité comparée des différents territoires³¹.

³⁰ Hatem, F, « l'attractivité du territoire a la pratique », Revue de l'OCDE n° 94 2005, op.cit., p 272

³¹ Idem

3. Les Niveaux d'attractivité des investissements directs étrangers

Hatem³² a identifié cinq grandes catégories d'approches pour appréhender le concept d'attractivité, qui sont ;

3.1. L'approche « Macro »

Cette approche vise à identifier les déterminants globaux expliquant le degré d'attractivité du territoire considéré pour les investissements internationaux, c'est-à-dire sa capacité à attirer une part de ces investissements est plus importante que les autres territoires.

Sur le plan théorique, cette approche peut être considérée comme une descendante de la théorie du commerce international dans une vision où l'hypothèse de la fixité du capital productif est levée. Il s'agit d'expliquer, non seulement les conditions de spécialisation des territoires dans certaines productions à dotations données en facteurs fixes, mais plus en amont, les déterminants de la localisation d'un facteur de production mobile qu'est le capital.

3.2. L'approche « Méso »

Pour cette approche, l'objectif est de comprendre pourquoi une catégorie spécifique d'activités sera un avantage à attirer par un territoire particulier. Le fondement théorique de cette approche remonte jusqu'aux travaux d'Alfred Marchal sur la notion d'atmosphère industrielle³³. Initialement, ce courant d'analyse est basé sur l'analyse des dynamiques locales permettant l'émergence endogène d'un pôle de production et de compétitivité. Ce cadre peut cependant être élargi de manière relativement facile à la prise en compte des comportements de localisation du capital productif.

3.3. L'approche « micro »

Dans cette approche, il agit de déterminer le meilleur site de localisation possible pour un projet particulier. Pour parvenir à évaluer celui-ci, il convient de reconstituer de la manière la plus fine les conditions concrètes de fonctionnement du projet. Aux approches issues de la théorie économique (économie spatiale ou économie internationale) se substituent alors des techniques inspirées de l'analyse financière, avec l'utilisation de business-plans plus ou moins

³² Hatem, F, « l'investissement international et les politiques d'attractivité », Economie, Paris 2004 pp 271-276

³³ Lagnelo 1998, « l'attractivité des territoires » thèse soutenue à l'université de Paris X Nanterre.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

détaillé, couplé éventuellement avec des scénarios permettant de prendre en compte les incertitudes liées aux différents facteurs susceptibles d'influer sur le niveau des coûts et des recettes.

3.4. L'approche en termes de l'image

Elle vise à créer un effet d'image dans l'esprit du décideur lors de la prise de décision d'une implantation spatiale et la création d'entreprise, pouvant accroître l'attractivité d'un territoire, un peu comme l'existence d'une image de marque peut stimuler la vente d'un produit. C'est une approche qu'est directement et fortement liée à la précédente, car les effets d'image se créent uniquement dans une réalité industrielle et technologique.

3.5. Processus de décision

Cette approche a fait l'objet d'une littérature abondante que l'on peut regrouper dans les catégories suivantes ³⁴;

- Travaux académiques à caractère théorique mettant en évidence l'impact de l'incertitude, des imperfections dans l'information et des jeux de négociation entre groupes d'intérêts sur les processus de décision des créateurs des entreprises.
- Travaux académiques à caractère empirique menés par plusieurs chercheurs, entre autres, Jayet(1993) et Kogut (1983) qui retracent les séquences du processus de décision de la localisation des entreprises multinationales.

II. Les déterminants d'attractivité des investissements directs étrangers

Ils existent aujourd'hui plusieurs déterminants pouvant influencer l'attraction des investissements directs étrangers dans le pays d'accueil que nous pouvons classer sous un ordre institutionnel, ordre économique, et ordre géographique ;

1. Les déterminants d'ordre institutionnel

Les firmes étrangères ne sont pas influencées uniquement par les dotations en facteurs, mais aussi par la composante institutionnelle qui explique en partie leur choix d'implantation et justifie les différences des flux des IDE entre les différents pays.

³⁴ Idem p 275.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

On distingue plusieurs déterminants d'attractivité des IDE d'ordre institutionnel qui sont les suivants ;

1.1. Les incitations fiscales

Le principal objectif des incitations fiscales est de réduire le taux de pression fiscale globale sur l'investisseur étranger, elles peuvent prendre des formes très variées comme la réduction ou l'exonération de l'imposition sur les bénéfices, sur le chiffre d'affaire, sur la valeur ajoutée, la réduction ou l'exonération des taxes à l'importation et à l'exportation, une accélération de l'amortissement du capital, une réduction des cotisations sociales assises sur le travail...etc.

La nature des incitations fiscales joue également un rôle considérable dans l'attractivité des IDE. En effet, une jeune entreprise réagit mieux aux exonérations des taxes sur l'équipement ou le matériel nécessaire à son fonctionnement pour baisser leurs frais initiaux, tandis qu'une entreprise en expansion préfère des exonérations des taxes sur le profit³⁵.

1.2. L'environnement juridique

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et à la possibilité de recourir à l'arbitrage international pour le règlement des différends, ainsi la fiabilité des appareils juridiques et réglementaires avec l'existence de tribunaux compétents, indépendants, impartiaux et intègres, est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur.

La transparence et l'efficacité du système légal, réglementaire et judiciaire correspond à un aspect important de l'appréciation du climat des investissements et de la préférence des investisseurs pour la stabilité, la transparence et l'absence de discriminations. Cet environnement peut avoir un effet positif ou négatif sur l'attraction des IDE dans le pays du monde, dans le cas où elle existe une stabilité juridique sans faille, ça influence positivement sur l'attractivité des capitaux étrangers.

1.3. Le climat des affaires

L'indicateur synthétique du climat des affaires résume la tonalité des enquêtes de conjoncture, plus il est haut, plus les industriels considèrent favorablement la conjoncture. Il est

³⁵ MICHALET.C A, «La séduction des nations ou comment attirer les investissements », op.cit, p.80.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

composé également de plusieurs paramètres, qui sont ;

- **La bureaucratie**

Les frais administratifs et les procédures nécessaires pour l'implantation des investisseurs étrangers diffèrent d'un pays à un autre, cependant que les barrières qui freinent l'attractivité sont celles d'accès aux terrains.

Un niveau élevé des frais administratifs est en étroite relation avec les salaires du secteur public, la qualité des institutions et le degré d'ouverture dans le pays d'accueil. Toutefois, ces frais ont une influence pratiquement décisive sur le choix d'implantation des IDE.

- **La transparence**

L'OMC³⁶ dans son rapport en 2003, identifie la transparence comme un des fondements d'un environnement économique stable et prévisible permettant la circulation des capitaux productifs. L'engagement en faveur des politiques améliorant la transparence fournit un signal positif aux investisseurs quant à un environnement commercial propice à l'investissement. La transparence fournit aux acteurs économiques des renseignements sur les lois et les règlements régissant le fonctionnement de l'économie ainsi que sur les procédures servant à les administrer.

- **La corruption**

La détérioration permet aux entreprises résidentes de décomposer les pouvoirs publics à prendre des décisions en leurs faveurs afin de profiter de la structure légale et réglementaire de l'économie. La corruption peut être les pots-de-vin versés aux juges pour influencer les décisions rendues par les tribunaux, ou ceux versés aux parlementaires pour acheter en quelques sortes leur vote sur des lois importantes qui arrangent les activités de ces entreprises ou encore aux autorités gouvernementales pour qu'elles promulguent des règlements ou les décrets qui leurs seront favorables.

³⁶ OMC, « transparence », Groupe de travail des liens entre le commerce et l'investissement, communication du Canada, n°03 -1923, avril 2003, pp 2-4

2. Les déterminants d'ordre économique

Les déterminants d'ordre économique sont ceux qui touchent directement à l'économie, ce sont les plus importants pour attirer l'investissement direct étranger et pour l'implantation des firmes multinationales, ils se manifestent de façon considérable dès qu'un cadre propice aux IDE est en place. De ce fait, on peut distinguer trois types de déterminants d'ordre économique:

2.1. Les déterminants portants sur le climat d'investissement

Il est impérieux pour un pays de remplir un certain nombre de conditions pour pouvoir offrir un avantage de compétitivité aux FMN, l'investisseur doit évaluer le climat d'investissement sur la base du niveau de stabilité des variables macroéconomiques suivantes :

- **Le taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs qui existe dans la population active d'un pays donné. Un faible taux de chômage peut renseigner l'investisseur étranger, d'une part, il annonce une tension sur le marché du travail qu'est de nature à provoquer rapidement la hausse des salaires, d'une autre part, il informe sur un état encore peu avancé des restructurations industrielles, un sureffectif d'employés dans les entreprises locales rachetées dans les pays d'accueil par les investisseurs étrangers.

Quant à un taux de chômage élevé, il renseigne sur la stagnation des activités au niveau de ce pays et sur des niveaux peu élevés des salaires. La disponibilité d'un nombre important de travailleurs qui sont prêt à travailler constitue un indicateur qui agit positivement sur l'investissement direct étranger.

- **Taux d'inflation**

Cet indicateur peut renseigner sur la politique monétaire du pays, en effet, l'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie nationale d'un pays et qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix³⁷. Un taux d'inflation élevé, conduirait à des restrictions de crédit et donc à une politique monétaire anti-inflationniste qui rendent ainsi l'obtention de capitaux localement plus difficile.

³⁷ www.insee.fr

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

Un taux d'inflation faible et stable rend facile l'estimation du prix d'un contrat à long terme, cela montre une certaine implication du pouvoir public à maintenir une stabilité dans leur monnaie. C'est un indicateur qui peut plus ou moins être favorable à l'implantation des investisseurs étrangers.

- **Taux de croissance**

La croissance d'une économie peut constituer un élément important pour les investisseurs étrangers, de ce fait, il constitue un facteur déterminant de l'attractivité des IDE. En effet, l'investisseur s'intéresse d'avantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent.

Le taux de croissance est l'évolution d'une structure ou d'un pays d'une année à une autre, il permet de voir la progression selon un indicateur choisi, il est calculé par rapport à l'évolution du PIB d'un pays.³⁸ Ainsi, un taux de croissance faible ou en déclin indique le manque de dynamisme de la demande et de la taille du marché du pays hôte. Par contre, un développement rapide de l'économie des pays hôtes représente une opportunité d'expansion supplémentaire pour l'investisseur.

- **Le taux de change**

L'impact du taux de change sur les décisions d'investissement est analysé sur la base de deux paramètres, le niveau et la variabilité du taux de change.

A cet effet, Froot et Stein³⁰ en 1991 dans leurs études sur l'augmentation des acquisitions des firmes étrangères dans le capital des firmes américaines pendant la dépréciation du dollar après 1985 ont conclu qu'un dollar fort est associé à une faible entrée des investissements directs étrangers aux USA. Selon eux, une dépréciation du dollar augmentera la richesse des firmes étrangères, ce qui va provoquer l'augmentation de leurs capacités d'investir aux Etats-Unis dans un contexte de marché financier imparfait.

- **L'investissement national**

Les investisseurs étrangers interprètent une augmentation de l'investissement national comme un signal de l'existence d'opportunités intéressantes dans le pays d'accueil.

³⁸ www.journaldunet.com

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

Il en découle que les pays devraient stimuler les investissements nationaux dans une logique de développement afin que les flux entrants trouvent leur place dans le tissu productif national, d'où la nécessité de l'existence d'entreprises locales performantes qui ouvrent des opportunités d'investissement direct par le canal des acquisitions. En effet, le rachat d'une entreprise existante et performante donne à l'investisseur une part du marché, une capacité de production, un savoir-faire technologique, un personnel expérimenté, un réseau de distribution et même un carnet de clients ayant des contacts avec cette entreprise.

2.2. Les déterminants en termes de demande (facteurs liés au marché)

La taille et l'importance du marché d'accueil et ses perspectives de croissance constituent des éléments déterminants de la rentabilité des investissements et motivent donc fortement les multinationales.

En effet, la recherche des marchés constitue un important déterminant des IDE du fait que les FMN se délocalisent le plus souvent vers des pays qui offrent une forte demande. Par exemple, la taille du marché, le revenu par habitant qui sont des paramètres importants pour la Demande, car un revenu par habitant élevé contribue à une forte demande. Selon Mayer¹ « les pays désirent accueillir des IDE, doivent s'efforcer d'augmenter les niveaux de revenu moyen et à pratiquer des politiques de restructuration visant à améliorer la demande. De même, la croissance des marchés, l'accès aux marchés régionaux et mondiaux, les Préférences des consommateurs locaux et mondiaux, les préférences des marchés constituent également d'autres déterminants importants entrant dans les incitations des investisseurs à la recherche des marchés potentiels ».

2.3. Les déterminants en termes de l'offre

Ce sont l'ensemble des déterminants ayant traits aux ressources disponibles dans les pays d'accueil, ils sont principalement des facteurs liés directement à la production.

- **Le Coût et la qualité de la main d'œuvre**

Le coût de la main-d'œuvre est un déterminant important des IDE dans la mesure où beaucoup d'entreprises se délocalisent pour tirer profit de la disponibilité des facteurs de production, notamment du coût faible du facteur de capital humain qui constitue donc un facteur clef d'attraction des IDE.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

Cependant, les entreprises ne tiennent pas seulement compte du coût des facteurs de production mais également de leur qualité. En effet, les multinationales recherchent beaucoup plus de la main d'œuvre de très bonne qualité dans la mesure où ces entreprises s'intéressent davantage à la production de biens intensifs en capital et en technologie, ainsi, une main-d'œuvre à coût bas et de bonne qualité permet d'accroître à la fois la productivité et le rendement des firmes étrangères.

- **Les infrastructures et l'aménagement du territoire**

Les dotations aux infrastructures du pays d'accueil et les services qui les accompagnent sont essentiellement recherchées par la firme pour son implantation. Autrement dit, une bonne infrastructure développée et bien évaluée est très importante pour maintenir la croissance économique d'un pays, car dans telles conditions, le coût d'exploitation est faible, ce qui va augmenter le rendement de l'investissement et donc favorises les IDE. Cependant que lorsque l'infrastructure de base est développée, le coût de l'investissement et celui d'exploitation sont faibles, ça doit engendrer une augmentation du rendement de l'investissement et stimuler les investissements directs étrangers.

- **Le système de communication**

Il est exclu qu'un pays puisse attirer des investissements étrangers dans le cas où il ne dispose pas d'un réseau de communications efficace et un bon marché avec le reste du monde et qui permet à chaque unité et à chaque filiale d'être reliée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la maison-mère et aux autres filiales du groupe³⁹.

3. Les déterminants d'ordre géographique

Il existe plusieurs déterminants d'investissement direct étranger d'ordre géographique, dans ce cas, nous mettrons accent sur deux entre eux qui sont les suivants :

3.1. L'accès aux ressources naturelles

Les firmes sont naturellement sensibles aux caractéristiques exogènes des territoires. Chaque pays et chaque région dispose des dotations naturelles influençant la productivité

³⁹ MICHALET. C A, «La séduction des nations ou comment attirer les investissements », op.cit, pp.78-79.

Chapitre I : Les investissements directs étrangers dans le monde

et le profit des entreprises. Les ressources naturelles constituent une source d'investissement pour les entreprises étrangères et un facteur très important de l'attractivité des IDE pour les pays d'accueil.

3.2. La stabilité politique et sociale

Cette dernière constitue le plus souvent un des déterminants visés par les investisseurs, ces derniers recherchent avant tout un environnement politique et social stable. Si la probabilité d'une suite de coups d'Etat est élevée, même si la rentabilité du projet est attrayante, il est probable que le pays ne s'intéressera pas les investisseurs étrangers. Mais dans le cas où les perspectives à long terme sont très attractives, ils adopteront alors une attitude de « Wait and See » consistant à réduire leurs implantations au minimum afin de maintenir une présence qui leur permettra d'observer de plus près l'évolution de la situation du pays.

Conclusion

L'investissement direct étranger est considéré aujourd'hui comme l'un des facteurs les plus importants de développement économique, il constitue également un moyen pour acquérir de la technologie et le savoir-faire, et pour moderniser l'industrie dans le pays d'accueil.

Pour les pays en développement, l'IDE constitue la solution la plus privilégiée pour régler leurs problèmes de développement et de dettes, cela explique l'existence d'une concurrence accrue entre ces pays afin d'attirer l'investissement étranger.

L'entrée des investissements directs étrangers soit dans les pays développés, soit dans les pays en développement suscite un intérêt, de fait de leurs rôles importants dans la modernisation des économies et les offres en ressources financières stables. A cet effet, les pays optent à des politiques d'attractivité dans le but d'influencer les choix d'implantation des firmes étrangères.

Pour qu'un pays soit attractif, il doit rassembler un certain nombre de critères et mener des politiques d'ordre économique, institutionnel et géographique restrictives qui permettent aux firmes étrangères un climat favorable à l'investissement.



***Chapitre II : Les investissements directs
étrangers en Algérie***

Chapitre 02 : Les investissements directs étrangers en Algérie

Introduction au chapitre

L'Algérie, l'un des pays promouvant des ID a mis en œuvre juste après l'indépendance une stratégie de développement basée essentiellement sur l'industrie, son principal objectif est d'attirer le capital étranger et l'intégrer au développement économique et social du pays tout en présentant des opportunités intéressantes pour les investisseurs étrangers.

Les flux d'IDE ont commencé de progresser au début des années 2000, où ils ont enregistré une évolution remarquable grâce aux mesures de facilitations prises par les autorités locales dans le but d'attirer les capitaux étrangers à investir sur le territoire nationale.

L'attractivité des IDE est l'un des objectifs principaux que l'état algérien a pris en considération afin de relancer son économie, pour cela, elle a instauré certains règlements d'investissement qui favorisent l'attraction des firmes étrangères.

L'Algérie dispose de plusieurs facteurs qui sont indispensables dans la politique d'investissement des firmes étrangères, ce sont des éléments reliés beaucoup plus à son marché, à ses infrastructures, à son cadre institutionnels...etc.

Section 01 : Les tendances des investissements directs étrangers en Algérie et leur effet sur l'économie nationale.

L'Algérie reste parmi les pays les plus attractifs des investissements directs étrangers, de fait qu'elle dispose de plusieurs avantages comparatifs, tels que les ressources naturelles, sa position géographique, la disponibilité de la main d'œuvre et la densité de son tissu industriel. Dans le début des années 90, l'Algérie a suivi une politique de réformes structurelles, ce qui a permis de libéraliser l'économie nationale, ainsi une ouverture aux IDE qui constitue l'un des axes les plus importants de la politique économique suivie par l'Algérie. Contrairement aux années 90, ces dernières années ont connu une évolution importante des flux d'investissement direct étranger en Algérie.

Dans cette partie, nous procéderons à l'analyse des tendances des IDE par l'analyse tout d'abord de l'évolution de leurs flux, et après la répartition de ces investissements sur le plan sectoriel et régional.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

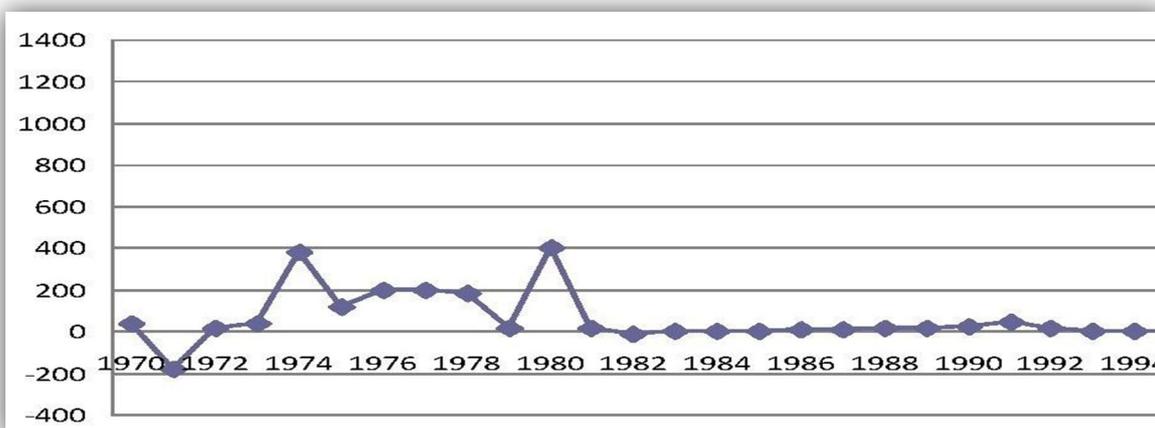
I. L'évolution des flux d'IDE en Algérie

Les investissements directs étrangers en Algérie ont connu une évolution temporelle notamment avec les changements et les bouleversements qu'a connu le pays après l'indépendance. Ainsi, cette évolution est divisée en deux parties, la première est celle qui précède les réformes structurelles de 1970 jusqu'à 1994, tandis que la seconde, est celle qui suit les réformes, c'est-à-dire à partir de 1995 jusqu'à nos jours.

1. Bref aperçu sur l'évolution des investissements directs étrangers en Algérie avant les réformes structurelles (1970-1994)

L'Algérie a commencé de réaliser des investissements directs étrangers au début des années 70 par la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel qui permet d'attirer les firmes étrangères à s'implanter sur son territoire ; La première décennie de 1970 jusqu'à 1980 a connu une croissance importante des flux d'IDE, où ils ont enregistré un montant de 400 millions de dollars en 1980, contrairement à cette période, les flux d'IDE ont connu une quasi-absence dans la période de 1980 à 1994, cette dégradation peut être expliquée par la politique d'investissement mis en place par les autorités qui ont interdit toute intervention étrangère sans l'autorisation de l'Etat.

Figure n°1 Les flux d'IDE entrants en Algérie de 1970 jusqu'à 2002 (en millions de dollar)



Source : CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2004, p.6.

La figure n° 01 montre que c'est à partir de l'année 1971 que l'Algérie commence à attirer d'importants flux d'IDE, dans cette période, le secteur des hydrocarbures constitue le facteur le plus attirant des investissements directs étrangers d'où 100% de ces investissements sont concentrés sur ce secteur.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

Les flux d'IDE en Algérie ont connu une stagnation qui a duré plus d'une dizaine d'années, de 1981 jusqu'à 1994. Cette situation arrive en même temps avec la dégradation de cadre macroéconomique du pays, dans la décennie 80, l'Etat algérien a pris des mesures pour toutes interventions étrangères, en outre, elle a remis en cause le plan de valorisation des hydrocarbures (VALYD)⁴⁰ qui prévoyait un programme ambitieux d'investissement, ce qui a provoqué un quasi-arrêt des investissements étrangers jusqu'à la fin de 1994.

2. L'évolution des IDE après les réformes structurelles (1995-2015)

Dans cette période, il y avait une reprise des flux d'IDE engendrée principalement par la dégradation de la situation économique du pays surtout avec la chute des prix du pétrole.

C'est à partir de 1998 que l'Algérie commence à enregistrer une accélération des flux d'IDE cependant qu'à partir de l'année 2001, les flux d'IDE sont stabilisés au-dessous de 1 milliards de dollar, alors qu'ils étaient inférieurs à 500 millions de dollars dans la période avant l'année 2001 (voir le tableau n°04). Cette évolution explique que le marché algérien commence à attirer les firmes étrangères pour investir ici en Algérie.

Tableau N°04: les flux d'IDE en Algérie pour la période 1997-2007

Année	Flux d'IDE en millions de \$
1997	260
1998	501
1999	507
2000	438
2001	1196
2002	1065
2003	634
2004	882
2005	1081
2006	1795
2007	1662

Source : ANIMA, « Investissement Direct Etranger vers MEDA en 2007, la bascule », Anima Investment Network, Etude n°1, Mai 2008, p.12.

En 2001 et 2002, l'Algérie était classée respectivement quatrième et troisième pays hôte des IDE en Afrique et premier pays du Maghreb en 2002, où elle a réalisé une augmentation

⁴⁰ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2004, p.7.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

remarquable des flux d'IDE, cependant que ces flux ont passé de 438 millions de dollars en 2000 à 1196 millions de dollars en 2001 et 1065 dans l'année qui suit. Cette performance remarquable est due essentiellement à la réalisation de certains investissements stratégiques comme les hydrocarbures et la sidérurgie⁴¹

L'expansion des investissements directs étrangers est soutenue depuis 2004, où l'Algérie enregistre la première place au Maghreb en avec 882 millions de dollars, contre 853 millions de dollars pour le Maroc et 639 millions de dollar pour la Tunisie (voir le tableau n°05)

Tableau N° 05 : les flux entrants des investissements directs étrangers aux pays du Maghreb (en millions de dollars, de 2000-2007)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Algérie	438	1196	1065	634	882	1081	1795	1662
Libye	141	-133	145	143	357	1038	1734	4689
Maroc	471	2875	534	2429	853	2946	2898	2803
Tunisie	779	486	821	584	639	782	3312	1616

Source : ANIMA, « Investissement Direct Etranger vers MEDA en 2007, la bascule », Anima investment Network, étude n°01, Mai 2008, p.11.

En 2006, l'Algérie arrive à enregistrer un montant des flux entrants d'IDE de 1795 millions de dollars, ce qui constitue presque le triple des flux entrants d'IDE pour l'année 2003. Cette augmentation de 2006 indique ainsi l'attractivité du marché algérien pour les investisseurs étrangers.

Les flux IDE en Algérie ont continué à progresser, en 2009 ils ont atteint 2754 millions de dollars avant qu'ils enregistrent en 2012 une augmentation avec un montant de 3052 millions de dollars, ils ont baissé aussi dans les deux années suivantes à 2661 millions de dollars en 2013 et à 1488 millions de dollars en 2014. Cette dernière diminution s'explique par les changements de la réglementation des investissements directs étrangers en Algérie, aussi, les cours des

⁴¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2004, pp.19-20.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

hydrocarbures ont commencée de chuter au début de 2013, ce qu'a influencé sur cette diminution des flux d'IDE en Algérie.

En 2015, les IDE en Algérie ont enregistré un désinvestissement pour la première fois depuis 32 ans, s'établissant à (-587) millions de dollars. Cette diminution des flux d'IDE s'explique par la prise de participation majoritaire de l'Etat algérien des actions de Djeezy détenues par VimpelCom en janvier 2015 pour un montant de 2.6 milliards de dollars. Sans cette opération exceptionnelle, l'Algérie peut avoir une légère hausse des flux entrants d'IDE par rapport aux deux années précédentes. (Voir le tableau n°06)

Tableau N°06 : L'évolution des flux d'IDE à destination des pays d'Afrique du nord (en millions de dollars, de 2009-2015)

Année \ Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Algérie	2746	2300	2580	3052	2661	1488	(-587)
Egypte	6712	6386	(-483)	6031	4192	4783	6885
Libye	3310	1909	-	1425	702	50	726
Maroc	1952	1574	2568	2728	3298	3582	3162
Tunisie	1688	1513	1148	1603	1117	1060	1002
Afrique du Nord	16408	13682	5813	14839	11970	10963	11188

Source : Direction générale, trésor, « les investissements directs étrangers en Algérie en 2015 », p.1

II. La répartition régionale et sectorielle des IDE en Algérie

1. Les Investissements Directs Etrangers par région

L'Algérie reçoit des investissements directs étrangers dans plusieurs pays du monde, beaucoup plus dans les pays européens et asiatiques, qui constituent la grande majorité des pays qui sont implantés sur le territoire national.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

Dans le tableau suivant, nous allons présenter les projets d'investissements déclarés pour la période entre 2002 et 2010, tout en présentant leurs pays d'origine, le nombre de projets et le montant total des projets pour chaque région.

Tableau n°07 : Répartition des projets d'investissements déclarés par région (2002-2010)

Région	Nombre de projets	Montant en Millions de DA
Europe	264	305 008
UE	220	266 602
Asie	37	213 233
Amérique	12	59 559
Pays arabes	208	802 097
Afrique	1	4 510
Australie	1	247
Multinationale	5	6 366
Total	528	1 693 748

Source : ANDI. <http://www.andi.dz/index.php/fr/bilan-des-investissements>

D'après l'analyse du tableau, il est clair que l'Europe vient en première place du nombre de projets avec 264 projets, en particulier l'Union européenne détient 220 projets du total des projets de l'Europe ; en deuxième lieu il y avait les pays arabes avec 208 projets.

En terme des montants investis, les pays arabes viennent en premier lieux avec 802 097 millions de DA, et en deuxième lieu l'Europe avec 305 008 millions de DA, dont l'UE investi 266,602 millions de DA, et en troisième lieu l'Asie avec un montant de 213,233 millions de DA.

2. Les investissements directs étrangers par secteur d'activité

Dans son étude sur la politique d'investissement en Algérie, la CNUCED a distingué deux types de secteurs en raison de leur potentiel et de la place qu'ils occupent dans l'économie, à savoir, d'une part le secteur des hydrocarbures et des énergies et d'une autre part, le secteur des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TNTIC).

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

2.1. Le secteur des hydrocarbures et des énergies

Le secteur des hydrocarbures occupe une place très importante dans développement de l'économie nationale, il constitue 95% du total des exportations de l'Algérie et entre 26% et 30% de son PIB⁴². Il joue un rôle primordial dans l'attraction des entreprises étrangères pour investir en Algérie.

En plus des hydrocarbures, il y avait les énergies auxquelles l'Algérie est intéressée, pour cela, elle a mis en place certains mesures réglementaires des investissements à la fin des années 90 pour permettre une libéralisation du secteur de l'électricité et attirer les entreprises étrangères à investir dans ce secteur qui constitue une source d'investissement.

2.2. Le secteur des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TNTIC):

L'Algérie dans sa politique d'investissement a essayé de libéraliser le secteur des télécommunications par l'ouverture de la concurrence de ce secteur au capital privé, l'objectif de cette libéralisation est d'attirer les entreprises étrangères à prendre une part dans le marché national des télécommunications et créer un environnement plus actif et plus dynamique dans ce secteur.

Tableau N°08: Répartition des projets d'investissement déclarés étrangers par secteur d'activité regroupés pour la période 2002-2008

Secteur d'activité	Nombre de projets	%	Montant en millions de DA	%
Agriculture	9	1,53%	2 017	0,27%
BTPH	81	13,78%	43 442	5,81%
Industrie	333	56,63%	403 090	53,92%
Santé	4	0,68%	5 982	0,80%
Transport	29	4,93%	10 992	1,47%
Tourisme	13	2,21%	26 091	3,49%
Services	116	19,73%	93 393	12,49%
Télécommunications	4	0,68%	5 982	0,80%
Commerce	3	0,51%	162 586	21,75%
Total	690	100%	1645187	100%

Source: B.Chebira, « IDE et développement en Algérie », revue européenne du droit social n° 01, 2010, pp. 12-

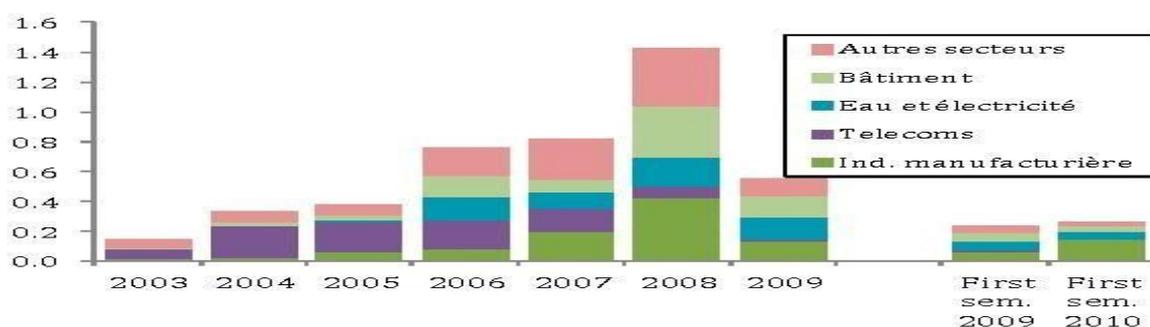
13.

⁴²CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op.cit., p.14.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

D'après l'analyse du tableau, nous constatons que la plus part des investissements étrangers, pour la période 2002-2008, sont concentrés beaucoup plus sur le secteur industriel avec 56,63% du nombre de projets et 53,92% des montants d'investissements, suivi de loin par les services avec 19,73% de nombre de projets et 12,49% des montants d'investissements, et les BTPH avec 13,78% de nombre de projets et 5,81% des montants d'investissements. Concernant le secteur de commerce, il n'a intéressé que trois projets d'investissements, dont il représente 21,75% du total des montants d'investissements.

Figure N°02 : les entrées des IDE par secteur, avec l'exclusion du secteur d'hydrocarbures et le secteur financier pour la période 2003-2009 (en milliards de dollars)



Source : FMI, « Algérie: consultation de 2010 au titre de l'article n°5 », rapport n° 11/39, mars 2011, p.17

En 2009, les IDE hors des hydrocarbures et de secteur financier ont chuté d'environ 60%, cette diminution est attribué non seulement par la conjoncture économique du monde à cette période due à la crise financière, mais aussi aux nouvelles mesures élaborées par le gouvernement algérien, de ce fait, l'Etat algérien a imposé aux investisseurs étrangers un plafond de 49% de participation dans tout nouvel investissement, ce qui constitue un obstacle pour les firmes étrangères qui souhaitent investir en Algérie.

Section 02 : Le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie

L'évolution de la réglementation et de la promotion des IDE en Algérie a connu plusieurs étapes et réformes.

1. L'évolution de la réglementation des investissements en Algérie

L'investissement direct étranger en Algérie a fait l'objet de plusieurs textes juridiques qui, par rapport à la conjoncture économique et politique, seront favorables à l'investisseur non

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

résident. Nous présentons à cet effet les textes réglementaires mise en place par les autorités algériennes depuis 1993 jusqu'à nos jours.

1.1. Le code no 93-12 du 05/10/1993

L'année 1993 a été décisive pour le choix du passage à une économie fondée sur l'initiative privé, privilégiant les mécanismes du marché pour la répartition des ressources nationales et l'ouverture de l'économie algérienne à l'économie mondiale. L'objectif de l'introduction de cette loi est d'attirer les capitaux étrangers et les offrir les meilleures conditions d'investissement⁴³.

Cette loi repose également sur la liberté d'investir pour les sociétés résidentes et les non-résidentes, en effet, l'état algérien a désigné le guichet unique de l'APSI, comme une autorité unique dans le but de soutenir les investissements qui ont été déclarés comme procédure simplifiée et une affirmation des garanties de transfert de capital investi.

1.2. L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001

L'ordonnance du 20/08/2001 a élargi le concept d'investissement, en étendant son champ d'application et en renforçant les avantages et les garanties pour les investisseurs, avec la simplification des formalités administratives liées à l'investissement⁴⁴.

L'ordonnance de 2001 a permet d'élargir le champ d'intervention de l'investissement privé national et étranger à certains secteurs qui étaient exclusivement réservés à l'État et aussi d'organiser le cadre juridique des privatisations. Dans cette ordonnance la liberté d'investir est toujours garantie, mais limitée aux activités non réglementées (hydrocarbures, création d'institutions financières ou compagnies d'assurance). Elle a aussi développé le champ des investissements aux activités de production, de biens et services, ainsi qu'aux investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession ou de service et à l'exception du secteur des hydrocarbures, où l'investissement étranger est limité à des accords d'association avec l'entreprise publique SONATRACH.

Il en résulte que toutes les formes d'investissement sont ainsi autorisées (directes, nouvelles formes, nouvelle création, extension d'un ancien investissement, rénovation et restructuration).

⁴³ Décret législatif n° 93-12 du 19 correspondant aux 5/10/93 relatif à la promotion de l'investissement, p.3, 4.

⁴⁴ L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001 relatif au développement de l'investissement p12.14.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

Cette loi garantit aussi le traitement national et prévoit le principe de la déclaration préalable pour l'établissement de l'investissement.

1.3. L'ordonnance n°06-08 du 15/07/2006

Cette ordonnance est relative au développement des investissements, l'objectif est de renforcer les avantages et les garanties accordées aux investisseurs et libéraliser les mouvements des capitaux avec l'étranger à travers la simplification des formalités administratives liées à l'investissement. Ainsi, à travers cette ordonnance les pouvoirs publics ont décidé de créer plusieurs organismes à savoir : l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) créée par l'article 21, Conseil national de l'investissement créée par l'article 18 et le guichet unique créée par l'article 23 et par l'article 28 la création de fond d'appuis à l'investissement.

L'ordonnance n° 06-08 du 15/07/2006 est un prolongement de l'ordonnance de 2001, elle vise à la réduction des délais et les procédures d'étude de dossier d'investissement qui sont à la charge de l'ANDI, cependant que le délai maximum de cette procédure est de 72 heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de la réalisation et de 10 jours pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation⁴⁵.

1.4. L'ordonnance n° 09-10 du 22/07/2009

Cette loi est publiée dans le journal officiel du 26/07/2009, elle indique l'ensemble des mesures relatives aux investissements directs étrangers qui sont réalisés dans les activités économiques de production de biens et services et qui ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente au moins 50% du capital social.

Tout projet d'investissement direct étranger ou investissement en partenariat avec des capitaux étranger doit être soumis à l'examen préalable du conseil national de l'investissement et qui sont tenus à présenter une balance excédentaire en devises au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie du projet⁴⁶.

⁴⁵ Ordonnance n° 06-08 du 15/07/2006 relative à l'investissement : journal officiel n° 47, p, 15.

⁴⁶ L'ordonnance n°09/01 du 22/07/2009 relative à l'investissement ; journal officiel n° 44 ; p.12.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

La règle de 51/49% qui exige un actionnariat national d'au moins de 51% du capital social pour tous les investissements étrangers, cependant que les investisseurs étrangers la considèrent comme un obstacle de leurs projets d'investissement.

1.5. Les nouvelles mesures incluses dans la loi de finance 2014

Les principales actions découlant dans la loi de finance 2014 pour assouplir les conditions d'investissement étranger en Algérie s'articulent sur la suppression de la condition de soumission des projets d'investissement directes étrangers ou d'investissement en partenariat avec des capitaux étrangers, à l'examen préalable du conseil national de l'investissement (CNI) qui est toutefois un examen obligatoire pour les investisseurs et concernant l'obtention des avantages fiscaux et parafiscaux avec la généralisation de la règle 51/49% relative à l'investissement étranger au commerce extérieur. Le gouvernement explique que cette généralisation vise officiellement à limiter, d'une part, les transferts de dividendes en monnaie étrangère au profit d'actionnaires ou des associés étrangers majoritaires et, d'autre part, à empêcher les investisseurs étrangères de prendre le contrôle d'entreprises de droit algérien.

L'encouragement de l'investissement productif et le transfert du savoir-faire pour attirer de nouveaux investisseurs et promouvoir les partenariats entre les étrangers et les entreprises locales est devenu l'un des objectifs de l'état algérien qui veut accorder des avantages fiscaux et parafiscaux aux investisseurs étrangers en partenariat.

1.6. Le nouveau code de l'investissement (loi n°16-09 du 3 août 2016)

Le nouveau code de l'investissement consacré par la loi n°16-09 du 3 août 2016 procède à la modification du dispositif régissant l'investissement, son principal objectif est de relancer l'investissement et améliorer l'environnement interne et externe de l'entreprise. La nouvelle loi est articulée autour de certaines mesures spécifiques aux investissements étrangers qui sont caractérisées par Les acquisitions d'actifs dans le cadre de la création de nouvelles activités et d'extension de capacités de production avec des participations dans le capital des sociétés et aussi la reprise d'une activité dans le cadre d'une privatisation.

Les textes d'application de la loi 16/09 relative à la promotion d'investissement, publiée au journal officiel n° 16, visent à donner une plus grande visibilité de l'investissement en Algérie, il s'agit de six décrets exécutifs qui ont pour objet de réorganiser l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), de fixer les listes négatives, les seuils d'éligibilité

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

et les modalités d'application des avantages aux différents types d'investissement et des avantages supplémentaires accordés aux investissements créant plus de cent (100) emplois, et aussi de fixer les modalités du suivi des investissements⁴⁷.

1.7. Le nouveau code sur l'investissement (la loi de finance n° 16- 08 du mars 2017)

La loi de finance de 2017, prévoit une hausse des impôts et des taxes pour contrebalancer la baisse des recettes pétrolières et quelques mesures relatives à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)⁴⁸.

Cette loi contient (6) décrets exécutifs⁴⁹ qui ont pour objet de réorganiser l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), dont le premier décret exécutif n° 17-100 de mars 2017 revoit les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cette institution publique, ainsi, l'agence est chargée, dans le cadre de la nouvelle réglementation, de l'enregistrement des investissements, du suivi de l'avancement des projets, de l'élaboration des statistiques de réalisation et de leur analyse, de l'assistance et l'accompagnement des investisseurs à tous les stades du projet.

Le deuxième décret exécutif n° 17-101 du mars 2017 fixe les listes négatives, les seuils d'éligibilité et les modalités d'application des avantages aux différents types d'investissement. La première liste négative comprend des activités économiques exclues des avantages prévus par la loi 16-09 relative à la promotion de l'investissement.

Le troisième décret exécutif n° 17-102 du mars 2017 fixe les modalités d'enregistrement des investissements ainsi que la forme et les effets de l'attestation rapportée et l'enregistrement des investissements dont le montant est égal ou supérieur à 5 milliards de dinars, ainsi que ceux présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale, s'effectue après la décision du Conseil national de l'investissement (CNI).

Le quatrième décret n° 17-103 du mars 2017 fixe le montant et les modalités de perception de la redevance pour le traitement de dossiers d'investissement.

Le cinquième décret exécutif n° 17-104 du mars 2017 porte sur le suivi des investissements et les sanctions applicables pour le non-respect des obligations et les engagements souscrits.

⁴⁷ Loi n°16-09 du 3 août 2016, relative à la promotion de l'investissement.

⁴⁸ www.mfdgi.gov.dz

⁴⁹ DGI, « la loi de finance 2017 ».p 4.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

2. Les organismes chargés de la promotion des IDE en Algérie

Plusieurs organismes sont chargés dans la promotion et le suivi des investissements directs étrangers en Algérie, que ce soit au niveau des ministères ou des administrations relevant de ces ministères.

2.1. Le conseil national de l'investissement (CNI)

La création du Conseil National de l'Investissement (CNI) est l'une des innovations majeures de l'ordonnance de 2001, il s'agit d'un organisme placé sous l'autorité du chef du gouvernement auprès du ministre chargé de la promotion de l'investissement, et il a une fonction de proposition et d'étude, il est doté également d'un véritable pouvoir de décision.

Au titre des fonctions de proposition et d'étude, le CNI propose la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement, l'adaptation aux évolutions constatées, des mesures initiatrices pour l'investissement et qu'au gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investisseur et d'étudier toute proposition d'institution sur les nouveaux avantages⁵⁰.

Au titre des décisions qu'il prend, l'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages ainsi que leur modification et leur mise à jour et l'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale⁵¹.

2.2. L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) :

L'ANDI est un établissement public d'une personnalité juridique et autonomie financière, sa mission principale est le développement et le suivi des investissements à travers la facilitation de l'accomplissement des formalités administratives relatives au lancement des projets de création d'entreprises grâce à un guichet unique opérationnel, cette institution gouvernementale a pour une mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement. Les principales fonctions attribuées à l'ANDI peuvent être résumées comme suit :

- Fournir aux investisseurs les informations dans tous les domaines qui sont liés à l'investissement tout en mettant en place des systèmes d'informations et des banques de données relatives aux opportunités d'affaires

⁵⁰ KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p 64.

⁵¹ KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011, p 64-65.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

- Identifier les obstacles et les contraintes entravant la réalisation des investissements et soumettre des propositions de facilitation
- Entreprendre toute action d'information, de promotion et de collaboration avec les organismes publics et privés en Algérie et à l'étranger pour faire connaître l'environnement général de l'investissement en Algérie
- Accompagner les investisseurs, les assister auprès des autres administrations et faire un suivi de post-réalisation

L'ANDI est l'organisme qui accueille les investisseurs étrangers dès leur arrivée et les accompagne jusqu'à l'obtention des avantages accordés et validés par le CNI, elle se charge aussi de créer une base de données sur les entreprises algériennes qui seraient intéressées par un partenariat avec d'autres sociétés, y compris les investisseurs étrangers⁵².

2.3. Le ministère de l'industrie et de la promotion des investissements (MIPI)

Au titre de la promotion et de la mobilisation de l'investissement, le MIPI est chargé de l'attribution et la réélaboration d'une politique nationale de l'investissement et de veiller à son application. Dans ce domaine, le MIPI exerce ses missions à travers la direction générale de l'investissement (DGI).

2.4. Le guichet unique

Le guichet unique est une institution décentralisée puisqu'elle est créée au niveau de la wilaya⁵³. Demeurant à son sein les représentants locaux de l'ANDI, des impôts, des domaines, des douanes, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du travail ainsi que le représentant de l'APC du lieu où le guichet unique est implanté.

L'investisseur non résident fait l'objet d'une attention particulière de la part du législateur, en premier lieu, le directeur du guichet unique constitue le partenaire direct et unique de l'investisseur non résident. En deuxième lieu, le directeur du guichet unique doit accompagner l'investisseur, établir, délivrer et attester le dépôt de la déclaration d'investissement et la décision d'octroi des avantages. En troisième lieu, il doit prendre en charge les dossiers examinés par les membres du guichet unique et s'assurer de leur bonne finalisation.

⁵² <http://www.mdipi.gov.dz/?L-Agence-nationale-du>

⁵³ CNUCED Algérie « Evolution des capacités de promotion des investissements de l'ANDI », CNUCED, 2005, p 8.

2.5. Le fond d'appui à l'investissement (FAI)

Le fond d'appui à l'investissement est créé au sein de l'ANDI en 2001, il est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages consentis aux investisseurs, notamment les dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement.

2.6. Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF)

L'ANIREF a été créée en avril 2007 pour booster l'investissement, c'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements.

L'Etat algérien a créé l'ANIREF dans le but de faciliter l'émergence d'un marché dynamique et transparent du foncier économique. Il est géré par un Conseil d'administration composé de douze membres en vue d'accomplir un certain nombre de mission qui peuvent êtres des actions de gestion, de promotion, d'intermédiation et de régulation foncière, ce sont des missions exercées au titre de la promotion de l'investissement, ainsi que l'intermédiation immobilière, la gestion par convention et pour le compte du propriétaire. L'ANIREF informe l'instance décisionnelle locale concernée de toutes données relatives à l'offre et à la demande foncière et immobilière, des tendances du marché foncier et de ses perspectives, notamment, la régulation du marché foncier et immobilier pour contribuer à l'émergence d'un marché foncier destiné à l'investissement.

2.7. Directions de l'Industrie et des Mines des wilayas (DIM)

Les directions de l'industrie et des Mines ont été créés conformément à l'exécutif n°15-15 du 22 janvier 2015 portant création, missions et organisation de la direction de wilaya de l'industrie et des mines. Elles sont chargées au niveau local en ce qui concerne le volet investissement, du développement du tissu industriel et la promotion de l'investissement.

Elles ont une mission d'assister les entreprises du secteur industriel dans la formalisation de leurs actions en matière de compétitivité industrielle et de collecter, analyser, consolider et diffuser les informations et données statistiques sur les activités industrielles.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

Le ministère de l'industrie et des mines a lancé un vaste plan de formation qui touche l'ensemble des catégories des fonctionnaires locaux pour mettre à jour les connaissances et améliorer les compétences et les rendements de ces structures décentralisées.

Section 3 : l'attractivité des IDE en Algérie : Cas de « CEDY » à Alger

Les investissements directs étrangers constituent une des principales formes d'investissements les plus pratiquées en Algérie pour enrichir et développer l'économie nationale, pour cela, l'Etat algérien a mis en place un ensemble de mesures et d'avantages en faveur des entreprises étrangères afin de les attirer pour investir dans le territoire national.

La plupart des entreprises étrangères, avant leurs installations en Algérie, prennent en considération, la stabilité économique du pays, le développement des infrastructures, la position géographique et la potentialité du marché comme des facteurs de bases et leurs présences et nécessaire et exigée pour déterminer leurs choix de localisations.

Pour cela, nous allons étudier les facteurs qui contribuent à attirer les firmes étrangères pour investir en Algérie, et les obstacles qui peuvent freiner cette attractivité par la présentation du cas de l'entreprise CEDY installée à Alger. En effet, nous allons présenter les facteurs qui concernent l'Algérie d'une manière générale, et ceux de la Wilaya d'Alger en particulier en tant que c'est le lieu d'installation de la société chinoise, et nous allons présenter les limites ou bien les obstacles d'attractivité des IDE d'une façon à expliquer le manque qui caractérise le pays en générale.

I. Présentation et historique de l'entreprise CEDY

CONSTRUCTION ET ENGINEERING DE DONGYANG (CEDY) est une société de forme juridique SARL et d'une nationalité chinoise, actuellement elle se localise à la wilaya d'Alger, plus exactement à BIRKHADEM, elle est spécialisée dans le domaine de construction du bâtiment, son Capital social en 2016 est de 13.330.000.000 DA. L'implantation de CEDY en Algérie revient à l'année 2002, pendant quatre ans elle n'a eu aucun bénéfice, c'est à partir de l'année 2006 qu'elle a commencé à réaliser des bénéfices ce qui l'a permis de rembourser tous ses crédits.

Après une période difficile que l'entreprise CEDY a passé dans les 3 premières années de son implantation en Algérie, elle a décidé de restructurer tous ses services, et de faire un changement radical de ses cadres et de ses gestionnaires afin d'adopter une nouvelle stratégie

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

et une nouvelle vision à long terme qui permettra à l'entreprise de dominer le marché algérien de la construction de bâtiments, c'est ce qui s'est passé en 2010 quand elle est nommée parmi les entreprises hors classe qui ont des relations directes avec l'Etat algérien.

1. Le financement des projets de l'entreprise CEDY

Le financement des projets de construction de CEDY vient également de l'Etat qui est son principal client. Les deux parties, l'entreprise CEDY et l'Etat, exécutent un contrat dans lequel l'Etat doit fournir une partie qui est de 35% du montant négocié pour l'entreprise pour le démarrage de ses travaux.

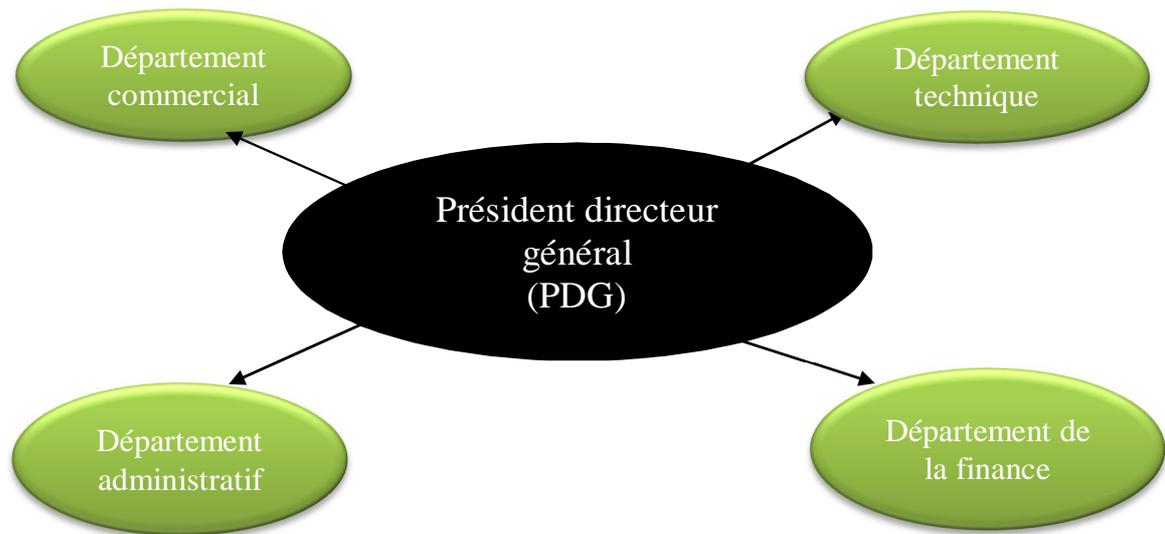
Afin d'assurer l'objet du projet, une banque chinoise intervient et signe une caution de garantie avec l'Etat algérien dans laquelle elle doit couvrir le montant de 35% accordé par l'Etat en cas d'une délocalisation, ou bien d'annulation du projet.

La procédure de financement de CEDY fait l'objet de plusieurs banques nationales et étrangères qui jouent le rôle d'intermédiaire financier entre l'Etat et l'entreprise, ce sont des banques qui ont déjà des relations directes avec l'entreprise à savoir : la CPA, la BNP PARIBAS, ARABanque, AGB, BNA, CNEP.

2. L'organisation de l'entreprise CEDY

L'entreprise CEDY avec son directeur général vise à avoir une meilleure organisation et une meilleure structuration de ses différents services afin d'atteindre l'objectif souligné qui est le bénéfice, pour cela, elle a élaboré une stratégie organisationnelle qui consiste à mettre en place des personnes capables de prendre des responsabilités pour gérer, orienter et organiser l'ensemble du personnel de l'entreprise. Le schéma ci-dessous explique l'organisation interne de l'entreprise CEDY dans laquelle est divisée en quatre départements, et chaque département contient un responsable qui a pour mission de désigner un directeur qui s'occupe de la gestion et l'organisation de son département.

Schéma n° 01 :L'organisation interne de l'entreprise CEDY



Source : Etabli à partir des données de l'entreprise

2.1 Le département technique : sa principale fonction est de mettre en relation les responsables de la société avec les ouvriers placés sur le terrain, et aussi de contrôler le mouvement de réalisation des différents projets par la mise en place des responsables qui se chargent de l'orientation, l'organisation et la coordination des équipes d'ouvriers.

2.2. Le département administratif : il se charge de la gestion des différentes ressources humaine et matérielles de l'entreprise et de la mise en place des moyens nécessaires au niveau interne de la société afin de lui permettre un fonctionnement plus conforme et plus adéquat.

2.3. Le département financier et de la comptabilité : le service financier et de la comptabilité de l'entreprise CEDY joue le rôle de régulateur d'opérations financières entre l'entreprise et les banques, il contribue à la stabilisation de système financier de l'entreprise par l'élaboration d'une stratégie qui permet de créer un équilibre dans la circulation du budget de l'entreprise. Il se charge aussi de la réalisation du bilan semestriel et de bilan annuel de l'entreprise.

2.4. Le département commercial : il contribue à la négociation du contrat, c'est lui qui détermine le prix de réalisation du projet, il se charge aussi de l'achat de la matière première à consommer et des autres moyens qui sont à la charge de l'entreprise.

3. La main d'œuvre de l'entreprise CEDY

La main d'œuvre utilisée à l'entreprise CEDY est différente en termes du type de la main d'œuvre et aussi en termes de la qualité de la main d'œuvre exploitée.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

- **Le type de la main d'œuvre:** l'entreprise CEDY exploite de la main d'œuvre locale et aussi de la main d'œuvre étrangère venue également de son pays d'origine.
- **La qualité de la main d'œuvre :** l'entreprise CEDY utilise trois qualités de main d'œuvre, une main d'œuvre hautement qualifiée dont les coûts sont très élevés, une main d'œuvre peu qualifiée avec des coûts peu élevés et une main d'œuvre non qualifiée avec des coûts plus bas

II. Les facteurs d'attractivité de CEDY

L'entreprise CEDY, dans sa politique d'investissement, a mis au point un ensemble de régions ou de pays dans lesquels elle souhaitait s'implanter, parmi les pays potentiellement attractifs, l'Algérie semblait être le pays le plus adéquat à la localisation de cette entreprise, plus exactement la zone d'Alger. De ce fait, la question qui mérite d'être posée dans ces circonstances est: « Pourquoi avoir choisi l'Algérie ? » Et : « pourquoi plus exactement Alger ? ».

Les raisons auxquelles l'entreprise CEDY a référée dans son choix de localisation de l'Algérie et précisément à la wilaya d'Alger sont multiples, nous avons pu relever quelques facteurs explicatifs cités ci-dessous :

1. Le choix de l'Algérie

L'Algérie dispose de plusieurs moyens et ressources qui peuvent influencer sur l'attractivité des investissements directs étrangers.

1.1. La stabilité économique du pays

Le gouvernement algérien a fait des efforts de modernisation du système économique par la mise en œuvre d'un programme de redressement favorisant à la croissance et à la stabilité de l'économie nationale, ainsi que cette politique de stabilité économique consiste à la restructuration et l'amélioration du système bancaire et la libéralisation de commerce extérieure.

1.2. La potentialité du marché

L'Algérie représente toujours un marché potentiel pour les investisseurs étrangers avec une jeune population de 41,2 millions de consommateurs, et un PIB de 168,32 milliards de dollars et une parité de pouvoir d'achat de 15000 dollars pour l'année 2016⁵⁴.

1.3. La position géographique du pays

L'Algérie se situe au nord de l'Afrique avec sa façade méditerranéenne qui s'étend sur 1200 kilomètres de côtes, elle occupe indéniablement une position géographique privilégiée face aux marchés européens et africains.

Avec sa superficie de 2.381.741 km², L'Algérie constitue le carrefour de trois mondes, méditerranéen, arabe, africain et tout au long de son histoire, elle a été une terre d'accueil, de rencontres et d'échanges internationaux.

1.4. Le développement des infrastructures

Le transport et la communication sont devenus une priorité pour l'Etat algérien dans sa politique du développement économique, notamment ils sont parmi les plus importants facteurs surtout dans le domaine commercial.

L'Algérie dispose d'un tissu d'infrastructures assez important constitué des différents réseaux de transports et de la télécommunication⁵⁵

A. Le transport

L'Algérie dispose d'un système de transport très développé, bien qu'il existe un grand nombre de projets qui sont réalisés et d'autres projets sont en cours de réalisation. En effet, ils existent plusieurs modes de transports, à savoir :

- **Le transport routier** : le transport routier en Algérie assure la grande partie des opérations de transport de marchandises et de personnels, c'est l'un des plus grands réseaux de transport en Afrique avec une longueur de 112039 kms dont 29573 kms de routes nationales.
- **Le réseau ferroviaire** : c'est l'un des secteurs du transport les plus développés en Algérie,

⁵⁴ KPMG, « Guide d'investir en Algérie », 2017, P.22.

⁵⁵ <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

il est notamment évolué en rapport avec la croissance qu'a connu le pays dans les différents secteurs d'activité.

Ces dernières années, l'Algérie commence à prendre en considération l'importance du transport ferroviaire au niveau national, pour cela, plusieurs projets ont été mis en objectif, notamment, l'installation des trains à grande vitesse qui relie les grandes villes du pays

- **Le transport maritime** : la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAN) et l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs sont les acteurs du transport maritime en Algérie. En effet, plusieurs transbordeurs dont la liaison des passagers vers les côtes européennes ainsi que le transport de marchandises à travers le monde.

L'Algérie possède 45 infrastructures maritimes dont, 11 ports de commerce, 2 ports pétroliers, 31 ports de pêche, et un port de plaisance

- **Le transport aérien** : ces dernières années l'Algérie a enregistré un développement de secteur aérien au niveau national et international. En effet, l'Etat algérien a consacré une somme de 60 milliards de dinars afin de renouveler la flotte d'Air Algérie durant les cinq années de 2013 jusqu'à 2017. L'Algérie compte 36 aéroports, dont 16 sont internationaux, le plus important est celui d'Alger avec une capacité de plus de 6 millions passagers par an⁵⁶

- **Le transport urbain** : l'Algérie a connu une étape de développement du secteur de transport urbain avec l'ouverture de métro d'Alger à la fin d'Octobre 2011, ce qui a permis à Alger de devenir la première ville du Maghreb à être équipé d'un métro souterrain, et aussi l'installation et l'ouverture du tramway dans trois villes à savoir : Alger, Oran et Constantine.

B. Les technologies de l'information et de la communication

L'Algérie apparaît actuellement comme le plus gros marché de l'espace Euro-Méditerranéen dans le secteur de l'information et celui de la communication avec le lancement de nouveaux programmes d'équipements qui sont considérables, dont plus de 12 millions de lignes pour la téléphonie mobiles, et 3 millions de lignes supplémentaires pour la téléphonie fixe⁵⁷. La dotation d'un pays en TIC constitue un facteur clé du choix de la localisation des entreprises puisque celles-ci sont considérées au même titre que le branchement d'eau et d'électricité et sont ainsi primordiales au bon déroulement des affaires.

⁵⁶ KPMG, « Guide d'investir en Algérie », 2017, p.33

⁵⁷ KPMG. Dz, (2017), « Guide investir en Algérie », p.37.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

1.5. L'équilibre macro-économique et la situation économique favorable aux affaires

L'économie algérienne a connu une importante reprise au début des années 2000, surtout avec la stabilité et la performance des indicateurs macro-économique, ce qui a permis aux investisseurs étrangers de considérer l'Algérie comme un pays en voie de développement. En effet, le PIB a connu une forte augmentation dans ces dernières années, avant qu'il baisse dans les deux années passées, la balance commerciale est équilibrée avec l'augmentation des exportations et des importations en même temps, et une légère hausse du taux de croissance a été enregistrée. Le tableau ci-dessous illustre la variation des indicateurs macroéconomiques de 2009 à 2016 dont le PIB est mentionné :

Tableau N°09: L'évolution des indicateurs économiques en Algérie (2009-2016)

indicateur \ Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	PIB (en MDR)	-	146	199,39	209,01	209,70	213,52	166,84
Réserves de change (en MDR)	162,2	181,5	193,4	204,9	2016,6	180	-	-
Taux de croissance (en % du PIB)	2,7	-	2,82	3,3	2,8	3,84	3,9	3,6
Balance commerciale (en MDR)	+4	-	+14,7	+27,1	+9,95	+4,3	-10,34*	-
Taux de chômage en %	10,2	10,5	9,9	11	9,8	10,6	11,2	9,9
Taux d'inflation en %	5,9	-	4,5	8,9	3,3	2,9	4,8	5,9

Source : Etabli à partir des données du guide : « Investir en Algérie », p.22, 23.

*Le solde de la balance commerciale de l'Algérie pour les neuf premiers mois de l'année 2015.

1.6. La disponibilité et la qualité de la main d'œuvre

La main d'œuvre en Algérie est caractérisée par la disponibilité parfaite dans tous les différents secteurs d'activités, ce qui permet aux entreprises étrangères l'avantage d'assurer les ressources humaines adéquates à exploiter pour réaliser leurs objectifs.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

Aujourd'hui, l'Algérie assure l'accès à l'école pour 98% des enfants ayant d'âge entre 6 ans et 14 ans, et le réseau de scolarisation primaire et secondaire enregistre plus de 8 millions élèves, tandis que l'enseignement supérieur contient plus de 1.3 millions d'étudiants dans 62 instituts nationales. Cela explique la qualité supérieure qui caractérise la main d'œuvre nationale en termes de savoir et du savoir-faire à exploiter.

1.7. Le secteur bancaire et financier

Le secteur bancaire en Algérie a été bien développé dans les dernières années avec l'instauration d'un ensemble de lois qui consiste à créer un nouvel environnement bancaire et financière plus conforme à la libéralisation de l'économie national, et qui permet une ouverture d'un espace plus large et plus dynamique aux banques et aux différentes institutions financières nationales et étrangères.

L'Algérie a engagé un processus d'ouverture de ce secteur afin d'encourager les institutions bancaires et financières étrangères et les attirer à investir sur le territoire nationale, ce qui va permettre de développer le système de bancarisation qu'est très faible et d'introduire les moyens de paiements les plus modernes.

Le réseau bancaire en Algérie est constitué de 29 institutions bancaires, dont 14 sont des banques privés, 6 publiques et 9 établissements financiers⁵⁸.

A la fin de l'année 2016, l'Algérie a décidé de renforcer le financement de l'investissement national et étranger par la mise en place de certains avantages en faveurs des investisseurs dont :

- La mise en place de cinq fonds d'investissements couvrant tout le territoire avec une participation qui arrive jusqu'à 49% dans le capital des PME.
- La disponibilité des fonds d'investissements avec une participation à hauteur de 34% dans les grands projets.
- La possibilité de recours aux institutions de garantie financière : la caisse de garantie des crédits à l'investissement (CGCI) et le fond de garantie des crédits aux PME (FGARC).

⁵⁸ ANDI, « Les raisons d'investir en Algérie », 2016, p.5

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

-Un montant de 11.400 milliards de dinars est destiné pour le financement de l'économie.⁵⁹

2. Le choix de la wilaya d'Alger

Plusieurs facteurs ont poussé l'entreprise C.E.D.Y à préférer l'investissement dans la Wilaya d'Alger au lieu d'aller aux autres régions de l'Algérie :

2-1. Capitale de l'Algérie

Alger est la capitale politique, administrative et économique du pays, c'est le siège de toutes les administrations centrales, des institutions politiques et sociales, des grands établissements économiques et financiers, des grands centres de décisions et de représentations diplomatiques.

2-2. La situation géographique

Alger, "capital politique, administrative et économique", est située au nord-centre du pays, elle occupe une position géostratégique intéressante, aussi bien, du point de vue des flux et des échanges économiques avec le reste du monde, que du point de vue géopolitique, elle s'étend sur une surface de plus de 809 Km².



Source: ANDI (2013), « INVEST IN ALGERIA », Wilaya d'Alger, p.3.

La wilaya d'Alger est limitée par :

- La mer méditerranée au nord
- La wilaya de Blida au Sud
- La wilaya de Tipaza à l'ouest
- La wilaya de Boumerdes à l'est

2-3. L'aspect administratif

La wilaya est divisée en 13 daïras et chaque daïra est divisée en communes, le nombre de communes est de 57. Elle est dirigée par monsieur Abdelkader Zoukh, son siège sociale est

⁵⁹ <http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

situé sur la commune d'Alger. Les Ambassades des différents pays du monde se situent dans la région d'Alger⁶⁰.

2-4. Les infrastructures de base

A l'image des grands projets lancés sur l'ensemble du pays, la wilaya d'Alger a bénéficié de plusieurs projets dans le but d'améliorer ses infrastructures. Ces infrastructures offrent un réseau actif, structuré et adapté aux besoins des investissements.

- **Réseau routier**

La wilaya d'Alger s'étend sur une superficie de 80922 km² et dispose d'un réseau routier dense. Le linéaire total des routes est de 627,58 km, réparti en⁶¹ :

Routes nationales : 306.95 Km

Autoroutes (voie express) : 112.9 Km

Chemins de wilaya : 307.58 Km.



Source: ANDI (2013), « INVEST IN ALGERIA », Wilaya d'Alger, p.9.

- **Réseau ferroviaire**

Le transport ferroviaire reste le moyen le plus rapide pour les déplacements au niveau d'Alger avec une capacité totale de 240.000 passagers/jour, atteignant un nombre de 84 trains par jour entre Alger, El Harrach, Réghaïa et Birtouta, avec une fréquence moyenne de 20 minutes⁶².

- **Réseau portuaire**

Le port d'Alger est le plus important du pays, il traite 32% des importations nationales et 20% de toutes les exportations hors hydrocarbures, il prend en charge la majorité du trafic passager international, avec 49,5% du trafic "arrivée" et 45,4% du trafic "départ"⁶³.

⁶⁰ ANDI, « INVEST IN ALGERIA », wilaya d'Alger, 2013, p.5.

⁶¹ Idem

⁶² Idem.

⁶³ ANDI, « INVEST IN ALGERIA », op.cit, p.8.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

• Infrastructures aéroportuaires

L'aéroport International Houari BOUMEDIENE, dont la capacité est de 12 millions de passagers/an, est le troisième terminal au niveau africain par ses capacités, derrière celui de Johannesburg et le Caire et le dixième en termes de trafic.

2-5. La potentialité économique de la wilaya

La wilaya d'Alger est caractérisée par la potentialité économique dans les différents secteurs, plusieurs activités ont été développées, l'industrie constitue l'activité la plus importante et la plus pratiquée dans la wilaya d'Alger avec cinq zones industrielles qui s'activent dans la fabrication des produits, bien qu'ils existent aussi d'autres secteurs qui sont développés comme l'agriculture, le tourisme et aussi le secteur de bâtiments et des travaux publics et hydrauliques (BTPH), qui s'est étendu avec le lancement et la réalisation de grands projets.

III- Les obstacles d'attractivité des IDE en Algérie :

L'investissement en Algérie constitue un avantage comparatif et favorable pour les investisseurs étrangers de fait que le pays s'améliore de plus en plus en matière de réglementation des IDE, de climat des affaires et la proximité de son marché. En contrepartie, les investisseurs étrangers réclament sur le manque et les faiblesses qui caractérisent l'Algérie et qui peuvent défavoriser l'attractivité des IDE.

L'entreprise CEDY nous a fait ressortir certains points négatifs qui touchent le système algérien et auxquels il faut faire des améliorations :

1. Le retard dans les infrastructures de base

Malgré le développement et l'amélioration qu'a connue le pays dans les infrastructures de base, l'Algérie souffre toujours du retard qui touche les différents projets de développement de ces infrastructures. En effet, ce retard est expliqué par le dysfonctionnement et l'inefficacité des pouvoirs de décisions algériens qui ralentissent la réalisation des grands projets routières, portuaires et aéroportuaires.

2. Le manque des moyens de communication

Malgré les différentes réformes mises en place par les autorités locales pour libéraliser le secteur de communication, l'Algérie manque encore des moyens requis pour le développement

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

des nouvelles technologies de communication et reste comme un pays consommateur de ces technologies.

3. La lenteur bureaucratique des administrations publiques

Les investisseurs étrangers sont confrontés à un comportement défavorable et un mauvais environnement administratif et réglementaire de la part des autorités algériennes, cela permet aux entreprises de subir des retards et des difficultés d'obtention des permis de construction et des autorisations ce qui va finir par décourager l'investisseur et lui pousser à retourner et chercher d'autres pays plus attractifs qui ont une administration plus facile et qui répond très rapidement à ses besoins.

4. La difficulté d'accès au foncier industriel

Les investisseurs nationaux et étrangers rencontrent toujours des problèmes d'obtention des assiettes foncières nécessaires pour réaliser leurs projets en raison de la rareté et l'indisponibilité des terrains, et aussi en raison de la difficulté de l'obtention des permis de construction.

5. L'existence d'un secteur informel

Le secteur informel est une composante majeure de l'économie algérienne, il contribue à la défavorisations des investisseurs étrangers par le manque de transparence qui caractérise le secteur administratif et la corruption qui touche le secteur des importations dans lequel elles n'existent ni des taxes, ni des droits qui couvrent le marché algérien.

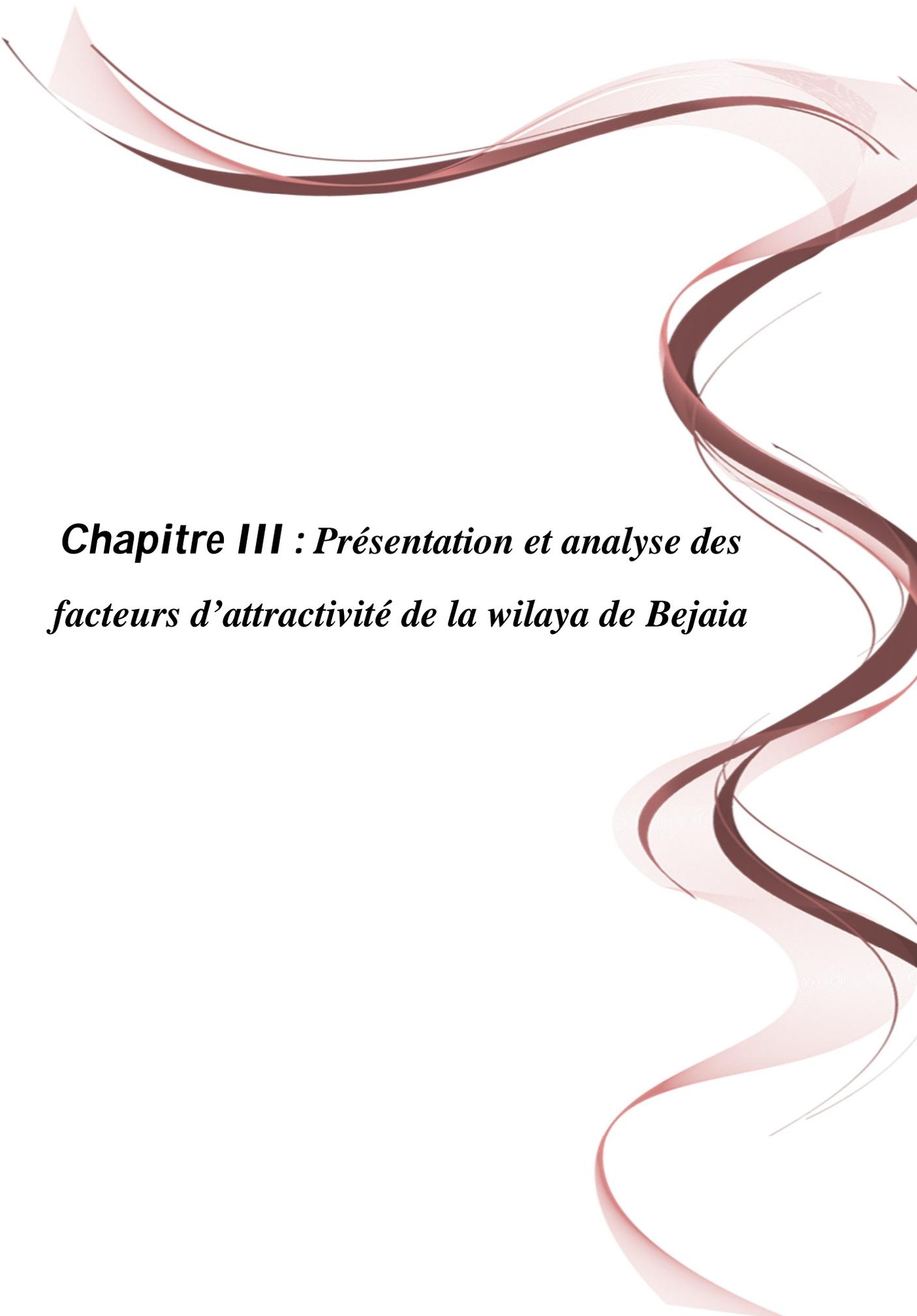
Conclusion

En conclusion, nous constatons que le développement des investissements directs étrangers en Algérie demande la présence et le renforcement des différents facteurs d'attractivité qui permettent aux firmes étrangères des facilitation et d'avantages dans leur période d'installation, dans leur processus productif et aussi dans la commercialisation de leurs produits au niveau national et étranger. Pour cela, les autorités nationales sont obligées de prendre des mesures de facilitation, d'un côté en faveur des firmes étrangères non installées dans le but de les attirer à investir sur le territoire national et, d'un autre côté, en faveur des firmes étrangères déjà installées afin de les motiver pour continuer l'investissement sur le territoire algérien et ne pas se délocaliser vers d'autres pays.

Chapitre II : *Les investissements directs étrangers en Algérie*

L'Algérie a enregistré récemment une progression de ses flux entrants d'IDE et cela grâce aux améliorations que le pays a connu dans les différents secteurs, tel que le secteur économique et le secteur institutionnel qui ont permis d'attirer les firmes étrangères à investir en Algérie. Mais malgré tous ces avantages offerts aux firmes étrangères, elles réclament toujours sur le manque qui caractérise l'environnement économique algérien et qui peut ralentir l'attraction des investissements directs étrangers, notamment en matière de financement, d'accès au foncier, la corruption...etc.

Nous avons pu illustrer l'attractivité de l'Algérie par un cas d'une entreprise chinoise spécialisée dans la construction bâtiment sise à Alger ou le marché algérien semble lui apporter des avantages au bon déroulement de ses affaires



***Chapitre III : Présentation et analyse des
facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia***

Chapitre 03 : Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia est l'une des régions les plus attractives des IDE en Algérie, elle est caractérisée par divers avantages qui permettent aux entreprises étrangères de créer un environnement plus favorable et plus dynamique pour les affaires, ses richesses et sa proximité vers la mère méditerranéenne lui a permis d'acquiescer le statut d'une ville industrielle et commerciale.

De ce fait nous avons estimé qu'une enquête du terrain est indispensable pour expliquer et analyser comment ces facteurs contribuent à l'attraction des entreprises étrangères pour s'implanter au niveau de la région de Bejaia. Pour cela nous sommes intéressés à l'étude d'un échantillon composé de 15 entreprises étrangères localisées à Bejaia et d'analyser les principaux résultats de l'enquête que nous allons effectuer sur cet échantillon

Section 01 : Présentation de cas d'étude : wilaya de Bejaia

Bejaia est une ville algérienne située dans la région de la Kabylie sur sa côte méditerranéenne, elle est divisée administrativement en 19 daïras et 52 communes, sa superficie est de 3 268 km². Elle est classée par le schéma national d'aménagement du territoire 2025 (SNAT) comme une région attractive et compétitive avec un ensemble de spécificités que nous synthétiserons dans les points suivants :

1. La position géographique

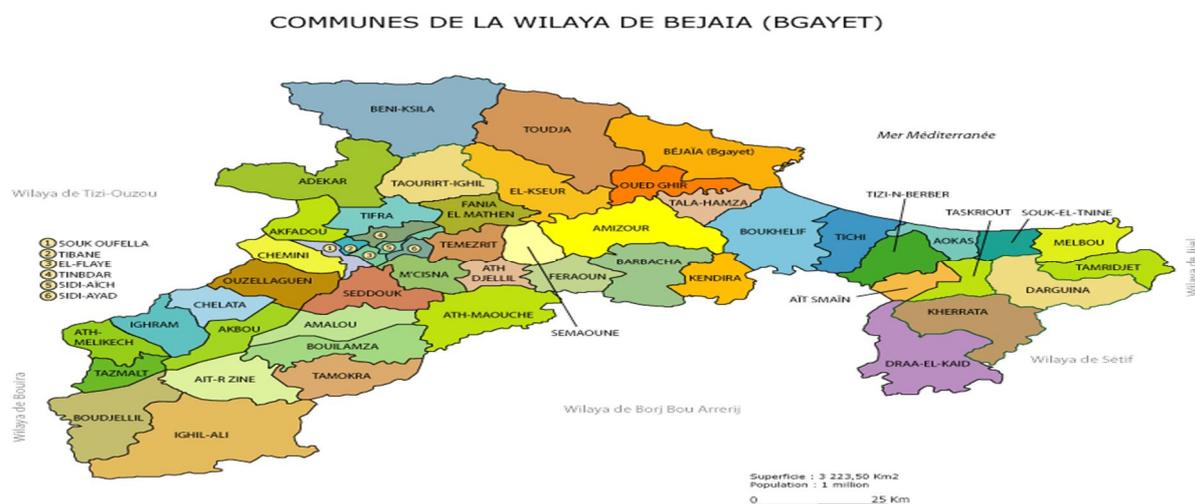
La wilaya de Bejaia est située au nord-est du pays, sur le littoral méditerranéen à environ 200 km² à l'Est de la capitale (Alger), et insérée entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des bâbors. Elle est limitée au nord par la mer méditerranéenne, au sud par les wilayas de Bouira et de Bordj Bou-Arreridj, à l'ouest par la wilaya de Tizi-Ouzou et à l'est par les wilayas de Sétif et Jijel.

Du point de vue relief, ce territoire est marqué par la prédominance du massif montagneux qui occupe 65% de la superficie globale avec le massif de Bouhatem et celui du Djurdjura au nord le massif du Boussalem et les bâbors au sud. Pour le quart qui reste, il est occupé par la vallée de la Soummam et les plaines. Dans cette région le relief s'individualise en trois zones distinctes, une plaine côtière d'une longueur de 30 km, une zone montagneuse au nord

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

constituée des massifs d'Akfadou et de Gouraya et des chaînes des Bibans et des bâbors, au sud la vallée de la Soummam qui est une dépression intra-montagneuse de 80 km de longueur et 4 km de largeur au maximum.

Carte N°01 : Présentation de la structure géographique de la wilaya de Bejaia



Source : ANIREF, « Rubrique Monographie de la wilaya de Bejaia », 2011. p 4.

2. La situation démographique

La population totale de la wilaya à la fin de 2012 est de 941 110 habitants d'où la densité est de 290 habitants/Km², la distribution de la population fait ressortir que 61 % des habitants vivent dans les chefs-lieux, 26% dans les agglomérations secondaires et le reste dans des hameaux et les zones éparses, ainsi que la population vivante en agglomération représente 87,6% de la population totale de la wilaya. Le taux de croissance de la population dans la wilaya de Bejaia est de 0.90% entre l'année 2009 et 2012.

Tableau N°10 : Présentation de la population de la wilaya de Bejaia pour l'année 2012

Désignation	Données prises le 31/12/2012
Population total	941 110 habitants
Population active	373830 Habitants
Taux d'activité	40 %
Population active occupée	328970 habitants
Taux de chômage	12 %

Source : ANIREF « Rubrique Monographie de la wilaya de Bejaia », 2013, p.3.

3. Le climat et l'hydrographie

Comme toutes les autres régions du littoral algérien, la wilaya de Bejaïa bénéficie d'un climat tempéré avec un hiver doux qui caractérise les zones méditerranéennes avec une température moyenne de 15 C°. La période estivale rafraîchie par les vents marins, présente une température moyenne de 25 C°. Sur les hauteurs, le climat est beaucoup plus rude, avec des températures négatives et une neige abondante en hiver et des étés chaudes dans la vallée de la Soummam, le couloir de passage du sirocco la pluviométrie est de l'ordre de 1 200 mm/an.

4. Les ressources hydrauliques

La wilaya de Bejaia est dotée des ressources en eaux superficielles et souterraines; selon le rapport de l'ANDI de 2013 sur l'investissement dans la wilaya de Bejaia, les ressources hydriques prouvées s'élèvent à près de 426 Hm³ (106 Hm³ en eaux souterraines et 320 Hm³ en eaux superficielles), dont près de 212 Hm³ sont effectivement mobilisées et concernent surtout les eaux superficielles du barrage de Kherrata (109 Hm³), ces dernières sont effectuées en grande proportion pour l'alimentation en eau potable des populations avec 8.5 Hm³, d'irrigation 8 Hm³ et de 3,5 Hm³ pour les besoins du secteur industriel⁶⁴.

Sur le plan hydrographique la wilaya de Bejaia compte plusieurs Oueds dressant les eaux superficielles de ruissellement vers la mer, la plupart de ces Oueds sont secs pendant plusieurs mois de l'année et les précipitations automnales, hivernales, printanières sont irrégulières et faibles. Cette situation influe sur l'agriculture locale dont elle dépend dans l'irrigation, les principaux oueds sont ; Oued Soummam, Oued Agrion, Oued Djemaa, Oued Zitoun, Oued Daas, Oued Kerrou...etc.

5. Les ressources agricoles

La willaya de Bejaia dispose d'une superficie agricole utile de 129 848 has dont 6599 irrigués, avec du matériel agricole composé de 1 797 tracteurs, 30 Moissonneuses-batteuses et 2524 Motopompes et pompes et 3 552 matériels aratoires. La fertilité des sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive dans le domaine du maraichage, des agrumes, des fourrages et des élevages bovins laitiers et avicoles⁶⁵ :

⁶⁴ ANDI, « invest in Algeria, la wilaya de Bejaia », 2013, p 11.

⁶⁵ ANDI, « invest in Algeria, la wilaya de Bejaia », 2013, p 14.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

La façade maritime de la wilaya de Bejaia s'étend sur 100 Km, caractérisée par un relief accidenté et un plateau continental très réduit, les zones d'interventions pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent.

Le stock de pêche de la frange côtière est estimé à 10 000 Tonnes/an, en plus des possibilités de pêche en sites aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique dense permettant le développement de celle-ci.

Section 02 : les facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

La wilaya de Bejaia est l'une des régions les plus attractives des IDE en Algérie, elle est caractérisée par divers avantages qui peuvent attirer les capitaux étrangers à investir sur son territoire. Il s'agit ici de retracer quelques facteurs explicatifs de cette attractivité dont jouie la région de Bejaia.

1. Les infrastructures de base

La wilaya de Bejaia rassemble une infrastructure de base diversifiée et composée de différents modes de transport et d'un réseau de communication important qui permettent aux entreprises et aux ménages d'échanger avec leurs environnements.

1.1. Le transport

Bejaia regroupe quatre modes de transport de différents réseaux ; réseau routier et ferroviaire dense et réseau portuaire et réseau aéroportuaire plus dynamique à l'échelle national.

• **Le réseau routier** : Les principaux axes du réseau routier sont dans un état relativement convenable et desservent les centres les plus dynamiques de la wilaya du point de vue économique.

Le réseau routier de la wilaya est très fort, il est composé de routes nationales de 444,2Km dont 20 Km non revêtus qui relient Bejaia avec les autres wilayas du pays et avec des chemins de wilaya de 659 Km dont 12 Kms non revêtus qui relient la wilaya avec différentes communes et des chemins communaux de 3 064,06 Km dont 1 020,8 Km non revêtus qui la relient avec les différentes localités des communes, une autoroute longue de 100 kms traverse la wilaya de Bejaia du sud-ouest au nord-est.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

• **Le réseau ferroviaire** : L'infrastructure ferroviaire dispose d'une voie longue de 90 Km qui relie entre Bejaia et Beni-Mansour et de 07 gares au niveau des principaux centres urbains de la vallée de la Soummam par lesquelles ont transités près de 93 100 voyageurs. Ce réseau pourrait jouer un rôle plus important dans la vie économique de la région et insuffler une réelle relance de l'activité des zones industrielles et d'activités de la wilaya.

• **Le réseau portuaire** : le port de Bejaia constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport de marchandises que pour celui des voyageurs, il est composé de 03 bassins d'une superficie de plus de 156 Ha, dont le bassin de l'avant-port qui est un bassin pétrolier, le bassin de vieux port qui est un bassin de commerce et voyageurs et celui de l'arrière port est un bassin céréalier et d'un terre-plein de 50 Ha et 2 730 ml de quais cernés par cinq (05) jetées d'une longueur totale de 3 400 ml. Le port de Bejaia a connu ces dernières années une dynamique incontestable en raison des équipements et des services qu'offre l'entreprise portuaire de Bejaia (EPB), les augmentations les plus ressenties sont celles des marchandises conteneurisées et cela grâce aux prestations proposées par Bejaia méditerranéen Terminal (BMT)⁶⁶.

• **Le réseau aéroportuaire** : La wilaya de Bejaia dispose d'une autre infrastructure importante qui est le seul aéroport international qui se situe à 5 km à l'est du chef-lieu de la wilaya, il comprend également les infrastructures suivantes ; une aire de stationnement d'une superficie de 24 576 m², une aérogare de 250 passagers/jour et une piste d'atterrissage de 108 000 m². Depuis sa création, l'aéroport de Bejaia connaît des fluctuations permanentes à la hausse comme à la baisse du tarif des passagers, les vols internationaux connaissent une augmentation, surtout depuis la rénovation de l'aéroport en 2009 qui a enregistré sur les lignes internationales l'arrivée de 84 405 voyageurs et le départ de 87 329, quant aux vols nationaux ils enregistrent une baisse d'une année à une autre avec l'arrivée de 28 619 voyageurs et le départ de 28 619, ceci s'explique éventuellement par la tarification qui est plus élevée, mais aussi par la concurrence exercée par le transport terrestre⁶⁷.

1.2. Le réseau de communication

La wilaya de Bejaia se caractérise par plusieurs bureaux de postes de télécommunications qui constituent un moyen appréciable au développement des infrastructures économiques qui joue un rôle important dans l'attractivité d'un territoire ; elle dispose comme infrastructures de communication 111 bureaux en plein exercice, 66 recettes de distribution avec 05 guichets

⁶⁶EPB, port de Bejaia « BEJAIA PORT », Ed 2015, p12.

⁶⁷ANIREF « Rubrique Monographie Wilaya de Bejaia »2013, p.4.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

annexes et une capacité des centraux téléphoniques de 113028 lignes ayant 90499 abonnés, ce qui explique la densité postale et téléphonique équivalent d'un seul téléphone pour 10 habitants et un seul bureau de poste pour 7888 habitants⁶⁸.

1.3. Les infrastructures sociales

C'est un indicateur du niveau de vie des populations qui influence le choix de localisation des entreprises, il s'agit de la possibilité d'accès aux services collectifs comme l'éducation, la formation et les soins.

1.3.1. L'éducation et la formation : la wilaya de Bejaia dispose de plusieurs structures d'éducation⁶⁹ et de formations réparties comme suit :

- **Enseignement primaire :** il compte 195 établissements qui totalisent 1200 salles de cours utilisées et qui accueillent 24365 élèves.

- **Enseignement Moyen :** ce stade d'enseignement compte 60 CEM qui totalisent 900 classes et qui accueillent 18 800 élèves.

- **Enseignement secondaire :** il compte actuellement 35 lycées pour 650 classes utilisées et qui accueillent 19457 élèves.

- **Enseignement supérieure:** une université qui représente 04 campus, Targa Ouzemour, Aboudaou, Amizour et Berchiche (en cours de construction), comptant actuellement 86 amphithéâtres de 21308 places, 03 auditoriums de 1500 places, 555 salles de cours de 255856 places, 07 bibliothèques de 4500 places et 5 salles internet de 820 places et un effectif important de 48 000 étudiants et 1600 enseignants repartis sur différentes spécialités⁷⁰.

- **Formation Professionnelle :** il compte actuellement 25 établissements publics et 06 annexes accueillant plus de 12 519 stagiaires qui sont mis à la disposition des entreprises dans les domaines de l'industrie, bâtiment et travaux publics et les services. Elle compte aussi 24 établissements privés totalisant une capacité de 1540 postes de formation dans différents domaines (informatique, gestion, couture, coiffure...etc.) et 04 établissements hors secteur totalisant une capacité de 1895 poste et assurant la formation de 1040 jeunes dont 562 filles⁷¹.

⁶⁸ALGERIE TELECOM « catalogue d'interconnexion d'Algérie télécom »2016, p11.

⁶⁹ Ministre de l'éducation nationale « Direction de l'éducation, de la wilaya de Bejaia », 2006/20017

⁷⁰ NEWSLETTER, Université, A, MIRA, Bejaia. Ed n°13,2016, p3.

⁷¹ANDI« invest in Algeria, la wilaya de Bejaia », 2016, p.13.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

1.3.2. Les infrastructures sanitaires

La wilaya de Bejaia dispose d'un centre hospitalo-universitaire (CHU) et de 06 structures hospitalières, 21 polycliniques et 167 salles de soins, totalisant 1533 lits techniques⁷².

2. Le secteur du tourisme

L'un des atouts majeurs qui donne à la wilaya de Bejaia sa vocation touristique est l'hétérogénéité de son relief (mer, montagne, forêt), ajouter à cela une zone côtière avec une véritable curiosité propre à la région. Mais l'offre hôtelière de la région reste insuffisante au regard de la demande exprimée surtout dans la période d'été. L'exploitation de toutes les ressources peut donner naissance à une économie touristique prospère génératrice de richesses et d'emplois.

3. La taille du marché

La taille du marché est mesurée par la population, actuellement, la wilaya de Bejaia compte plus de 950 000 consommateurs, ce qui représente un marché important pour les firmes étrangères, soit pour ce qui concerne la consommation et aussi pour le potentiel des ressources humaines.

4. Le tissu industriel

Bejaia dispose d'un tissu industriel important et diversifié constitué de 220 unités qui sont en activité couvrant presque toutes les branches, mais il est dominé par les activités de fabrication et de transformation en agro-alimentaire. Ce dense tissu est concentré dans trois principales zones industrielles qui sont présentées dans le tableau suivant⁷³ :

⁷² LARBI ABID « La couverture sanitaire dans la wilaya de Bejaia », 2015, p.34.

⁷³ ANIREF « Les zones industrielles et le développement locale, la wilaya de Bejaia »,2011.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Tableau N° 11: Zones industrielles de la wilaya de Bejaia

Commune	Propriétaire	Sup total (Ha)	Sup cessible (Ha)	Nbre de lots créés	Nbre de lots attribués	Nbre de lots vacants	Sup Disponible (Ha)
Bejaia	UBRAS	119	102	88	88	00	/
Akbou	UBRAS	40	38	06	05	01	3
El-Kseur	Commune	50	33	57	57	00	/

Source : ANDI, investir in Algéria, la wilaya de Bejaia (2013).

5. Le capital humain

La main d'œuvre qualifiée est l'un des facteurs importants de la création et de la diffusion du savoir, il présente le lien vital entre le progrès technologique et la croissance économique. L'existence des universités et des établissements de formation professionnelle sur le territoire de la wilaya de Bejaia peut lui servir à attirer les investisseurs étrangers.

Tableau N°12 : Répartition des projets d'investissements déclarés par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre de projets	Montant	Nombre d'emplois
Transport	2 324	47 221	6 841
Services	457	14 496	1 313
BTPH	357	14 614	6 046
Industries	353	121 367	11 737
Tourismes	30	8 888	848
Agricultures	28	3 255	485
Sante	18	2 064	329
Total	3 567	211 906	27 599

Source : ANDI, Dz, 2015.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Ce tableau donne un aperçu sur le nombre de projets d'investissement déclarés dans cette wilaya qui est de l'ordre de 3567 projets dont le coût global est de 211 906 millions de dinars avec 27 599 postes d'emplois prévus.

Section 03 : Présentation et analyse des données et des résultats de l'enquête

Dans cette partie, nous allons présenter les principales entreprises dans lesquelles nous avons effectué notre enquête de terrain sur les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers dans la wilaya de Bejaia, ensuite, nous allons étudier les incidences de ces facteurs sur l'attractivité des IDE.

I. Présentation de l'enquête du terrain

Notre enquête de terrain repose sur un questionnaire par lequel nous essayerons d'avoir le maximum d'informations de la part des entreprises étrangères afin d'arriver à répondre à notre problématique principale sur les principaux facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia.

1. L'objectif de la recherche

A travers cette enquête, nous avons pour objectif d'arriver à dégager un certain nombre d'informations et de données par lesquelles nous pourrions répondre à notre problématique dont le but est de déterminer les principaux facteurs qui ont contribué à attirer l'ensemble des entreprises qui constitue notre échantillon à investir en Algérie d'une manière générale et particulièrement dans la wilaya de Bejaia.

2. Méthodologie de l'enquête

L'enquête de terrain s'est étalée sur une période d'un mois et 15 jours où nous l'avons divisée en deux étapes ; la première consistait à déposer un questionnaire auprès de chaque entreprise sélectionnée pour qu'il soit rempli par les représentants ou bien les chefs d'entreprises, la deuxième étape comportait à récupérer les questionnaires déposés afin de traiter et analyser les résultats obtenus.

Au début nous avons sélectionné 25 entreprises dans lesquelles nous allions déposer le questionnaire pour avoir un échantillon assez important, cependant, suite à quelques problèmes rencontrés qui nous ont empêchés de mener à bien notre travail tel que le refus catégorique de

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

nous réceptionner, nous étions contraints de réduire le nombre d'entreprises à 19. Seules 15 d'entre elles ont donné suite aux questionnaires distribués.

3. Le questionnaire

Nous avons élaboré le questionnaire de recherche dans l'objectif de cerner les informations qui peuvent répondre à la problématique posée

- **Le contenu du questionnaire** : il comporte également trois parties principales, la première consiste à identifier l'entreprise, la deuxième pour déterminer les principaux facteurs du choix de l'Algérie comme pays d'accueil et la dernière consiste à déterminer les principaux facteurs déterminants du choix de la wilaya de Bejaia.
- **L'analyse du questionnaire** : dans notre analyse du questionnaire et des résultats obtenus, nous avons utilisé le logiciel d'analyse SPHINX qui nous permet de ressortir les résultats de notre enquête sous-formes des tableaux et des graphes pour les analyser après.

II. Présentation et analyse des résultats de l'enquête

Dans cette étape, nous allons répartir notre travail en trois parties dont, la première partie sera consacrée à l'identification de l'entreprise, la deuxième pour la présentation des facteurs déterminants de l'Algérie comme pays d'accueil et dans la troisième nous allons présenter et analyser les résultats de notre enquête qui portent sur les facteurs d'attractivité des IDE dans la wilaya de Bejaia.

Partie 01 : Identification de l'entreprise

1. Présentation des entreprises enquêtées

Dans cette partie, nous allons présenter l'ensemble des entreprises enquêtées, constitué de 15 échantillons, tout en présentant leurs nationalités, la date de mise en service et le lieu de leurs implantations.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Tableau N°13 : Présentation des entreprises enquêtées

Nom de l'entreprise	Nationalité	Date de mise en service	Localisation
SPA CMA_CGM	Française	1999	Bejaia
Trust assurance	Multinationale	1998	Bejaia
SPA MORTERO	Française	2011	Bejaia
AXA assurance	Multinationale	2008	Bejaia
PNP Paribas (Banque)	Française	2000	Bejaia
Société générale (Banque)	Française	2006	Bejaia
SPA Maersk	Danoise	2000	Bejaia
MSC Bejaia	Suisse	2002	Bejaia
BMT SPA	Singapourienne	2004	Bejaia
NATIXIS Banque	Française	2007	Bejaia
ABC Banque	Bahreïn	1998	Bejaia
DANONE Djurdjura	Française	2002	Akbou
Sarl DT Air	Japonaise	2012	Bejaia
SPA IDELIO	Française	2013	Bejaia
AGB Banque	Koweïtienne	2004	Bejaia

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

D'après le tableau, nous constatons que l'investissement français est présent avec un grand nombre d'entreprises par rapport aux autres pays du monde, il présente ainsi 7/15 du total des entreprises enquêtées. Le nombre élevé des entreprises françaises implantées dans la wilaya de Bejaia peut être justifié par la présence de plusieurs facteurs tels que la proximité géographique entre l'Algérie et l'Europe, les accords politiques et socio-économiques communs de l'Algérie avec l'Union Européen et surtout avec la France et les relations historiques de notre pays avec la France. A côté de la France, nous retrouvons également deux autres pays qui ont marqué leurs présences dans la liste des entreprises enquêtées, notamment, le Danemark et la Suisse. La partie restante des autres entreprises est répartie entre les pays asiatiques qui détiennent quatre entreprises et deux autres sociétés sont des multinationales.

L'installation de ces entreprises en Algérie a bien débuté à partir de 1998, trois créations avant l'année 2000, six autres créations de 2000 à 2005, trois créations de 2005 à 2010 et trois autres après l'année 2010. En effet, la libéralisation des investissements directs étrangers à

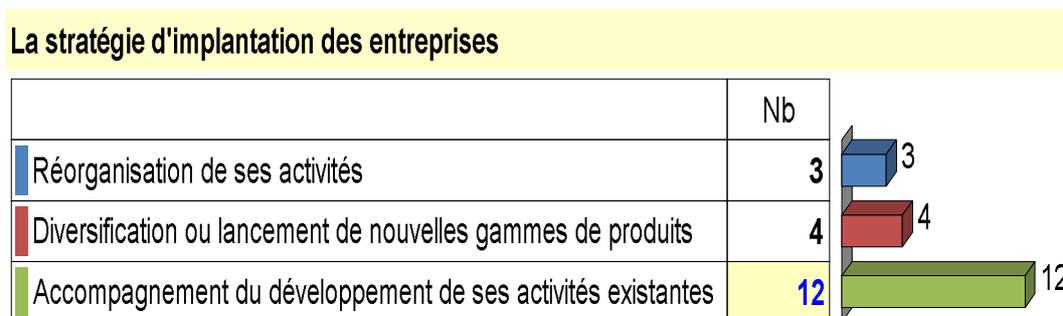
Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

partir de 1995 a permet d'attirer plusieurs firmes étrangères à investir en Algérie et dans la wilaya de Bejaia en particulier.

2. La stratégie de création et d'installation des entreprises enquêtées

Les entreprises étrangères implantées dans la wilaya de Bejaia ont des objectifs différents et afin d'atteindre ces objectifs, elles ont élaboré des stratégies qui leurs permettent de définir leurs plans d'investissements sur le territoire national et au niveau de la région de Bejaia. Pour cela, nous essayerons de connaitre les stratégies suivies par ces entreprises tout en se référant à l'échantillon des quinze entreprises enquêtées.

Tableau N° 14 : Le cadre stratégique de l'implantation des entreprises enquêtées



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

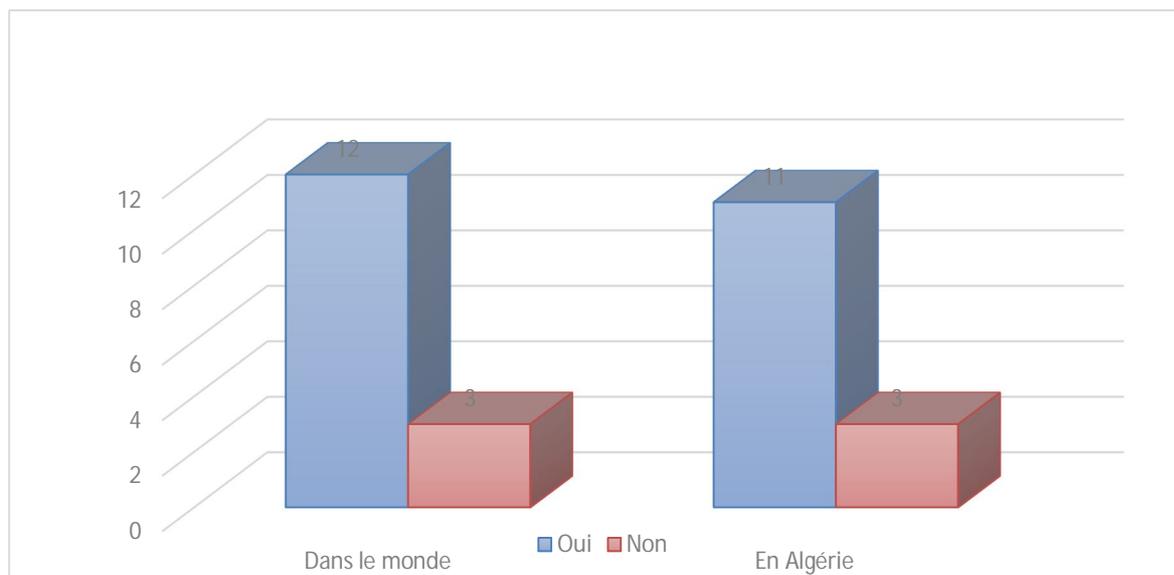
Dans notre analyse du tableau, nous allons constater que douze entreprises ont choisi la wilaya de Bejaia pour l'accompagnement du développement de leurs activités déjà existantes sur le territoire national et aussi dans les autres pays du monde, ainsi que quatre entreprises ont décidé de diversifier et développer de nouvelles gammes de produits afin de relancer et d'augmenter leurs parts du marché et trois entreprises ont l'objectif de réorganiser leurs activités et élargir leurs implantations dans d'autres pays du monde.

3. Les implantations des entreprises enquêtées dans le monde et en Algéries

Ca concerne les localisations des entreprises enquêtées au niveau mondial et aussi au niveau national, 12 entreprises sont déjà implantées dans d'autres pays du monde et 3 autres sont implantées en Algérie seulement ; et sur le niveau national, 11 entreprises ont des localisations dans d'autres wilayas du pays et 4 autres entreprises qui ne sont installées que dans la région de Bejaia.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Figure N°03 : Répartition des entreprises enquêtées dans le monde et en Algérie



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

4. Le domaine d'activité des entreprises enquêtées

Les entreprises implantées dans la wilaya de Bejaia exercent des activités qui diffèrent d'un secteur à l'autre. Dans le tableau suivant, nous allons présenter les différents secteurs d'activités des 15 entreprises enquêtées.

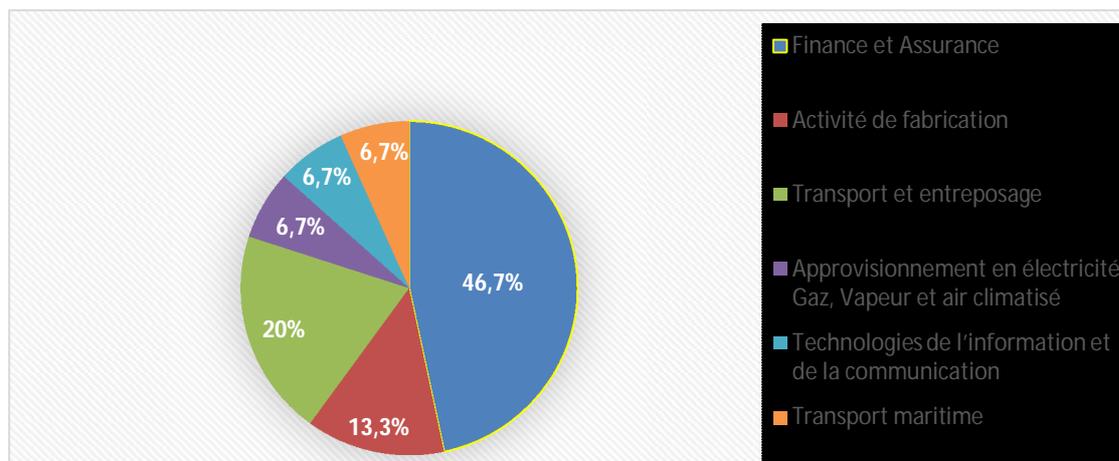
Tableau N°15: Répartition des entreprises selon leurs domaines d'activité

Le domaine d'activités des entreprises enquêtées

	Nb	% obs.	
Transport et entreposage	3	20,0%	20,0%
Activité de fabrication	2	13,3%	13,3%
Approvisionnement en électricité, Gaz, Vapeur et air climatisé	1	6,7%	6,7%
Transport maritime	1	6,7%	6,7%
Téchnologies de l'information et de la communication	1	6,7%	6,7%
Finance et assurance	7	46,7%	46,7%
Total	15	100,0%	

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête.

Figure N°04 : Présentation des domaines d'activités des entreprises enquêtées



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Selon les résultats de notre enquête, la plus part des entreprises exercent le domaine de la finance et des assurances avec une proportion de 46% du total de l'échantillon, ensuite il vient le secteur de transport et l'entreposage avec une proportion de 20%, suivi par l'industrie qui constitue 13% du total de l'échantillon et enfin les trois autres secteurs occupent une part de 7% pour chacun des trois.

5. La forme d'IDE représentée par les entreprises

Dans le tableau suivant, nous allons présenter les formes d'investissement direct étranger auxquelles les entreprises enquêtées appartiennent :

Tableau N°16 : Répartition des entreprises enquêtées selon leurs formes d'IDE

La forme d'IDE représentée		
	Nb	% obs.
Nouvelle création (Greenfield)	1	6,7%
Succursale	1	6,7%
Création de filiale	11	73,3%
Fusion-acquisition	1	6,7%
Cession de licence	0	0,0%
Sous-traitance	0	0,0%
Partenariat	1	6,7%
Joint-venture	0	0,0%
Total	15	100,0%

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Le tableau montre qu'une grande partie d'entreprises constituée de 11 parmi les 15 enquêtées sont implantées à Bejaia par la création des filiales, cela exprime que ce sont des grandes entreprises qui ont déjà d'autres implantations dans le monde et leurs objectifs est de s'élargir au niveau international par la création des filiales dans les différents pays du monde. Les autres formes présentes sont également sous-types de nouvelle création, succursale, fusion acquisition et partenariat avec un seul type de forme d'IDE pour chacune des quatre.

Partie 02 : Les facteurs déterminants du choix d'investissement en Algérie

Dans cette partie nous allons faire ressortir les principaux facteurs qui influencent le choix de localisation de l'Algérie pour les entreprises enquêtées, en effet, ces facteurs peuvent être distingués selon leurs degrés d'importance qu'est exprimé de la façon suivante : 1. Facteur non important, 2. Facteur peu important, 3. Facteur moyen important, 4. Facteur plutôt important, 5. Facteur très important.

1. Les facteurs macro-économiques

Les facteurs macro-économiques jouent un rôle considérable dans la détermination du choix d'implantation des firmes étrangères, nous avons réparti les facteurs selon le degré de leurs importance, ils concernent également les facteurs liés au marché des biens et services et aussi ceux qui sont liés au marché financier.

Tableau N°17: Représentation des facteurs liés au marché des biens et services

Marché des biens et services						
	Facteur non important	Facteur plutôt non important	Facteur moyennement important	Facteur plutôt important	Facteur très important	Total
disponibilité de la matière première	5	1	2	4	3	15
tissu industriel	2	1	3	5	4	15
fournisseurs et sous-traitants	4	2	7	0	2	15
Le potentiel de croissance de marché alg	1	1	3	4	6	15
la taille du marché	1	1	3	5	5	15
la part de la clientèle	1	1	2	4	7	15
la présence des concurrents	1	4	3	5	2	15
La politique commerciale mise en place p	3	5	4	0	3	15
Total	18	16	27	27	32	120

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

D'après le tableau, une grande partie des entreprises considèrent ces facteurs comme des éléments essentiels dans leurs politiques d'investissement et qui ont contribué à les attirer pour investir sur le territoire algérien et au niveau de la wilaya de Bejaia. En analysant ce tableau nous constatons que 5 entreprises considèrent que la matière première n'est pas un facteur nécessaire et important pour elles et cela s'explique par le domaine d'activité de ces entreprises, également les sociétés financières et des assurances qui n'ont pas besoins d'utiliser de la matière première, par contre 9 entreprises ont répondu entre 3 et 5, ce qui exprime que c'est un élément essentiel dans leurs processus d'investissement en Algérie, parce que ce sont des entreprises spécialisées dans les activités de fabrication. La densité de secteur industriel présente un facteur important pour l'attraction de ces entreprises, cependant que 12 parmi elles ont répondu entre 3 et 5; pour la présence des fournisseurs et des sous-traitants, 6 entreprises ne le considèrent pas vraiment comme un facteur nécessaire pour elles et il représente le cas contraire pour les 9 entreprises restantes. Pour le potentiel de croissance de marché, la taille du marché, la présence d'une part de clientèle et aussi la présence des concurrents, ils constituent tous des éléments et des facteurs importants dans la détermination du choix d'investissement de la grande partie d'entreprises enquêtées. La politique commerciale mise en place par les autorités algériennes n'a pas vraiment joué un rôle dans la détermination du choix de localisation pour certaines entreprises, dont, plus que la moitié considèrent qu'aucune importance et aucun effet sur leurs politique d'investissement, en contrepartie il constitue un point important pour les sept entreprises restantes.

Tableau N°18 : Répartition des facteurs liés au marché financier

Marché financier						
	Facteur non important	Facteur plutôt non important	facteur moyennement important	Facteur plutôt important	Facteur très important	Total
Crédits bancaires	7	4	1	0	3	15
Le système bancaire algérien	3	6	4	1	1	15
L'accès au financement	4	4	3	3	1	15
Le niveau de risque de change	2	4	2	2	5	15
Total	16	18	10	6	10	60

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

A partir des résultats obtenus dans notre enquête sur les facteurs liés au marché financier, nous constatons que la grande partie des entreprises considèrent que le secteur bancaire algérien n'est pas vraiment important pour leurs projets d'investissements en Algérie et cela revient à la non disponibilité des ressources financières nécessaires pour le financement et aussi au non développement de ce secteur qui reste toujours en état moins avancé par rapport aux autres pays ; les règlements du système bancaire algérien est un élément désastreux pour les sociétés étrangères surtout avec les difficultés qu'elles rencontrent dans le transfert de leurs capitaux à l'étranger.

2. Le marché du travail

L'Algérie dispose d'une population jeune, très active et motivée pour le travail, cela explique la disponibilité totale du facteur de la main d'œuvre dans notre pays et qui permet de répondre aux postes et aux fonctions recherchées par les investisseurs étrangers. Concernant les questions de l'enquête de terrain, nous avons référé beaucoup plus à la qualité de la main d'œuvre, le coût de la main d'œuvre et aussi à la flexibilité de la réglementation du travail afin de déterminer le degré d'importance de chaque facteur pour les entreprises enquêtées.

Tableau N°19: L'importance du facteur de travail pour les entreprises enquêtées

Le marché du travail						
	Facteur non important	Facteur plutôt non important	facteur moyennement important	Facteur plutôt important	Facteur très important	Total
une main d'œuvre non qualifiée	4	6	4	1	0	15
une main d'œuvre peu qualifiée	4	1	8	1	1	15
Une main d'œuvre qualifiée	1	1	2	5	6	15
Le coût de la main d'œuvre locale	2	2	5	3	3	15
La législation du travail	3	4	5	2	1	15
Le niveau du système d'enseignement	2	1	5	5	2	15
Total	16	15	29	17	13	90

Source: Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

D'après le tableau, les entreprises enquêtées s'intéressent beaucoup plus à une main d'œuvre qualifiée et efficace qui peut donner de meilleur rendement pour mettre l'entreprise

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

dans un état de développement. Concernant le coût de la main d'œuvre locale, 11 entreprises parmi les 15 enquêtées le considèrent comme un point important pour le recrutement du personnel car il leur permet de minimiser les frais directs qui sont liés à la charge de l'entreprise. Le niveau de système d'enseignement est l'un des éléments pour lesquelles les entreprises étrangères donnent de l'importance, cependant qu'il contribue à la formation de la main d'œuvre qui va être exploitée par ces entreprises.

3. Les facteurs institutionnels et culturels

Les relations institutionnelles et culturelles entre l'Algérie et les pays d'origines des entreprises enquêtées jouent un rôle important dans la prise de décision de ces dernières pour leurs choix d'investissement en Algérie. Dans le tableau qui suit, nous allons présenter les réponses des entreprises enquêtées sur ce qui concerne l'importance et le rôle des facteurs institutionnels et culturels dans leurs choix d'investissement en Algérie.

Tableau N°20: L'importance des facteurs institutionnel et culturel dans la détermination de choix de localisation des entreprises

Les facteurs institutionnels et culturels						
	Facteur non important	Facteur plutôt non important	facteur moyennement important	Facteur plutôt important	Facteur très important	Total
Le niveau de la fiscalité	2	2	6	3	2	15
L'environnement juridique et réglementaire	1	4	3	4	3	15
La stabilité politique	1	2	3	3	6	15
L'attitude des autorités	2	3	4	3	3	15
Total	6	11	16	13	14	60

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'enquête

Les mesures prises par les autorités algériennes en faveur des entreprises étrangères sont favorables de point de vue de ces derniers. La stabilité politique constitue un facteur très important pour garantir leur sécurité, aussi les règlements fiscaux appliqués sur ces entreprises étrangères et surtout l'attitude des autorités envers elles; ce sont tous des avantages qui aident

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

et qui favorisent ces entreprises dans leurs politiques d'investissement en Algérie. Concernant les résultats obtenus sur les facteurs institutionnels et culturels de la part des entreprises enquêtées, une grande partie de ces entreprises ont noté entre 3 et 5, ce qu'exprime qu'elles sont satisfaites des règlements institutionnels mis en place par l'état algérien pour les investisseurs étrangers, par contre certaines entreprises sont pas contentes de ces règlements institutionnels exercés de la part des autorités locales envers elles à cause des taux d'imposition élevés et les difficultés rencontrées avec les administrations nationales.

4. La qualité des infrastructures

Les infrastructures sont des moyens importants pour les entreprises étrangères dans leurs politiques d'investissement, l'Etat algérien a mis en faveur de ces entreprises des infrastructures routières, portuaires, ferroviaires et aériens, et aussi des moyens de télécommunication dans le l'objectif de les attirer à investir dans notre pays. Dans le tableau suivant, nous allons exposer les résultats de notre enquête sur les différentes infrastructures qui sont favorables, et celles qui sont défavorables pour les firmes étrangères qui constituent notre échantillon tout en expliquant le degré d'importance de chaque facteur pour ces entreprises.

Tableau N°21: L'importance des infrastructures de bases pour les entreprises étrangères

La qualité des infrastructures						
	Facteur non important	Facteur plutôt non important	facteur moyennement important	Facteur plutôt important	Facteur très important	Total
Réseau routier et/ou autoroutier	1	2	6	5	1	15
La desserte aérienne internationale	7	3	4	1	0	15
Les infrastructures portuaires	3	2	5	3	2	15
Les infrastructures ferroviaires	7	4	3	0	1	15
Le réseau de télécommunication	1	4	2	3	5	15
Total	19	15	20	12	9	75

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

L'analyse du tableau précédant fait ressortir que la plus part des entreprises ont beaucoup plus référé au réseau routier et autoroutier et aussi au secteur des télécommunications. Les

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

résultats obtenus dans notre enquête montrent que 12 entreprises ont noté de 3 à 5 sur l'effet et l'importance de réseau routier sur leurs activités, cela explique leurs besoins d'infrastructures routières afin qu'elles assurent les déplacements de leurs personnels et aussi pour transporter des marchandises par voie routière, par contre les 3 autres n'ont pas donné de l'importance à ce réseau et cela revient à leurs secteurs d'activité exercés et qui nécessite pas des déplacements et du transport de marchandises. La desserte aérienne et les infrastructures ferroviaires ne constituent aucune importance pour la plus part des entreprises contrairement au réseau portuaire qui a joué un rôle considérable dans l'attractivité de certains entreprises, beaucoup plus celle qui sont spécialisés dans le domaine du transport maritime. Pour le secteur des télécommunication, il constitue l'un des éléments essentiels de la politique d'investissement des entreprises, car il permet d'échanger et de transférer des informations entre les filiales ou bien l'unité déjà installée et l'entreprise mère, en effet, 10 entreprises parmi les 15 enquêtées ont noté de 3 à 5, ce qu'explique l'importance de ce secteur dans leurs projets d'investissement.

Partie 03 : Les principaux facteurs déterminants de choix d'investissement dans la wilaya de Bejaia

Dans cette troisième partie, nous allons ressortir et analyser les principaux facteurs qui ont contribué à attirer l'ensemble d'entreprises enquêtées à choisir la wilaya de Bejaia comme un lieu d'implantation et d'investissement en Algérie.

1. Les motivations pour le choix de localisation des entreprises enquêtées dans la wilaya de Bejaia

Les raisons sur lesquelles les entreprises étrangères ont déterminé leurs choix de localisation dans la wilaya de Bejaia sont différentes, y a des raisons qui sont liées au marché, à la qualité des infrastructures, à la qualité de la main d'œuvre... etc. Ce sont des facteurs que nous allons présenter dans le tableau suivant tout en présentant aussi les résultats obtenus dans notre enquête sur le rôle de ces facteurs dans la détermination du choix d'investissement de l'ensemble des entreprises enquêtées.

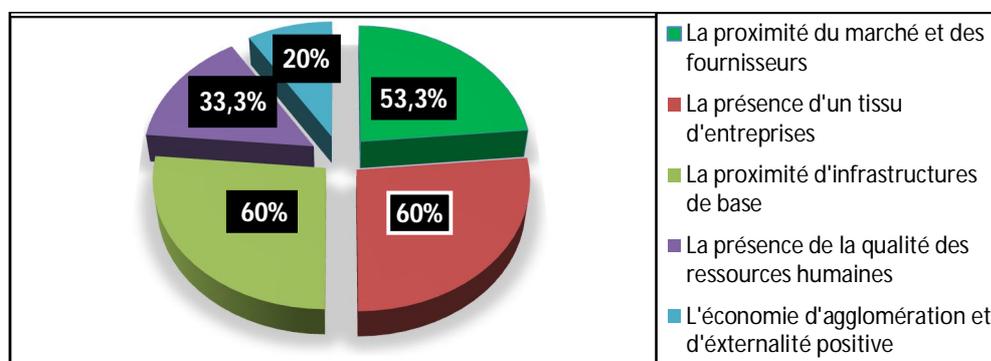
Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Tableau N°22: Présentation des résultats sur les motivations de choix de la wilaya de Bejaia

Les motivations de choix de localisation de la wilaya de Bejaia		
La proximité du marché et des fournisseurs	8	53,3%
La présence d'un tissu d'entreprise	9	60,0%
La proximité d'infrastructures de base	9	60,0%
La présence de la qualité des ressources humaines	5	33,3%
L'économie d'agglomération et d'externalité positive	3	20,0%
Total	15	

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Figure N°05: Les motivations de choix de de Bejaia en pourcentage (%)



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

D'après le tableau N°21 et la figure N° 05, Nous remarquons que 60% des entreprises enquêtées considèrent que la présence d'un tissu d'entreprises et la proximité des infrastructures de base qui caractérisent la wilaya de Bejaia ont joué un rôle considérable pour les attirer à choisir cette région pour réaliser leurs projets d'investissement. Un autre facteur qu'est important pour le choix de localisation des entreprises étrangères, il s'agit de la proximité du marché et des fournisseurs avec un taux de 53,3% des entreprises qui sont motivées par l'intensification qui caractérise le marché régional de Bejaia surtout avec le développement et la croissance du secteur commercial. En ce qui concerne la qualité des ressources humaines, seulement 33,3% des entreprises ont pris en compte ce facteur comme un élément essentiel qui a contribué à déterminer leurs choix de localisation dans la wilaya de Bejaia, cependant que cette dernière dispose d'un système d'enseignement et de formation supérieur qui permet une bonne qualité de savoir et de savoir-faire pour le personnel qui va être exploité par les entreprises étrangères. En dernier lieu, l'économie d'agglomération et l'externalité positive ne

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

constitue pas un facteur important pour la plus part des entreprises enquêtés, de ce fait, 20% seulement des entreprises qui sont motivées par la présence de ce facteur.

2. Les infrastructures de base de la wilaya de Bejaia

Bejaia est l'une des plus grandes régions de l'Algérie qui dispose des infrastructures nécessaires permettant aux entreprises étrangères d'effectuer leurs opérations dans les bonnes conditions, ces infrastructures contiennent également son réseau portuaire et celui routier et autoroutier qui sont les plus déterminants du choix de localisation des entreprises étrangères. Dans le tableau ci-dessous nous allons présenter les résultats de notre échantillon sur les infrastructures de la wilaya de Bejaia compte tenu de leur importance pour les entreprises enquêtées.

Tableau N°23: Présentation des résultats sur les infrastructures de base de la wilaya de Bejaia.



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

L'analyse du tableau montre que le réseau routier et autoroutier constitue le plus important pour les entreprises étrangères avec un nombre de 13 entreprises parmi les 15 enquêtées qui ont exprimés leurs utilités d'un réseau routier plus dense et qui permet de faciliter les opérations de transport de leurs personnels et de la marchandise. Le port de Bejaia est l'un des grands ports en Algérie, ce qu'a conduit plusieurs entreprises étrangères à choisir la wilaya de Bejaia pour s'installer et investir, particulièrement les entreprises spécialisées dans le domaine de transport maritime et aussi dans l'entreposage, le transport aérien et le réseau ferroviaire n'ont pas de l'importance pour l'ensemble d'entreprises enquêtées, seulement 1 et 2 entreprises successivement qui considèrent que ces deux éléments sont importants pour leurs développent en Algérie, et cela revient aux activités exercées par ces entreprises qui sont concentrées surtout sur le réseau portuaire et beaucoup plus sur le réseau routier et autoroutier.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

3. L'approvisionnement en matière première

Il concerne également les entreprises qui ont des unités productives qui nécessitent la consommation de la matière première, Dans notre échantillon nous avons 9 entreprises qui consomment de la matière première, ce qui veut dire 60% du total des entreprises. En effet, nous avons trois modalités d'approvisionnement en matière première, approvisionnement local, national et étranger.

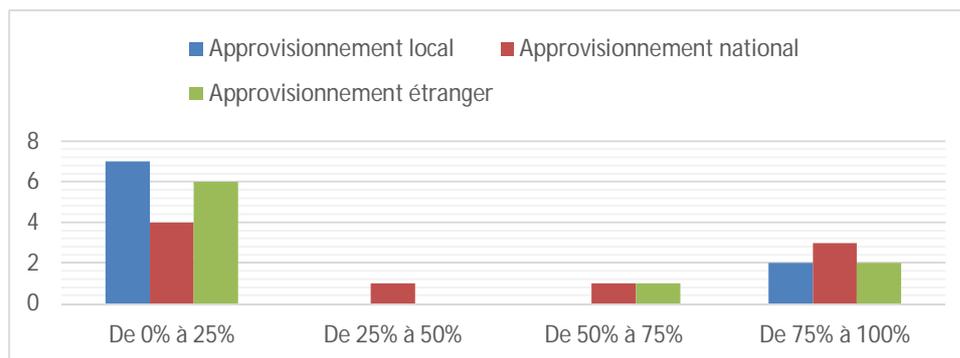
Tableau N°24 : Le taux d'approvisionnement en matières premières exprimé par le nombre d'entreprises

Type d'approvisionnement	De 0% à 25%	De 25% à 50%	De 50% à 75%	De 75% à 100%	Total
Approvisionnement local	7	0	0	2	9
Approvisionnement national	4	1	1	3	9
Approvisionnement étranger	6	0	1	2	9

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Les données du tableau nous montrent le taux d'approvisionnement en matière première selon le nombre d'entreprises ; concernant l'approvisionnement local, nous avons 7 entreprises qui utilisent une proportion entre 0% et 25% de la matière première locale et les deux autres entreprises qui restent parmi les 9 utilisent une partie importante de la matière première locale avec un taux d'approvisionnement qui varie entre 75% et 100%. Pour l'approvisionnement national, nous avons 4 entreprises étrangères qui n'ont pas donné de l'importance à la matière première nationale avec un taux d'approvisionnement entre 0% et 25%, et nous avons une seule entreprise qui utilise une partie de 25% à 50% et aussi de 50% à 75% de cette matière première, par contre 3 entreprises approvisionnent leurs productions avec une grande proportion entre 75% et 100% de total de la matière première consommée. Concernant l'approvisionnement étranger, de 0% à 25% nous avons 6 entreprises, de 25% à 50% nous n'avons aucune entreprise, de 50% à 75% nous avons une seule entreprises, cependant qu'entre 75% et 100% nous avons 2 entreprises qui approvisionnent leurs productions par la matière première étrangère.

Figure N°06: L'approvisionnement en matière première des entreprises enquêtées



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

4. La destination des produits des entreprises enquêtées

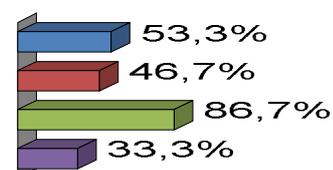
La consommation des produits concerne les entreprises spécialisées dans la production et la commercialisation des biens et services. Dans notre enquête, nous avons 86,7% des entreprises qui nous ont répondu sur cette question, ce qui veut dire 13 entreprises. Dans le tableau suivant, nous allons présenter les principaux résultats des marchés dans lesquels les produits des entreprises enquêtées sont destinés pour être consommés, en effet, nous avons quatre types de marchés, local, régional, national et étranger.

Tableau N°25: Présentation des marchés de consommation des produits des entreprises enquêtées

La consommation des produits de l'entreprise

Taux de réponse : **86,7%**

	Nb	% obs.
Le marché local	8	53,3%
Le marché régional	7	46,7%
Le marché national	13	86,7%
Le marché étranger	5	33,3%
Total	15	



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

En analysant le tableau précédent, nous constatons que le marché national consomme une très grande partie de produits des entreprises enquêtées avec 86,7% qui sont destinés vers ce marché, en deuxième lieu, nous avons le marché local qui consomme 53,3% de leurs produits, après il vient le marché régional avec 46,7% de produits consommés, en dernier lieu, seulement

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

33,3% de produits qui sont destinés vers le marché étranger, ce qui explique qu'une grande partie de ces entreprises ne font pas de l'exportation des leurs produits vers les autres pays.

5. Les relations des entreprises avec les administrations économiques

Les administrations économiques ont des relations directes avec les entreprises étrangères, ces administrations concernent également l'ANDI, La CNAS, la chambre de commerce, la justice, la CNAC, le guichet unique et l'inspection du travail. Dans le tableau ci-dessous, nous allons présenter les réponses des entreprises enquêtées mesurées par le degré de satisfaction concernant leurs relations avec ces institutions.

Tableau N°26: Les rapports des entreprises enquêtées avec les administrations économiques

Les rapports des entreprises enquêtées avec les administrations publiques						
	pas du tout satisfait	plutôt non satisfait	moyen nement satisfait	plutôt satisfait	tout à fait satisfait	Total
ANDI	5	4	1	2	2	14
Justice	2	5	1	3	4	15
CNAS	0	2	5	2	6	15
CNAC	8	3	0	0	3	14
Chambre de commerce	4	4	2	0	5	15
Guichet unique	7	2	2	1	2	14
Inspection du travail	5	2	3	0	5	15
Total	31	22	14	8	27	102

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Le tableau montre que la plus part des entreprises enquêtées sont pas satisfaites de leurs relations avec les administrations économiques, pour l'agence nationale de développement des investissements nous avons 9 entreprises qui sont pas satisfaites de leurs rapports avec cette administration et cela revient aux règlements d'investissement mise en place par l'ANDI et qui sont pas favorables pour les entreprises étrangères. Pour la justice, nous avons 8 entreprises sur 15 qui ont exprimé leurs satisfactions de leurs rapports avec cette administration. La CNAS constitue l'administration la plus reliée aux entreprises étrangères, dans notre échantillon, nous avons 13 entreprises qui ont répondu entre 3 et 5, car elles sont toutes inscrites à cette organisation pour garantir et assurer la sécurité de leurs employés. Pour la CNAC et le guichet unique, la grande partie des entreprises ont jugé que leurs rapports avec ces deux institutions ne sont pas satisfaites. La chambre de commerce et l'inspection de travail ont des réponses moyennes, du côté négatif nous avons successivement 8 et 7 entreprises qui sont pas satisfaites

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

de leurs relations avec ces administrations, et du côté positif nous avons 7 et 8 entreprises qui ont jugé par leurs satisfactions des rapports qu'elles ont avec ces deux organisations.

6. Le choix du capital humain

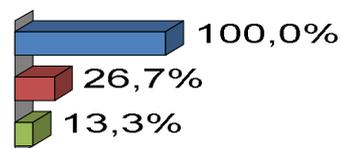
L'objet de cette partie est de déterminer la qualité de la main d'œuvre exploitée par les entreprises implantées dans la wilaya de Bejaia et qui constitue l'échantillon de notre enquête, pour cela, nous allons présenter les résultats obtenus sur ce facteur dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°27 : Présentation du choix de la main d'œuvre recrutée

La qualité de la main d'oeuvre exploitée

Taux de réponse : **100,0%**

	Nb	% obs.
Hautement qualifiée	15	100,0%
Peu qualifiée	4	26,7%
Non qualifiée	2	13,3%
Total	15	



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

L'exploitation de la main d'œuvre est un facteur important pour les entreprises étrangères qui sont implantées dans la wilaya de Bejaia, dans les résultats de notre enquête, nous avons trouvé que la plus part des entreprises préfèrent une main d'œuvre hautement qualifiée avec un taux de 100%, ce résultat peut être justifié par la taille de ces entreprises qui sont des grandes sociétés. Nous avons aussi 4 entreprises qui exploitent de la main d'œuvre peu qualifiée qui donne un rendement moyen, et cela dans l'objectif de minimiser les charges directes de l'entreprise. Pour la main d'œuvre non qualifiée, nous avons 2 entreprises seulement qui s'intéressent au recrutement de ce type de capital humain et cela dans le but de déminer les coûts qui sont liés à la main d'œuvre.

7. L'attractivité de la wilaya de Bejaia par rapport aux autres wilayas de l'Algérie

L'ensemble des entreprises enquêtées nous ont exprimé leur satisfaction totale des conditions d'investissement dans la wilaya de Bejaia par rapport aux autres wilayas de l'Algérie, et cela dépend également des avantages qu'elle dispose et offrent aux entreprises étrangères, nous avons alors 14 entreprises qui ont considéré la wilaya de Bejaia comme la plus attractive pour elles par rapport aux autres régions de l'Algérie et nous avons une seule qui a

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

considéré que la wilaya de Bejaia n'est pas avantageuse pour ses projets d'investissement en Algérie et elle compte à se délocaliser vers d'autres wilayas de l'Algérie.

Tableau N°28: l'attractivité de la wilaya de Bejaia par rapport aux autres wilayas

Bejaia est-elle plus attractive par rapport aux autres wilaya?

Taux de réponse : **100,0%**

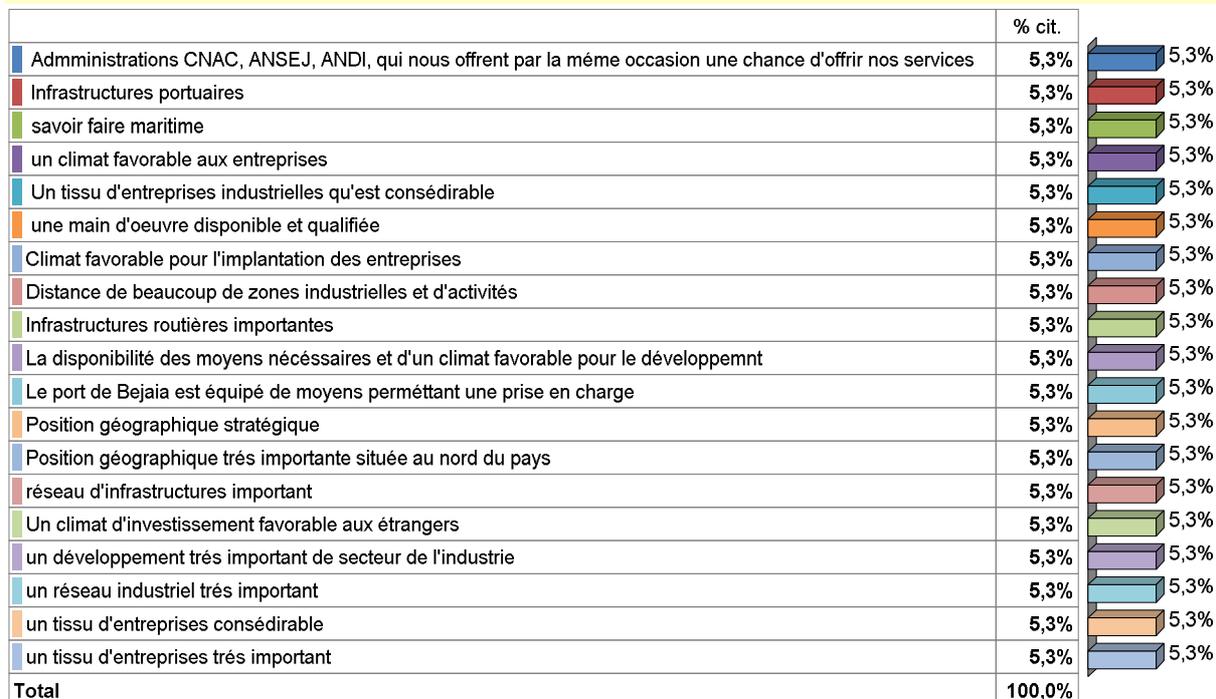


Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'enquête

Dans notre enquête, les entreprises nous ont justifié leurs préférences de la wilaya de Bejaia par rapport aux autres wilayas par les facteurs suivants :

Tableau N°29: Présentation des justifications des entreprises enquêtées sur leurs choix d'investissements dans la wilaya de Bejaia

Les motivations



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Les entreprises enquêtées ont justifié leurs choix de localisation à Bejaia que de s'implanter ailleurs par plusieurs facteurs, à savoir :

- Le développement du tissu industriel ;
- Le développement des infrastructures de base ;
- La position géographique stratégique ;
- La disponibilité des moyens nécessaires pour l'investissement.

Ce sont tous des facteurs qui caractérisent la wilaya de Bejaia par rapport aux autres régions du pays, surtout son tissu industriel composé de trois grandes zones industrielles (la zone d'Akbou est classée 2ème plus grande zone d'activité en Algérie après Rouïba), nous avons aussi les infrastructures portuaires qu'ont permet d'attirer les entreprises spécialisées dans le domaine maritime et celui de transport à s'implanter à Bejaia que dans d'autres wilayas.

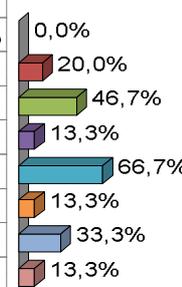
Concernant l'entreprise qui souhaite se délocaliser de Bejaia, elle a justifié sa réponse par l'inexistence du foncier industriel et la lourdeur du secteur administratif.

8. Les obstacles empêchant l'attractivité de la wilaya de Bejaia

Malgré les avantages qu'offre la wilaya de Bejaia aux investisseurs étrangers pour les attirer à investir sur son territoire, elle contient certains points négatifs qui nécessitent une amélioration et qu'il faut prendre en considération afin d'éviter la délocalisation des entreprises qui sont déjà installées et attirer d'autres entreprises étrangères. Pour cela, nous allons présenter dans le tableau ci-dessous les réponses des entreprises enquêtées sur ces inconvénients qui touchent l'attractivité de la wilaya de Bejaia.

Tableau N°30: Présentation des obstacles de la wilaya de Bejaia

Les obstacles d'attractivité de la wilaya de Bejaia		
Taux de réponse : 100,0%		
	Nb	% obs.
La difficulté d'accès aux crédits et aux financements	0	0,0%
Taxation et imposition très lourde	3	20,0%
L'existence d'un marché informel	7	46,7%
La difficulté d'accès au foncier industriel	2	13,3%
La lourdeur de secteur administratif et la difficulté d'exécution des contrats	10	66,7%
La corruption et le manque de transparence	2	13,3%
La mauvaise image de communication à l'étranger	5	33,3%
Une lourde législation qui défavorise l'investissement	2	13,3%
Total	15	



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Le tableau précédent nous montre qu'une grande partie d'entreprises parmi les enquêtées ont des problèmes d'administration car elles trouvent toujours des difficultés d'exécutions des contrats, ce qu'elles ont considéré comme une perte de leurs temps. En deuxième lieu, l'un des défauts qui caractérisent le marché algérien est l'informalité de ce dernier, ce qui constitue un obstacle pour les entreprises étrangères qui souhaitent commercialiser leurs produits sur le marché national. Nous avons aussi le problème de communication à l'étranger, les entreprises implantées dans la wilaya de Bejaia trouvent des difficultés dans la communication avec leurs partenaires dans leurs pays d'origines et dans les autres pays du monde. Après nous avons les problèmes de taxation et d'imposition, la difficulté d'accès au foncier industriel, la corruption et le manque de la transparence et aussi la lourdeur de la législation, qui n'ont pas touché la plus grande partie d'entreprises.

9. L'expérience des entreprises enquêtées dans la wilaya de Bejaia

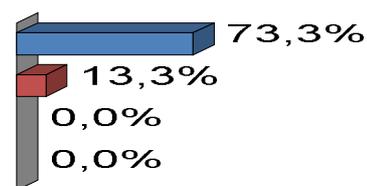
Dans ce dernier point nous allons juste décrire les réponses des entreprises enquêtées concernant leurs expériences comme investisseurs étrangers dans la wilaya de Bejaia, en effet nous avons eu 13 entreprises qui nous ont répondu à cette question.

Tableau N°31: L'expérience des entreprises enquêtées dans la wilaya de Bejaia

L'expérience des entreprises comme investisseurs étrangers à Bejaia

Taux de réponse : **86,7%**

	Nb	% obs.
Positive	11	73,3%
Très positive	2	13,3%
Négative	0	0,0%
Très négative	0	0,0%
Total	15	



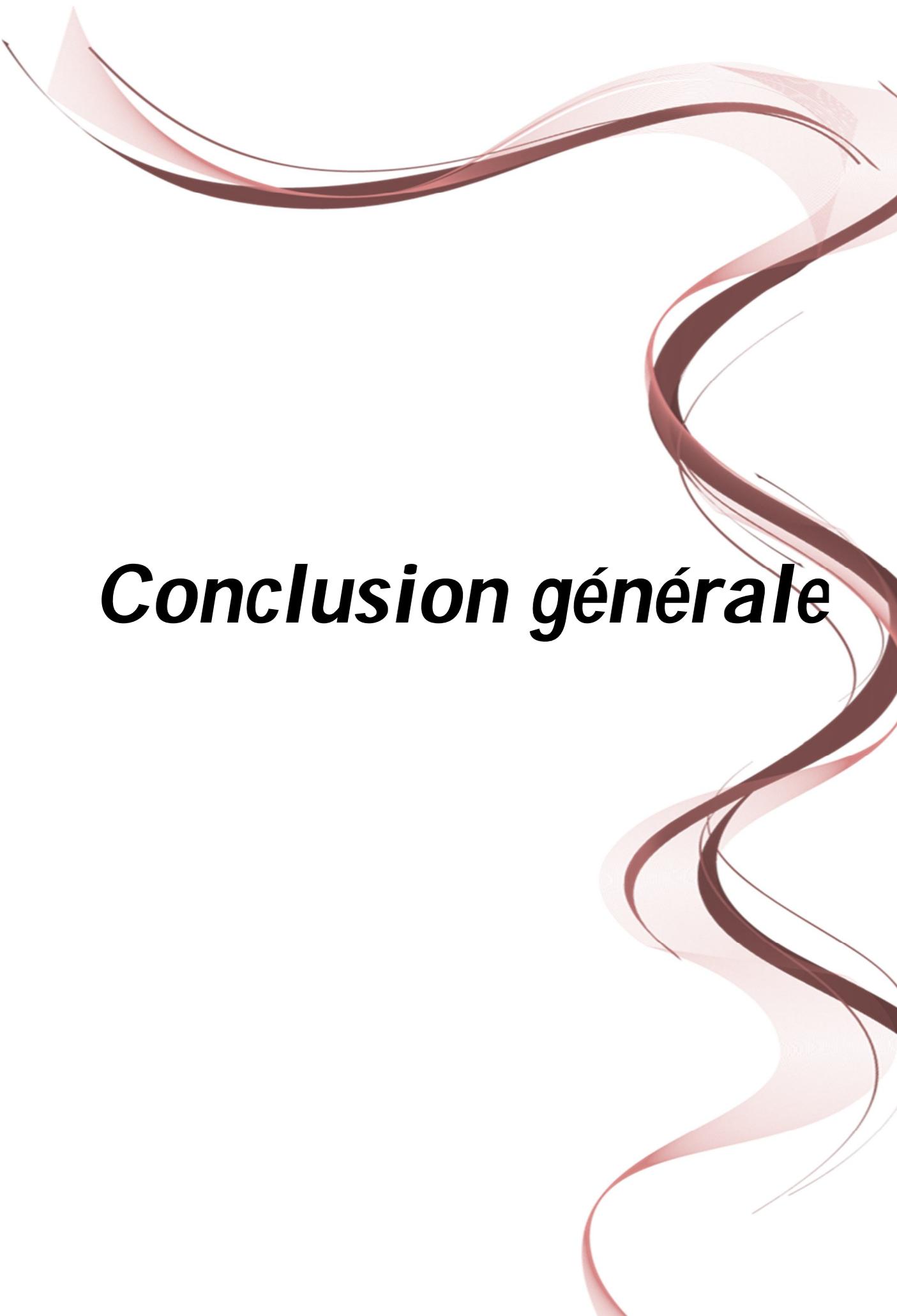
Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête

Toutes les entreprises sont satisfaites de leurs carrières d'investissement dans la wilaya de Bejaia, nous avons recueillis 11 qui ont répondu positif et 2 autres très positif. Cela exprime que ces entreprises ne pensent pas de se délocaliser de la wilaya de Bejaia.

Chapitre III: Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia

Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons constaté que la présence des facteurs cités est inévitable pour l'attractivité des investissements directs étrangers dans la wilaya de Bejaia, dans notre analyse des résultats de l'enquête, nous remarquons la dominance du facteur humain qui constitue l'élément le plus important pour les entreprises enquêtées avec un taux de 100% des entreprises qui préfèrent une main d'œuvre hautement qualifiée, ensuite nous avons les facteurs macro-économiques et les infrastructures de base, avec 60% des entreprises qui considèrent ces deux facteurs importants pour leurs développement, et à la fin nous avons les facteurs institutionnel avec 48% des entreprises qui sont satisfaites de leurs rapports avec les différentes institutions économiques.

A decorative graphic consisting of a wavy, ribbon-like shape in shades of red and pink, flowing from the top left towards the bottom right of the page.

Conclusion générale

Conclusion générale

Conclusion générale

L'investissement direct étranger est devenu l'un des enjeux les plus importants de la concurrence et de la rivalité entre les différents pays du monde, de fait qu'il constitue une source stable de financement et surtout un facteur important pour le transfert de technologie et des capacités d'innovation, ainsi qu'il contribue au développement et aux renforcement des échanges commerciaux internationaux.

Les flux d'IDE ont connu de différentes évolutions d'un cycle à un autre, et d'un pays à un autre, des évolutions qui sont liées au développement des capacités qu'offrent les pays d'accueils aux investisseurs étrangers dans leurs implantations afin de les attirer à investir dans leurs territoires, pour cela, les pays adoptent des politiques qui consistent à la mise en faveur de ces entreprises des avantages de terme économique, institutionnel et géographique.

Dans notre problématique, notre principal objectif était de déterminer les principaux facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie et analyser ceux qui sont plus attrayants ainsi que les moins attrayants pour les investisseurs étrangers qui sont déjà installés sur le territoire national.

L'Algérie est l'un des pays promouvant des IDE dans le monde, elle dispose de plusieurs facteurs importants qui permettent d'attirer le capital étranger à investir sur le territoire national, pour cela, nous avons constaté que la dynamique de l'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie dépend de la qualité des institutions, des conditions économiques et de la position géographique du pays.

Malgré les divers avantages qu'elle dispose, l'Algérie souffre du mal fonctionnement de certaines de ses activités comme la dégradation de niveau des infrastructures, la difficulté d'accès au foncier industriel et l'indisponibilité des moyens de la communication; cela constitue un désavantage pour l'Algérie qui souhaite attirer un nombre important de firmes étrangères pour investir sur son territoire, et pour atteindre cet objectif le pays est obligé de faire certaines modifications de la réglementation des investissements et d'améliorer la qualité des facteurs qui attirent les investisseurs étrangers.

La wilaya de Bejaia est dotée d'un ensemble de facteurs permettant d'attirer les entreprises étrangères à investir sur son sol territorial. Il est apparu que trois facteurs parmi les quatre qui sont plus importants pour les entreprises recensées, le facteur humain, les facteurs

Conclusion générale

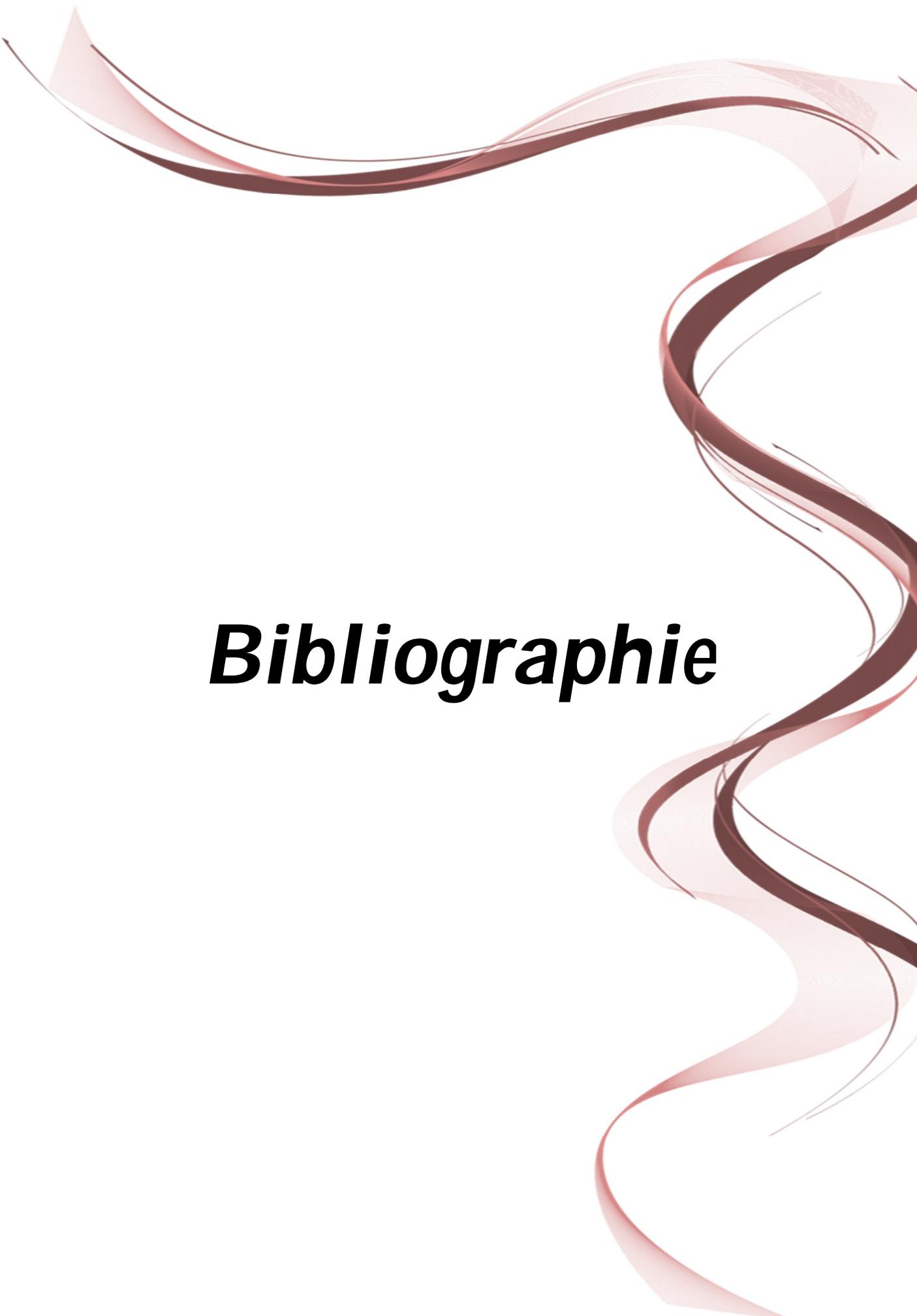
macro-économiques et les infrastructures de bases sont les trois facteurs indispensables pour leur choix d'implantation.

- Pour le facteur humain, nous avons 100% des entreprises qui considèrent que la main d'œuvre hautement qualifiée constitue un élément important dans leurs choix de détermination, ainsi que la disponibilité d'une main d'œuvre peu qualifiée et non qualifiée constitue de l'importance pour certaines entreprises dans l'avantage de réduire les salaires des employés.
- Les facteurs macro-économiques contiennent certains éléments considérés comme des déterminants très importants pour l'attractivité des IDE, nous avons la présence d'un tissu d'entreprises qui offre un climat favorable aux affaires, et aussi un grand marché de consommation qui encourage les entreprises à augmenter leurs parts de la productions et aussi leurs parts du marché.
- Pour les infrastructures de base, elles constituent un facteur important pour les entreprises implantées dans la région de Bejaia avec un total de 60% des entreprises qui considèrent cet élément comme un atout qui détient un effet positif dans leurs développements.

Les facteurs institutionnels n'ont pas vraiment de l'importance pour les entreprises enquêtées. Selon les résultats l'enquête, 52% des entreprises ont des mauvais rapports avec les institutions économique, donc seulement 48% qui ont des rapports positifs avec ces institutions.

Au final, nous constatons que la prise de décision des entreprises étrangères de s'implanter dans la wilaya de Bejaia nécessitent des améliorations dans tous les secteurs ; institutionnels, infrastructures... afin d'arriver à attirer d'avantage d'investisseurs étrangers, ce qui contribuera à la relance de l'économie régionale et nationale. Pour cela, quelques perspectives doivent être soulignées ; il s'agirait du: lancement de nouvelles stratégies d'attractivité des IDE, suppression ou allègement dans règlements empêchant l'attractivité des IDE comme les règlements fiscaux, amélioration de la qualité des infrastructures, transparence et facilité d'accès à l'information, facilité et l'amélioration des relations des entreprises étrangères avec les administrations économiques, règlement du problème de Foncier économique.

Pour cela, on peut dire que l'hypothèse le plus proche aux résultats obtenus sur les facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia est le H2 que nous avons cité au début de notre travail afin de répondre à la principale problématique.



Bibliographie

Bibliographie

➤ **Ouvrage :**

1. AMELON J.L et CARDEBAT J.M, « Les nouveaux défis d'internationalisation: quels développement international après la crise», édition de Boeck, Bruxelles, 2010.
2. ANDREFF Wladimir, « les multinationales globales », édition la découverte, Paris, 1996.
3. COEURE B et ROBAUD, L, « attractivité de la France ; analyse, perception et mesure » Economie et statistique, n° 336, 2003.
4. DENIS Lacoste et Pierre-André Bigues, « stratégies d'internationalisation des entreprises : menaces et opportunités», De Boeck, 2011.
5. GUILLAU, HATEM F « l'attractivité du territoire ; de la théorie a la pratique », Revue de l'OCDE, n° 94, 2005.
6. GUILLAUME Shier et OLIVIER Meir, « Les entreprises multinationales », édition DUNOD, 2005.
7. HATEM F, « l'attractivité du territoire a la pratique », Revue de l'OCDE n° 94· 2005.
8. LAGNELO, « l'attractivité des territoires » thèse soutenue à l'université de paris x Nanterre.1998.
9. LINDER Peter H. et KIDLERGER Charles P, « Economie internationale », Economica, Paris, 1983.
10. MICHALET C.A., « La séduction des nations ou comment attirer les investissements», édition ECONOMICA, Paris, 1999.
11. MICHALET C.A, « Qu'est-ce-que la mondialisation ? », édition la découverte, Paris, 2002.
12. MILILLI Christian et DELAPIERRE Michel, « les firmes multinationales », édition Vuibert, Paris. 1995.
13. MUCCHILLI J.L, « Multinationales et mondialisation », édition seuil, Paris, 1998.

OLIVIER Meir, « les entreprises multinationales », édition DUNOD, 2005.
14. TERSEN D., « L'investissement international », édition Armand Collin, Paris, 1996.

16. VERNON.R, « international Investment and international Trade in the Product life cycle », cite dans AMELON J.L et CARDEBAT.J.M: « Les nouveaux défis d'internationalisation: quel développement international après la crise », édition de Boeck, Bruxelles, 2010.

➤ **Mémoires et Thèses**

1. BRAHAM Nazim, HELLAL Zohra « Essai d'analyse des déterminants d'attractivité des IDE en Algérie : cas de la wilaya de Bejaia » Mémoire de master en sciences commerciales, Université de Bejaia, 2014.
2. BEKIHAL Mohamed « les investissements directes étrangères en Algérie : Essai d'évaluation empiriques de son impact sur la croissance économique entre 1990 et 2010 », Mémoire de magister, Université d'Oran.2013.
3. KACI CHAOUCH Titem « Les facteurs d'attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », Mémoire de magister, université de Tizi Ouzou. 2012.

➤ **Rapports et documents statistiques**

1. ANDI, « INVEST IN ALGERIA, la wilaya de Bejaia », 2013.
2. ANDI, « INVEST IN ALGERIA», la wilaya d'Alger », 2013.
3. ANDI, « Les raisons d'investir en Algérie », 2016.
4. ANIREF « Les zones industrielles et le développement locale, la wilaya de Bejaia »,2011.
5. ANIREF « Rubrique monographie de la wilaya de Bejaia », 2011.
6. CNUCED Algérie « Evolution des capacités de promotion des investissements de l'ANDI »2000.
7. CNUCED NATIONS UNIES Genève.2000.
8. CNUCED Algérie « Evolution des capacités de promotion des investissements de l'ANDI », 2003.
9. CNUCED, NEW YORK et Genève, 2004.
10. CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2004.
11. CNUCED Algérie « Evolution des capacités de promotion des investissements de l'ANDI », CNUCED, 2005.

Bibliographie

12. CNUCED, « Rapport sur les investissements dans le monde : les sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », 2009.
13. CNUCED, « investir dans une économie à faible intensité de carbone » Rapport sur les investissements dans le monde, United Nation Publication, New York et Genève, 2010.
14. CNUCED, « Rapport sur les investissements directs étrangers dans le monde », New York 2013.
15. CNUCED, « Rapport sur les investissements directs étrangers dans le monde », « nationalité des investisseurs : enjeux et politique », 2016.
16. CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », 2016.
17. EPB, port de Bejaia « BEJAIA PORT », Ed 2015.
18. KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011.
19. KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2013.
20. Newsletter, Université, A, MIRA, Bejaia. Ed n° 13, 2016.
21. OCDE, « Définition et références de l'OCDE sur les investissements directs internationaux », Paris, 1995.
22. OCDE, « Définition et référence de l'OCDE des investissements directs étrangers », l'observateur de l'OCDE, Paris, 1997.
23. OMC, « transparence », Groupe de travail des liens entre le commerce et l'investissement, communication du Canada, n°03 -1923, avril 2003.
24. « Manuel de la balance de paiement », 4ème édition, Washington, 1977.

➤ **Revue et Articles**

1. ALGERIE TELECOM « catalogue d'interconnexion d'Algérie Telecom » 2016
2. Décret législatif n° 93-12 du 19 correspondant aux 5/10/93 relatif à la promotion de l'investissement.
3. DGI « la loi de finance 2017 ». Décret exécutif no 17-100-105 du 5 mars 2017.
4. L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001 relatif au développement de l'investissement.
5. L'ordonnance n° 06-08 du 15/07/2006, modifiant et complétant l'ordonnance n° 01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement.
6. L'ordonnance n° 09/01 du 22/07/2009, modifiant et complétant l'ordonnance n° 01-03 du 20/07/2001 relative à l'investissement.

Bibliographie

7. Loi n°16-09 du 3 août 2016, relative à la promotion de l'investissement
8. Ministre de l'éducation nationale « Direction de l'éducation, de la wilaya de Bejaia », 2006.

➤ **Sites internet**

<http://www.mdipi.gov.dz/?L-Agence-nationale-du>

<http://www.andi.dz/index.php/fr/raisons-pour-investir>

<http://www.mdipi.gov.dz/?Directions-de-l-Industrie-et-des>

www.andi.dz

www.cnuCED.org

www.insee.fr

www.journaldunet.com

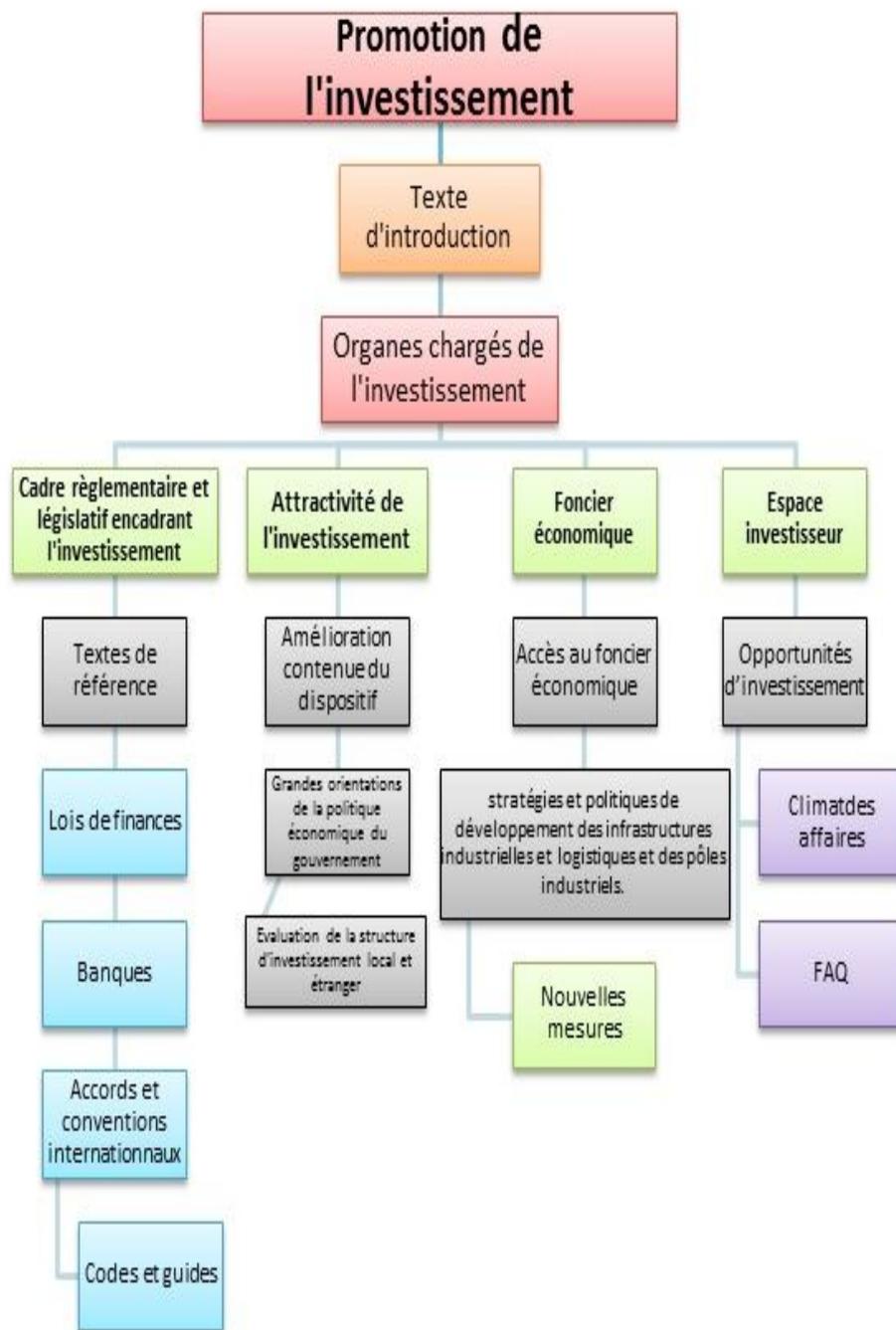
www.mfdgi.gov.dz

www.ocde.org

www.aniref.dz

Annexes

Annexe n° 01



DECRETS LEGISLATIFS

Décret législatif n° 93-12 du 19 Rabie Ethani 1414 correspondant au 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement.

Le Président du Haut Comité d'Etat,

Vu la Constitution, notamment ses articles 115 et 117 ;

Vu la déclaration du Conseil Constitutionnel du 11 janvier 1992 ;

Vu la proclamation du 14 janvier 1992 instituant le Haut Comité d'Etat ;

Vu la délibération n° 92-02/HCE du 14 avril 1992 relative aux décrets à caractère législatif ;

Vu la délibération n° 92-04/HCE du 2 juillet 1992 relative à l'élection du Président du Haut Comité d'Etat ;

Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile ;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil ;

Vu l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code de commerce ;

Vu l'ordonnance n° 76-105 du 9 décembre 1976, modifiée et complétée, portant code de l'enregistrement ;

Vu la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes ;

Vu la loi n° 80-07 du 9 août 1980, relative aux assurances ;

Vu la loi n° 81-10 du 11 juillet 1981, relative à l'emploi des étrangers ;

Vu la loi n° 82-13 du 28 août 1982, modifiée et complétée, relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte ;

Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 86-14 du 19 août 1986, modifiée et complétée, relative aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transport par canalisation des hydrocarbures ;

Vu la loi n° 87-03 du 27 janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire ;

Vu la loi n° 88-25 du 12 juillet 1988 relative à l'orientation des investissements économiques privés nationaux ;

Vu la loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit ;

Vu la loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail ;

Vu la loi n° 90-16 du 7 août 1990 portant loi de finances complémentaire pour 1990 ;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale ;

Vu la loi n° 90-36 du 31 décembre 1990 portant loi de finances pour 1991, notamment ses articles 38 et 65 relatifs aux codes fiscaux ;

Vu la loi n° 91-25 du 18 décembre 1991 portant loi de finances pour 1992 ;

Vu le décret législatif n° 92-04 du 11 octobre 1992 portant loi de finances complémentaire pour 1992 ;

Vu le décret législatif n° 93-01 du 19 janvier 1993 portant loi de finances pour 1993 ;

Après délibération du Haut Comité d'Etat ;

Promulgue le décret législatif dont la teneur suit :

TITRE I

DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er. — Le présent décret législatif fixe le régime applicable aux investissements nationaux privés et aux investissements étrangers réalisés dans les activités économiques de production de biens ou de services non expressément réservées à l'Etat ou à ses démembrements ou à toute personne morale expressément désignée par un texte législatif.

Art. 2. — Bénéficiaire des dispositions du présent décret législatif les investissements de création, d'extension de capacité, de réhabilitation ou de restructuration, réalisés, sous forme d'apport en capital ou en nature, par toute personne physique ou morale.

Art. 3. — Les investissements sont réalisés librement sous réserve de la législation et la réglementation relatives aux activités réglementées.

Ils font l'objet, préalablement à leur réalisation, d'une déclaration d'investissement auprès de l'Agence visée ci-dessous.

Art. 4. — La déclaration de l'investissement, visée à l'article 3 ci-dessus, est faite par l'investisseur.

4	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 64	24 Rabie Ethani 1414 10 octobre 1993
<p>Elle indique notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">— le domaine d'activité ;— la localisation ;— les emplois créés ;— la technologie utilisée ;— les schémas d'investissement et de financement, ainsi que l'évaluation financière du projet accompagnée du plan d'amortissements ;— les conditions de préservation de l'environnement ;— la durée prévisionnelle de réalisation de l'investissement ;— les engagements liés à la réalisation de l'investissement. <p>S'agissant des activités réglementées, la déclaration est accompagnée des documents exigés par la législation et la réglementation en vigueur.</p> <p>Elle comporte, en cas de demande d'avantages de la part de l'investisseur, tout élément justificatif.</p> <p>Art. 5. — Les investissements, déclarés conformément à l'article 4 ci-dessus, bénéficient des garanties prévues par le titre V du présent décret législatif.</p> <p>Art. 6. — Les investissements, déclarés conformément à l'article 4 ci-dessus, peuvent bénéficier des avantages liés au régime général ou aux régimes particuliers d'encouragement prévus par le présent décret législatif lorsque la demande en est faite auprès de l'Agence en même temps que la déclaration d'investissement.</p> <p>Art. 7. — Il est créé, auprès du Chef du Gouvernement, une agence, de promotion, de soutien et de suivi des investissements, ci-dessous désignée « l'Agence ».</p> <p>Les attributions de l'Agence, outre celles visées par le présent décret législatif, son organisation et son fonctionnement sont fixés par voie réglementaire.</p> <p>Art. 8. — L'Agence est chargée d'assister les investisseurs pour les formalités nécessaires à leur investissement notamment celles relatives aux activités réglementées pour lesquelles elle veille au respect des délais légaux.</p> <p>Elle est constituée sous forme de guichet unique regroupant les administrations et organismes concernés par l'investissement.</p> <p>A ce titre, elle fournit, dans le délai fixé à l'article 9 ci-dessous, par délégation des administrations concernées, tous les documents légalement requis pour la réalisation de l'investissement.</p>	<p>Art. 9. — L'Agence dispose d'un délai maximum de 60 jours, à compter de la date de dépôt régulier de la déclaration et de la demande d'avantages dans les conditions visées à l'article 4 ci-dessus, pour notifier, à l'investisseur après évaluation, la décision d'octroi ou de refus des avantages ainsi que leur durée en cas d'accord.</p> <p>En cas de contestation de la décision de l'Agence, l'investisseur peut introduire un recours auprès de l'autorité de tutelle de l'Agence, prévue à l'alinéa 1er de l'article 7 ci-dessus, qui dispose d'un délai maximum de quinze (15) jours pour répondre.</p> <p>La décision est insusceptible de recours juridictionnel.</p> <p>Art. 10. — La décision de l'Agence indique, outre les avantages accordés, les obligations à la charge de l'investisseur conformément à la déclaration visée à l'article 4 ci-dessus.</p> <p>La décision de l'Agence fait l'objet d'une publication dont les conditions sont fixées par voie réglementaire.</p> <p>Art. 11. — La forme et les modalités de la déclaration d'investissement, de la demande d'avantages et de la décision de l'Agence sont fixées par voie réglementaire.</p> <p>Art. 12. — Les investissements réalisés à partir d'apports en capital, au moyen de devises librement convertibles, régulièrement cotées par la Banque Centrale d'Algérie et dont l'importation est dûment constatée par cette dernière, bénéficient de la garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent. Cette garantie porte également sur les produits réels nets de la cession ou de la liquidation, même si ce montant est supérieur au capital initialement investi.</p> <p>Les demandes de transfert correspondantes, émises par l'investisseur, sont exécutées dans un délai qui ne saurait excéder (60) soixante jours.</p> <p>Art. 13. — Le schéma de financement visé à l'article 4 ci-dessus, doit comporter un seuil minimum de fonds propres fixé par voie réglementaire.</p> <p>Art. 14. — L'investissement doit être réalisé dans un délai maximum de trois ans à dater de la décision d'octroi des avantages, sauf décision de l'Agence fixant un délai de réalisation supérieur.</p> <p>Art. 15. — Les investissements qui présentent pour l'économie nationale un intérêt particulier en raison notamment de la dimension du projet, du caractère de la technologie utilisée, du taux élevé d'intégration de la production développée, des gains élevés en devises ou au regard de leur rentabilité à long terme, peuvent bénéficier conformément à la législation en vigueur, d'avantages supplémentaires.</p>	

Ils donnent lieu à l'établissement d'une convention passée entre l'Agence, pour le compte de l'Etat, et l'investisseur.

La convention d'investissement est conclue après approbation du conseil du Gouvernement, et publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

TITRE II

REGIME GENERAL

Art. 16. — Le régime général des avantages accordés aux investissements comporte les mesures d'encouragement définies aux articles 17 à 19 ci-dessous.

Art. 17. — Les investissements bénéficient, pour une période qui ne peut excéder trois ans ou la période fixée par l'article 14 ci-dessus, à dater de la notification de l'Agence, des avantages suivants au titre de la réalisation de l'investissement :

— exemption du droit de mutation à titre onéreux, pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement;

— application du droit fixe en matière d'enregistrement au taux réduit de (5 ‰) cinq pour mille, pour les actes constitutifs et les augmentations de capital ;

— exonération, à compter de la date d'acquisition, de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement ;

— franchise de la TVA pour les biens et services, entrant directement dans la réalisation de l'investissement, qu'ils soient importés ou acquis sur le marché local lorsque ces biens et services sont destinés à la réalisation d'opérations assujetties à la TVA ;

— application du taux réduit de 3 % en matière de droits de douane pour les biens importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement. Après accord de l'Agence, les biens visés par le présent article peuvent faire l'objet de cession et de transfert conformément à la législation en vigueur.

Art. 18. — Sur décision de l'Agence, l'investissement peut bénéficier, à dater de sa mise en exploitation, des avantages suivants :

— exonération, pendant une période minimum de 2 ans et maximum de 5 ans, de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), du versement forfaitaire (VF) et de la taxe sur l'activité industrielle et commerciale (TAIC) ;

— application, après la période d'exonération définie à l'alinéa ci-dessus, du taux réduit sur les bénéfices réinvestis ;

— en cas d'exportation, exonération de l'I.B.S., du V.F. et de la T.A.I.C., au prorata du chiffre d'affaires à

l'exportation après la période d'activité visée à l'alinéa premier ci-dessus ;

— admission au bénéfice d'un taux de cotisation patronale de 7 % au titre des rémunérations versées à l'ensemble des personnels en remplacement du taux fixé par la législation et la réglementation en matière de sécurité sociale, pendant la période d'exonération définie à l'alinéa premier ci-dessus, avec prise en charge par l'Etat du différentiel de ladite cotisation.

Les modalités d'application de l'alinéa ci-dessus sont fixées, en tant que de besoin, par voie réglementaire.

Art. 19. — Les achats sur le marché local de biens, admis en entrepôt sous douane et destinés à l'approvisionnement de productions exportées, bénéficient de l'exemption des droits et taxes.

Les opérations de services liées aux achats susvisés bénéficient également de la même exemption de taxe.

TITRE III

REGIMES PARTICULIERS

Chapitre I

Investissements réalisés dans les zones spécifiques

Art. 20. — Les investissements réalisés dans les zones spécifiques, classées en zones à promouvoir et en zones d'expansions économiques contribuant au développement régional, bénéficient des avantages prévus par le présent chapitre.

Art. 21. — Les investissements, visés à l'article 20 ci-dessus, bénéficient, pour une période qui ne peut excéder trois ans ou la période fixée par l'article 14 ci-dessus, à dater de la notification de l'Agence, des avantages suivants au titre de la réalisation de l'investissement :

— exemption du droit de mutation à titre onéreux, pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement;

— application du droit fixe en matière d'enregistrement au taux réduit de cinq pour mille (5 ‰), pour les actes constitutifs et les augmentations de capital ;

— prise en charge partielle ou totale par l'Etat, après évaluation de l'Agence, des dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement ;

— franchise de la TVA pour les biens et services, entrant directement dans la réalisation de l'investissement, qu'ils soient importés ou acquis sur le marché local lorsque ces biens et services sont destinés à la réalisation d'opérations assujetties à la TVA ;

TITRE IV
LES ORGANES DE L'INVESTISSEMENT

Chapitre I

Le Conseil national de l'investissement

Art. 18. — Il est créé un Conseil national de l'Investissement ci-après dénommé "le Conseil", présidé par le Chef du Gouvernement.

Art. 19. — Le Conseil est chargé notamment de :

- proposer la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
- proposer l'adaptation aux évolutions constatées des mesures incitatives pour l'investissement ;
- se prononcer sur les conventions visées à l'article 12 ci-dessus ;
- se prononcer sur les avantages à accorder au titre des investissements visés à l'article 3 ci-dessus ;
- se prononcer, en liaison avec les objectifs d'aménagement du territoire, sur les zones devant bénéficier du régime dérogatoire prévu dans la présente ordonnance ;
- proposer au Gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investissement ;
- susciter et encourager la création et le développement d'institutions et d'instruments financiers adaptés au financement de l'investissement ;
- traiter de toute autre question en rapport avec la mise en œuvre de la présente ordonnance.

Art. 20. — La composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil sont fixés par voie réglementaire.

Chapitre II

L'Agence nationale de développement de l'investissement

Art. 21. — L'Agence visée à l'article 6 ci-dessus est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

L'agence a, notamment, pour missions dans le domaine des investissements et en relation avec les administrations et organismes concernés :

- d'assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements,
- d'accueillir, d'informer et d'assister les investisseurs résidents et non résidents,
- de faciliter l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises et de concrétisation des projets à travers les prestations du guichet unique décentralisé.

— d'octroyer les avantages liés à l'investissement dans le cadre du dispositif en vigueur,

— de gérer le fonds d'appui à l'investissement visé à l'article 28 ci-dessous,

— de s'assurer du respect des engagements souscrits par les investisseurs durant la phase d'exonération.

L'organisation et le fonctionnement de l'agence sont fixés par voie réglementaire.

Art. 22. — Le siège de l'agence est fixé à Alger. L'agence dispose de structures décentralisées au niveau local.

Elle peut créer des bureaux de représentation à l'étranger.

Le nombre et l'implantation des structures locales et des bureaux à l'étranger sont fixés par voie réglementaire.

Le Guichet unique :

Art. 23. — Il est créé, au sein de l'agence, un guichet unique regroupant les administrations et organismes concernés par l'investissement.

Le guichet unique est dûment habilité à fournir les prestations administratives nécessaires à la concrétisation des investissements, objet de la déclaration visée à l'article 4 ci-dessus.

Les décisions du guichet unique sont opposables aux administrations concernées.

Art. 24. — Le guichet unique est créé au niveau de la structure décentralisée de l'Agence.

Art. 25. — Le guichet unique s'assure, en relation avec les administrations et les organismes concernés, de l'allègement et de la simplification des procédures et formalités constitutives des entreprises et de réalisation des projets.

Il veille à la mise en œuvre des simplifications et allègements décidés.

Art. 26. — A partir des actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes et en vue d'assurer leur valorisation pour le développement de l'investissement, l'Etat constituera un portefeuille foncier et immobilier, dont la gestion est dévolue à l'agence chargée du développement de l'investissement visée à l'article 6 ci-dessus.

Les modalités de mise en œuvre de cet article sont fixées par voie réglementaire.

Art. 27. — L'offre d'assiettes foncières s'effectuera à travers la représentation, au niveau du guichet unique décentralisé, des organismes chargés du foncier destiné à l'investissement.

16	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 47	23 Jomada Ethania 1427 19 juillet 2006
<p>— de soixante-douze (72) heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de la réalisation ;</p> <p>— de dix (10) jours pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation.</p> <p>L'agence peut, en contrepartie des frais de traitement des dossiers, percevoir une redevance versée par les investisseurs. Le montant et les modalités de perception de la redevance sont fixés par voie réglementaire ».</p> <p>Art. 6. — L'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001, susvisée, est complétée par un <i>article 7 bis</i> rédigé comme suit :</p> <p>« <i>Art. 7 bis.</i> — Les investisseurs s'estimant lésés, au titre du bénéfice des avantages, par une administration ou un organisme chargé de la mise en œuvre de la présente ordonnance ainsi que ceux faisant l'objet d'une procédure de retrait engagée en application de l'article 33 ci-dessous, disposent d'un droit de recours.</p> <p>Ce recours est exercé auprès d'une commission dont la composition, l'organisation et le fonctionnement sont fixés par voie réglementaire.</p> <p>Ce recours s'exerce sans préjudice du recours juridictionnel dont bénéficie l'investisseur.</p> <p>Ce recours doit être exercé dans les quinze (15) jours qui suivent la notification de l'acte objet de la contestation ou du silence de l'administration ou de l'organisme concernés pendant les quinze (15) jours à compter de sa saisine.</p> <p>Le recours visé à l'alinéa ci-dessus est suspensif des effets de l'acte contesté.</p> <p>La commission statue dans un délai d'un (1) mois. Sa décision est opposable à l'administration ou à l'organisme concernés par le recours ».</p> <p>Art. 7. — <i>L'article 9</i> de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001, susvisée, est modifié, complété et rédigé comme suit :</p> <p>«<i>Art. 9.</i> — Outre les incitations fiscales, parafiscales et douanières prévues par le droit commun, les investissements définis aux articles 1 et 2 ci-dessus, bénéficient :</p> <p>1. Au titre de leur réalisation telle que visée à l'article 13 ci-dessous, des avantages suivants :</p> <p>a) exonération de droits de douane pour les biens non exclus, importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement,</p> <p>b) franchise de la TVA pour les biens et services non exclus importés ou acquis localement entrant directement dans la réalisation de l'investissement,</p> <p>c) exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné.</p>	<p>2. Au titre de l'exploitation et pour une durée de trois (3) ans après constat d'entrée en activité établi par les services fiscaux à la diligence de l'investisseur :</p> <p>a) de l'exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS),</p> <p>b) de l'exonération de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP)».</p> <p>Art. 8. — <i>L'article 11</i> de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001, susvisée, est modifié, complété et rédigé comme suit :</p> <p>«<i>Art. 11.</i> — Les investissements portant sur des activités non exclues des avantages et réalisées dans les zones citées à l'alinéa 1er de l'article 10 ci-dessus bénéficient des avantages suivants :</p> <p>1. — Au titre de la réalisation de l'investissement :</p> <p>— exemption.....(sans changement).....</p> <p>— application du droit d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille (2‰) pour les actes constitutifs de sociétés et les augmentations de capital ;</p> <p>— prise en charge.....(sans changement)..... ;</p> <p>— franchise de la TVA pour les biens et services non exclus des avantages entrant directement dans la réalisation de l'investissement, qu'ils soient importés ou acquis sur le marché local ;</p> <p>— exonération de droits de douane pour les biens importés non exclus des avantages, entrant directement dans la réalisation de l'investissement.</p> <p>2. Après constat de mise en exploitation établi par les services fiscaux à la diligence de l'investisseur :</p> <p>— exonération, pendant une période de dix (10) ans d'activité effective, de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) ;</p> <p>— exonération.....(le reste sans changement).....”.</p> <p>Art. 9. — <i>L'article 12</i> de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001, susvisée, est modifié, complété et rédigé comme suit :</p> <p>«<i>Art. 12.</i> — Les investissements visés à l'alinéa 2 de l'article 10 ci-dessus donnent lieu à l'établissement d'une convention négociée dans les conditions prévues à l'article 12 bis ci-dessous.</p> <p>La convention est conclue par l'agence, agissant pour le compte de l'Etat, après approbation du conseil national de l'investissement visé à l'article 18 ci-dessous. La convention est publiée au <i>Journal officiel</i> de la République algérienne démocratique et populaire”.</p> <p>Art. 10. — L'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001, susvisée, est complétée par un <i>article 12 bis</i> rédigé comme suit :</p>	

Annexe n° 07

Loi n°2014-54 du 19 août 2014, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2014

Au nom du peuple,

L'assemblée nationale constituante ayant adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Dispositions budgétaires

Article premier - Les articles 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014 sont modifiés comme suit :

Article premier (nouveau) - Est et demeure autorisée pour l'année 2014 la perception au profit du Budget de l'Etat des recettes provenant des impôts, taxes, redevances, contributions, divers revenus et prêts d'un montant total de 27 525 000 000 Dinars répartis comme suit :

- Recettes du Titre I	19 090 200 000 Dinars
- Recettes du Titre II	7 592 000 000 Dinars
- Recettes des fonds spéciaux du Trésor	842 800 000 Dinars

Ces recettes sont réparties conformément au tableau « A » annexé à la présente loi.

Article 2 (nouveau) : Les recettes affectées aux fonds spéciaux du Trésor pour l'année 2014 sont fixées à 842 800 000 Dinars conformément au tableau « B » annexé à la présente loi.

Article 3 (nouveau) : Le montant des crédits de paiement des dépenses du Budget de l'Etat pour l'année 2014 est fixé à 27 525 000 000 Dinars répartis par sections et par parties comme suit :

Première section : Dépenses de gestion

- Première partie : Rémunérations publiques	10 504 799 000 Dinars
- Deuxième partie: Moyens des services	991 272 000 Dinars 5 577 818 000 Dinars
- Troisième partie : Interventions publiques	268 811 000 Dinars 17
- Quatrième partie : Dépenses de gestion imprévues	342 700 000 Dinars

Total de la première section



Université ABDERREHMANE-MIRA Bejaia

Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Département des sciences commerciales

Master II en finance et commerce international

Questionnaire d'enquête sur les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers dans la wilaya de Bejaia.

Présenté par :

HADJKACI Abderazek

HARZOUNE Ahmed

Email : abderazekhadjkaci1992@gmail.com

Tél. : 0795.84.34.11 / 0772.99.69.56

Objet du questionnaire

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de Master en finance et commerce international (FCI), nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir répondre à ce questionnaire, dont l'objectif est de cerner les principaux déterminants d'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) de la wilaya de Bejaia. Cependant, toutes les informations qui nous seront livrées vont être restées confidentielles et ne seront utilisées à aucun autre objectif en dehors de ce mémoire.

Merci par avance pour votre aimable collaboration

Partie I : Identification de l'entreprise.

1. Le nom de votre entreprise.....
.....

2. La nationalité ou le pays d'origine de votre entreprise.....

3. La date d'implantation en Algérie

Mois	Année

4. La création de votre entreprise s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de :

- Réorganisation de ses activités
- Diversification et le lancement de nouvelles gammes de produits
- D'accompagnement du développement de ses activités existantes

5. Avez-vous d'autres localisations en Algérie ?

- Oui Non

Si oui, veuillez indiquer la / les wilayas concernées

6. Avez-vous d'autres implantations dans le monde ?

- Oui Non

Si oui, veuillez indiquer le / les pays concernés.....

Annexe n° 10

7. Le domaine d'activité principale de votre entreprise

- Agriculture, sylviculture et pêche	- Information et télécommunication
-Activité extractive	-Activité de fabrication
-Construction	-Approvisionnement en électricité, Gaz, Vapeur et air climatisé
-Finance et assurance	-Commerce de gros et détail
-Transport et entreposage	-Activité immobilière

Autres.....
.....
.....

8. La forme d'IDE représentée par votre entreprise :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Nouvelle création (Greenfield) | <input type="checkbox"/> Succursale |
| <input type="checkbox"/> Création de filiale | <input type="checkbox"/> Fusion acquisition |
| <input type="checkbox"/> Cession de licence | <input type="checkbox"/> Sous-traitance |
| <input type="checkbox"/> Partenariat | |
| <input type="checkbox"/> Joint-venture | |

-Autres.....
.....

Annexe n°11

Partie II : les facteurs déterminants de l'Algérie comme pays d'accueil

1. Facteurs macro-économiques

1.1. Marché des biens et services

Facteur non important (1) / Facteur plutôt non important (2) / facteur moyennement important (3) / Facteur plutôt important (4) / Facteur très important (5).

Déterminant	1	2	3	4	5
-La disponibilité de la matière première nécessaire à votre entreprise					
-La présence et la densité de tissu industriel en Algérie					
-La présence des fournisseurs et des sous-traitants					
-Le potentiel de croissance de marché algérien					
-La taille du marché domestique					
-La présence d'une part de clientèle assez importante					
-La présence d'un ou plusieurs de vos concurrents en Algérie					
-La politique commerciale mise en place par les autorités algériennes					

Autres.....

.....

1.2. Marché financier

Facteur non important (1) / Facteur plutôt non important (2) / facteur moyennement important (3) / Facteur plutôt important (4) / Facteur très important (5).

Déterminant	1	2	3	4	5
-La disponibilité des crédits bancaires					
-L'efficacité du système bancaire algérien					
-L'accès au financement algérien					
-Le niveau de risque de change					

Autres.....

Annexe n°12

2. Le marché du travail

Facteur non important (1) / Facteur plutôt non important (2) / facteur moyennement important (3) /
Facteur plutôt important (4) / Facteur très important (5).

Déterminant	1	2	3	4	5
-La disponibilité d'une main d'œuvre non qualifiée					
-La disponibilité d'une main d'œuvre peu qualifiée					
-L'existence d'une main d'œuvre qualifiée					
-Le coût de la main d'œuvre locale					
-La flexibilité de la législation du travail					
-Le niveau du système d'enseignement et de formation algérien					

Autres.....

3. Les facteurs institutionnels et culturels :

Facteur non important (1) / Facteur plutôt non important (2) / facteur moyennement important (3) /
Facteur plutôt important (4) / Facteur très important (5).

Déterminant	1	2	3	4	5
-Le niveau de la fiscalité exercé sur les entreprises étrangères					
-L'environnement juridique et réglementaire régissant le pays d'accueil					
-La stabilité politique du pays					
-L'attitude des autorités envers les investisseurs étrangers					

Autres.....

4. La qualité des infrastructures :

Facteur non important (1) / Facteur plutôt non important (2) / facteur moyennement important (3) /
Facteur plutôt important (4) / Facteur très important (5).

Déterminant	1	2	3	4	5
-La qualité du réseau routier et/ou autoroutier					
-La qualité de la desserte aérienne internationale					
-La qualité des infrastructures portuaires					
-La qualité des infrastructures ferroviaires					
-La qualité des infrastructures de télécommunication					

Autres.....

Annexe n°13

Partie III : Les facteurs déterminants du choix d'investissement dans la wilaya de Bejaia

1. Quelles étaient vos motivations pour votre choix de localisation dans la wilaya de Bejaia ?

- La proximité du marché et des fournisseurs
- La présence d'un tissu d'entreprise
- La proximité d'infrastructures de base
- La présence de la qualité des ressources humaines
- L'économie d'agglomération et d'externalité positive

Autres.....

...

2. Parmi ces infrastructures quelles sont les plus déterminantes à votre localisation ?

- Routes et autoroutes
- Aéroport
- Port
- Réseau ferroviaire

3. L'approvisionnement de vos matières premières est d'origine :

- Locale à.....%
- Nationale à.....%
- Etrangère à.....%

4. Vos produits sont consommés par :

- Le marché local
- Le marché régional
- Le marché national
- Le marché étranger

Annexe n° 14

5. Vos rapports avec les administrations économiques suivantes est :

(1) pas du tout satisfait, (2) plutôt non satisfait, (3) moyennement satisfait,
(4) plutôt oui satisfait, (5) tout à fait satisfait.

Nom de l'administration	1	2	3	4	5
-ANDI					
-Justice					
-CNAS					
-CNAC					
-Chambre de commerce					
-Guichet unique					
-Inspection de travail					

6. Selon vous, lors de vos recrutements vous vous intéressez plus à une main d'œuvre :

- Hautement qualifiée
- Peu qualifiée
- Non qualifiée

7. Trouvez-vous la wilaya de Bejaia plus attractive par rapport aux autres wilayas de l'Algérie ?

- Oui
- Non

Justifiez votre réponse

.....
.....
.....

8. Pensez-vous à délocaliser votre entreprise dans une autre wilaya ?

- Oui
- Non

Si oui, quelles sont les raisons de cette délocalisation ?

.....
.....
.....
.....

Annexe n° 15

9. Que trouviez-vous comme obstacles empêchant l'attractivité de la wilaya de Bejaia ?

- a. La difficulté d'accès aux crédits et aux financements
- b. Taxation et imposition très lourde
- c. L'existence d'un marché informel
- d. La difficulté d'accès au foncier industriel
- e. La lourdeur de secteur administratif et la difficulté d'exécution des contrats
- f. La corruption et le manque de transparence
- g. La mauvaise image de la communication à l'étranger
- h. Une lourde législation qui défavorise l'investissement

Autres.....
.....

10. Comment pouviez-vous décrire votre expérience d'investisseur étranger à Bejaia ?

- Très positive.
- Positive.
- Très négative.
- Négative.



Liste des illustrations

Liste des tableaux

Tableau N° 01 : Répartition du stock d'IDE par pays d'origine (en pourcentage).....	15
Tableau N° 02 : Les flux d'IDE par région de 2013-2016 (en milliards de dollars)	17
Tableau N° 03 : Le paradigme, OLI et les modes de pénétration des marchés étrangers	21
Tableau N° 04 : Les flux d'IDE en Algérie pour la période (1997-2007)	35
Tableau N° 05 : Les flux entrants des investissements directs étrangers aux pays du Maghreb (en millions de dollars, de 2000-2007).....	36
Tableau N° 06 : Evolution des flux d'IDE à destination des pays d'Afrique du nord (en millions de dollars, de 2009-2015).....	37
Tableau N° 07 : Répartition des projets d'investissements déclarés par région (2002-2010).	38
Tableau N° 08 : Répartition des projets d'investissement déclarés étrangers par secteur d'activité regroupés pour la période (2002-2008).....	40
Tableau N° 09 : Evolution des indicateurs économiques en Algérie (2009-2016)	55
Tableau N° 10 : Présentation de la population de la wilaya de Bejaia pour l'année 2012	63
Tableau N° 11 : Les zones industrielles de la wilaya de Bejaia	69
Tableau N° 12 : Répartition des projets d'investissements déclarés par secteur d'activité	69
Tableau N° 13 : Présentation des entreprises enquêtées	72
Tableau N° 14 : Le cadre stratégique de l'implantation des entreprises enquêtées.....	73
Tableau N° 15 : Répartition des entreprises selon leurs domaines d'activité	74
Tableau N° 16 : Répartition des entreprises enquêtées selon leurs formes d'IDE	75
Tableau N° 17 : Représentation des facteurs liés au marché des biens et services	76
Tableau N° 18 : Répartition des facteurs liés au marché financier	77
Tableau N° 19 : L'importance du facteur de travail pour les entreprises enquêtées	78
Tableau N° 20 : L'importance des facteurs institutionnel et culturel dans la détermination de choix de localisation des entreprises	79
Tableau N° 21 : L'importance des infrastructures de bases pour les entreprises étrangères ...	80
Tableau N° 22 : Présentation des résultats sur les motivations de choix de la wilaya de Bejaia	82
Tableau N° 23 : Présentation des résultats sur les infrastructures de base de la wilaya de Bejaia	83
Tableau N° 24 : Le taux d'approvisionnement en matières premières exprimé par le nombre d'entreprises	84
Tableau N° 25 : Présentation des marchés de consommation des produits des entreprises enquêtées.....	85
Tableau N° 26 : Les rapports des entreprises enquêtées avec les administrations économiques	86
Tableau N° 27 : Présentation du choix de la main d'œuvre recrutée	87
Tableau N° 28 : L'attractivité de la wilaya de Bejaia par rapport aux autres wilayas	88
Tableau N° 29 : Présentation des justifications des entreprises enquêtées sur leurs choix d'investissements dans la wilaya de Bejaia	88
Tableau N° 30 : Présentation des obstacles de la wilaya de Bejaia	89
Tableau N° 31 : L'expérience des entreprises enquêtées dans la wilaya de Bejaia	90

➤ **Liste des figures**

Figure 01 : Les flux d'IDE entrants en Algérie de 1970 jusqu'à 2002 (en millions de dollar).....	34
Figure 02 : les entrées des IDE par secteur, avec l'exclusion du secteur d'hydrocarbures et le Secteur financier pour la période 2003-2009 (en milliards de dollars).....	40
Figure 03 : Répartition des entreprises enquêtées dans le monde et en Algérie.....	74
Figure 04 : Présentation des domaines d'activités des entreprises enquêtées.....	75
Figures 05 : Les motivations de choix de la wilaya de Bejaia.....	82
Figure 06 : L'approvisionnement en matière première des entreprises enquêtées.....	85

➤ **Liste des Schémas**

Schéma 01 : L'organisation interne de l'entreprise CEDY.....	50
---	----

➤ **Liste des cartes**

Carte 01 : Présentation de la structure géographique de la wilaya de Bejaia.....	63
---	----



Table des matières

<u>Remerciements</u>	I
<u>Dédicaces</u>	II
<u>Les abréviations maritimes</u>	IV
<u>Sommaire</u>	V
<u>Introduction Générale</u>	1
<u>Chapitre 01 : L'évolution des IDE dans le monde</u>	5
<u>Introduction :</u>	5
Section 01 : Les IDE et le FMN	6
I. Les IDE dans le monde	6
1. Définition des IDE	6
2. Distinction de l'IDE avec les autres formes d'investissement	7
2.1. Les investissements de portefeuille	7
2.2. Les prêts bancaires	8
3. Les formes et caractéristiques d'investissement direct étranger	8
3.1. La création de filiales	8
3.2. Les fusions-acquisitions	9
3.3. Les joint-ventures	9
3.4. Les nouvelles formes d'investissement direct étranger	10
4. L'effet et l'impact des IDE sur les pays d'accueils	11
II. Les firmes multinationales (FMN)	12
1. Définition de la firme multinationale	12
2. Les stratégies d'implantation des firmes multinationales	12
2.1. La stratégie d'accès aux ressources de sol au sous-sol	12
2.2. La stratégie du marché	13
2.3. La stratégie de minimisation des coûts	13
2.4. Stratégie techno-financière	13
3. Les objectifs de choix d'implantation des FMN	14
3.1. La rationalisation des coûts de production (verticale)	14
3.2. L'expansion commerciale (horizontale)	14
Section 02 : Le développement des IDE dans le monde	15
I. L'évolution des IDE dans le monde	15
1. Aperçu historique sur les IDE	15
1.1. L'âge d'or des IDE (1800-1914)	15
1.2. La période entre les deux guerres	16
2- L'explosion des IDE à partir des années 80	16
3. Les évolutions récentes des IDE dans le monde	17
II. Les théories explicatives des investissements directs étrangers (IDE)	19
1. La théorie des imperfections des marchés	19
2. La théorie d'optimisation du cycle de vie de produit	20
3. La théorie des coûts de transaction ou d'internalisation	20
4. La théorie d'éclectisme de Dunning	21

4.1. L'avantage spécifique d'une firme (O)	21
4.2. L'avantage de localisation (L)	21
4.3. L'avantage d'internalisation (I)	22
Section 03 : L'attractivité des investissements directs étrangers	23
I. Les approches théoriques et empiriques du concept d'attractivité	23
1. Définition de l'attractivité des IDE	23
2. Les mesures d'attractivité des IDE	24
2.1. Les enquêtes d'opinion	24
2-2. Les approches économiques	24
3. Les Niveaux d'attractivité des investissements directs étrangers	25
3.1. L'approche « Macro »	25
3.2. L'approche «Més0»	25
3.3. L'approche « micro »	25
3.4. L'approche en termes de l'image	26
3.5. Processus de décision	26
II. Les déterminants de l'attractivité des IDE	26
1. Les déterminants d'ordre institutionnel	26
1.1. Les incitations fiscales	27
1.2. L'environnement juridique	27
1.3. Le climat des affaires	27
2. Les déterminants d'ordre économique	29
2.1. Les déterminants portants sur le climat d'investissement	29
2.2. Les déterminants en termes de demande	31
2.3. Les déterminants en termes de l'offre	31
3. Les déterminants d'ordre géographique	32
3.1. Accès aux ressources naturelles	32
3.2. La stabilité politique et sociale	33
<u>Conclusion</u>	33
<u>Chapitre 02: Les IDE en Algérie.....</u>	34
<u>Introduction</u>	34
Section 01 : Les tendances des IDE en Algérie et leur effet sur l'économie nationale	34
I. L'évolution des flux d'IDE en Algérie	35
1. Bref aperçu sur l'évolution des IDE en Algérie avant les réformes structurelles (1970-1994)	35
2. L'évolution des IDE après les réformes structurelles (après 1995)	36
II. La répartition régionale et sectorielle des IDE en Algérie	38
1. Les investissements directs étrangers par région	38
2. Les investissements directs étrangers par secteur d'activité	39
2.1. Le secteur des hydrocarbures et des énergies	40
2.2. Le secteur des télécommunications et des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TNTIC)	40
Section 02 : Le cadre réglementaire et la promotion des IDE en Algérie	41
1. L'évolution de la réglementation des investissements en Algérie	41

1.1. Le code de 1993 (décret législatif no 93-12 du 05/10/1993)	42
1.2. L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001	42
1.3. L'ordonnance du 06-08 du 15/07/2006	43
1.4. L'ordonnance du 09-10 du 22/07/ 2009	43
1.5. Les nouvelles mesures incluses dans la loi de finance 2014	44
1.6. Le nouveau code de l'investissement (loi n°16-09 du 3 août 2016)	44
1.7. Le nouveau code sur l'investissement (la loi de finance N° 16-08 mars du 2017)	45
2. Les organismes chargés de la promotion des IDE en Algérie	46
2.1. Le conseil national de l'investissement (CNI)	46
2.2. L'Agence Nationale de développement de l'Investissement(ANDI)	46
2.3. Le ministère de l'industrie et de la promotion des investissements (MIPI)	47
2.4. Le guichet unique	47
2.5. Le Fond d'Appui à l'Investissement(FAI)	48
2.6. Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière	48
2.7. Direction de l'industrie et des mines des wilayas	48
Section 03 : l'attractivité des IDE en Algérie : Cas de « CEDY » à Alger	49
I. La Présentation et l'historique de l'entreprise CEDY	49
1. Le financement des projets de l'entreprise CEDY	50
2. L'organisation de l'entreprise CEDY	50
2.1. Le département technique	51
2.2. Le département administratif	51
2.3. Le département financier et de la comptabilité	51
2.4. Le département commercial	51
3. La main d'œuvre de l'entreprise CEDY	51
II. Les facteurs d'attractivité de CEDY	52
1. Le choix de l'Algérie	52
1.1. La stabilité économique du pays	52
1.2. La potentialité du marché	53
1.3. La position géographique de pays	53
1.4. Le développement des infrastructures	53
1.5. L'équilibre macro-économique et la situation économique favorable aux affaires	55
1.6. La disponibilité et la qualité de la main d'œuvre	55
1.7. Le secteur bancaire et financier	56
2. Le choix de la wilaya d'Alger	57
2.1. Capitale de l'Algérie	57
2.2. La position géographique	57
2.3. L'aspect administratif	57
2.4. Les infrastructures de base	58
2.5. La potentialité économique de la wilaya	59
III. Les obstacles d'attractivité des IDE en Algérie	59
1. Le retard dans les infrastructures de base	59
2. Le manque des moyens de communication	59

3. La lenteur bureaucratique des administrations publiques	60
4. La difficulté d'accès au foncier industriel	60
5. L'existence d'un secteur informel	60
Conclusion	60
Chapitre 03 : Présentation et analyse des facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia	62
Introduction	62
Section 01 : Présentation de cas d'étude : La wilaya de Bejaia	62
1. La position géographique	62
2. La situation démographique	63
3. Le climat et l'hymographie	64
4. Les ressources hydrauliques	64
5. Les ressources agricoles	64
Section 02 : les facteurs d'attractivité de la wilaya de Bejaia	65
1. Les infrastructures de base	65
1.1. Le transport	65
1.2. Le réseau de communication	66
1.3. Les infrastructures sociales	67
2. Le secteur du tourisme	68
3. La taille du marché	68
4. Le tissu industriel.....	68
5. Le capital humain	69
Section 03 : Présentation et analyse des données et des résultats de l'enquête	70
I. Présentation de l'enquête du terrain	70
1. L'objectif de la recherche	70
2. Méthodologie de l'enquête	70
3. Le questionnaire	71
II. Présentation et analyse des résultats de l'enquête	71
<u>Partie 01</u> : Identification de l'entreprise	71
1. Présentation des entreprises enquêtées	71
2. La stratégie de création et d'installation des entreprises enquêtées	73
3. Les implantations des entreprises enquêtées dans le monde et en Algéries	73
4. Le domaine d'activité des entreprises enquêtées	74
5. La forme d'IDE représentée par les entreprises	75
<u>Partie 02</u> : Les facteurs déterminants du choix d'investissement en Algérie.....	76
1. Les facteurs macro-économiques.....	76
2. Le marché du travail	78
3. Les facteurs institutionnels et culturels	79
4. La qualité des infrastructures	80
<u>Partie 03</u> : Les facteurs déterminants du choix d'investissement en Algérie.....	81
1. Les motivations pour le choix de localisation des entreprises enquêtées dans la wilaya de Bejaia	81
2. Les infrastructures de base de la wilaya de Bejaia	83

3. L’approvisionnement en matière première.....	84
4. La destination des produits des entreprises enquêtées	85
5. Les relations des entreprises avec les administrations économiques	86
6. Le choix du capital humain	87
7. L’attractivité de la wilaya de Bejaia par rapport aux autres wilayas de l’Algérie	87
8. Les obstacles empêchant l’attractivité de la wilaya de Bejaia	89
9. L’expérience des entreprises enquêtées dans la wilaya de Bejaia	90
<u>Conclusion</u>	91
<u>Conclusion Générale</u>	92
<u>Bibliographie</u>	VI
<u>Liste des annexes</u>	
<u>Liste des illustrations</u>	
<u>Table des matières</u>	
<u>Résumé</u>	

Résumé

L'objet de notre travail est de déterminer les principaux facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers IDE en Algérie et qui peuvent contribuer à la croissance et au développement de l'économie nationale. Depuis la phase de transition d'une économie planifiée à une économie de marché, l'Algérie a connu une période caractérisée par la libéralisation totale des investissements directs étrangers, ce qui a permis d'attirer les capitaux étrangers à investir sur le territoire national.

L'Algérie constitue une opportunité d'investissement pour les entreprises étrangères de fait qu'elle dispose de plusieurs facteurs qui sont favorables à l'investissement et qui peuvent contribuer à déterminer le choix de localisation de ces entreprises, notamment, sa position géographique stratégique, son marché potentiel, la qualité de ces infrastructures et son climat favorable aux affaires.

L'enquête de terrain effectuée auprès des entreprises étrangères localisées dans la wilaya de Bejaia nous a permis de déterminer les principaux facteurs qui ont contribué à attirer ces entreprises à s'implanter en Algérie et particulièrement à Bejaia. Les résultats obtenus dans l'enquête du terrain montrent que les facteurs les plus importants pour l'attractivité des IDE dans la région de Bejaia sont : les facteurs macro-économiques, le capital humain et la qualité des infrastructures, en contrepartie le facteur institutionnel n'a pas trop d'importance pour la grande partie des entreprises.

Summary

The aim of our work is to determine the main attractiveness factors of foreign direct investment in Algeria and which can contribute to the growth and development of the national economy.

Since the transition from a planned economy to a market economy, Algeria experienced a period characterized by the total liberalization of foreign direct investment, which attracted foreign capital to invest in the national territory.

Algeria constitutes an investment opportunity for foreign companies in that it has several factors which are favorable to investment and which can help determine the choice of location of these companies, including its strategic geographic position, its potential market, the quality of its infrastructure and its favorable business climate.

The field survey carried out with the foreign companies located in the wilaya of Bejaia enabled us to determine the main factors that helped to attract these companies to settle in Algeria and particularly in Bejaia. The results obtained in the field survey show that the most important factors for the attractiveness of FDI in the Bejaia region are: Macroeconomic factors, human capital and the quality of infrastructure, in return the institutional factor is not too important for the majority of companies.